

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
DES 3^e et 4^e DEGRÉS
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

UNIVERSITÉ DU BENIN
ÉCOLE DES LETTRES

Lomé

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE DE LA TRADITION ORALE
(CERTO)

ADJIGOVI

Par



Messan Koffi (Hubert) KPONTON QUAM-DESSOU

Témoignages et Documents Recueillis par
Dr Amouzouvi AKAKPO
Département d'Histoire

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

TABLE DES MATIERES

	Pages
<u>In Memoria</u>	2
KPONTON ! qui êtes vous ?	4
La dynastie des QUAM-DESSOU	20
Les origines des LAWSON	31
Généalogie des Souverains ADJIGO	45
Le roi est mort vive le roi	73
La déportation	81
La fête manquée	90
De la brochure ADJIGOVI	93
Messan H. Koffi KPONTON QUAM-DESSOU n'est plus	151
Oraison funèbre prononcée par le Ministre	
K. AGBENOWOSSI-KOFFI	153
Messan H. Koffi KPONTON n'est pas mort	166
Hommage de <u>l'Afrique-Histoire</u>	167
KPONTON, le peintre	171
Le Musicien et musicologue	180
<u>Annexe</u>	
Les quartiers d'Anèho	185

IN MEMORIA

Pour qu'on se souvienne de Messan Koffi (Hubert) KPONTON, l'ADJIGOVI le petit (Vi) ADJIGO, le vrai ADJIGOVI, le prince ADJIGOVI. Il était tout cela.

Né le 3 Novembre 1905 à Anèho, mort le 15 Octobre 1981 à Lomé, (Hubert) KPONTON a, toute sa vie, milité pour la reconnaissance des droits légitimes de la dynastie ADJIGO, fondatrice de la ville d'Anèho.

Ses brillantes études, sa brillante carrière d'Instituteur, de Professeur de Lycée puis de Chargé de cours à l'Université avaient fait de ce premier Togolais entré à l'Ecole William PONTY, un modèle du genre qu'on rencontre de moins en moins aujourd'hui.

Secrétaire du premier député du Togo, Dr. AKU, au Parlement français, il avait mis à profit son séjour à Paris pour amasser une importante documentation sur l'Afrique.

Historien, artiste, peintre, musicologue, bref homme de culture, il était un des rares Africains à faire une exposition d'art plastique à Paris en 1948.

Il inventa le gongophone et construisit un xylophone géant de deux mètres. Il publia la brochure ADJIGOVI en 1933, l'année de la révolte de Lomé. La brochure secoua de leur piedestal les grandes autorités politiques coloniales d'alors, du Commandant de Cercle au Gouverneur BONNECARRERE.

Le lecteur est convié à lire après cet ADJIGOVI, Le Gouverneur BONNECARRERE au Togo de Silivi Kokoè d'ALMEIDA et de Seti Y. GBEDEMAH, *Nouvelles Editions Africaines, Lomé, Abidjan, Dakar, 1982.* " Au jugement de l'Histoire chacun a droit à la parole" pour reprendre cette phrase de la célèbre émission radiophonique Mémoires d'un Continent, une production de notre compatriote Barthélémy ELO (Gbegnon AMEGBOH) avec la collaboration du Professeur Ibrahima Baba KAKE.

Vous avez entre les mains, chers lecteurs, la transcription des enregistrements que KPONTON avait bien voulu faire avec nous durant les grandes vacances universitaires de 1980 un an avant sa mort.

Je remercie tous ceux qui de près ou de loin ont contribué de quelque manière que ce soit à la réalisation de cet ouvrage.

Comme l'a fait le Doyen KPONTON, d'autres témoignages sur le passé de notre pays seront les bienvenus pour une meilleure connaissance de l'Histoire du Togo.

Amouzouvi AKAKPO

KPONTON ! QUI ETES-VOUS ?

Nom et Prénoms

Moi qui parle, mon nom est Hubert Messan Koffi KPONTON, fils de Kouakou KPONTON et Apollonia Adjoavidjin KPONTON.

Date et lieu de Naissance

Je suis né à Aného, quartier Landjo, le 3 Novembre 1905. Lorsque j'ai eu six ans, mon père et ma mère ont voulu que j'aille à l'école et j'ai commencé les études à l'Ecole primaire Catholique Allemande du quartier Adjido.

A l'Ecole Allemande

Lorsqu'éclata la Première Guerre Mondiale, les Français arrivèrent à Aného en Août 1914. Dès leur arrivée, ils fermèrent toutes les écoles allemandes. Mon père et ma mère, il est vrai, ne connaissaient que les Allemands et pas d'autres Blancs et ils pensaient que les Allemands gagneraient la Guerre. En 1915, lorsque les Français ont ouvert l'Ecole de Zébévi (quartier administratif d'Aného qui en est séparé par une lagune ; il y a un pont), mon père avait refusé que mon grand-frère et moi allions à l'école française parce que les Allemands reviendraient.

Nous avons attendu longtemps. Les Allemands ne revenaient pas. Les Allemands étaient battus au Togo (dès Août 1914, ce fut la première victoire alliée de cette guerre) et on les avait fait sortir en prisonniers du pays.

Mais à Lomé, les Britanniques avaient voulu que l'Ecole privée Catholique allemande continuât l'enseignement allemand pour permettre aux élèves avancés d'obtenir leur certificat de fin d'études primaires élémentaires allemandes. Ainsi, les études allemandes avaient continué à Lomé jusqu'en 1917 et des élèves présentés avaient pu obtenir leur CEPE allemand le "Sougnis." Mon grand frère ATA QUAM qui était devenu Roi avait obtenu lui aussi le diplôme cette année-là.

A l'Ecole française

En 1918, mon autre grand frère KOKO ⁽¹⁾ qui devint plus tard maire d'Aného, et moi-même étions mis à «chialer» un jour. Comment nous, nous pourrions continuer à rester à la maison alors que les enfants du quartier commençaient à parler français ?

Et ce fut à partir de ce moment là que notre père et notre mère nous autorisèrent à commencer les études françaises. Et, à la rentrée scolaire 1918, nous allions aussi à l'école française.

... de Zébévi à Aného au Presbytère

En ce moment, on a transféré l'Ecole française officielle de Zébévi à Aného en cette année 1918 dans les locaux abandonnés du presbytère de la paroisse Catholique à DJANMADJI. Les missionnaires Français n'étaient pas encore

(1) - Quel était le vrai nom de koko ?

- "Son vrai nom était AHLONKO ; il était baptisé et s'appelait Emmanuel. Koko était son surnom".

arrivés ⁽¹⁾. Ce fut là que j'avais commencé à fréquenter l'école française.

Je me rappelle que le matin où on nous accepta dans l'école, un maître m'envoya au tableau noir que l'on appelle wandtafel en allemand. Il prit la craie blanche et écrivit "Homme" sur le tableau noir et me dit de lire ; et comme moi j'avais appris seulement l'allemand, j'avais lu "HOME".

Comme j'avais lu "HOME", il dit alors au maître chargé de me tester : "Le garçon est petit mais il sait lire. On ne peut donc pas le mettre au cours préparatoire ; qu'on le mette au cours élémentaire". Et on me mit au cours Elémentaire Première année et ce fut au cours élémentaire première année que je commençai à apprendre le Français.

...à la Maison des Sœurs à Lagbonou

L'année (civile) suivante (donc en 1919) l'Ecole fut transférée à la Maison des Sœurs à côté du marché Lagbonou

- Que veut dire Lagbonou ? demandai-je à KPONTON.

- A Aného il y a des familles qu'on appelle les LA : comme les WILSON qui sont des LA ; les TÊKO sont des LA ; les MENSAH et les LASSEY d'Agbodranfo (Porto Seguro) sont des LA. On les appelle LA parce que leurs ancêtres sont venus d'Accra, il y a un quartier qu'on appelle Labadi ; voilà pourquoi ils sont appelés les LA.

(1)- "Derrière l'Eglise Catholique (aujourd'hui abandonnée) de la plage".
-Oui derrière l'Eglise

A Aného, il y a un quartier qu'on appelle Lakomé (quartier des LA) et où se trouve un marché appelé donc Lagbonou (le marché des LA).

L'Ecole française fut donc transférée du presbytère à la Maison des Sœurs à Lagbonou. Là on me transféra, la même année scolaire 1918-1919, du cours élémentaire première année au cours élémentaire deuxième année parce qu'on estima que j'assimilais vite les leçons. J'étais placé dans la classe du maître Da ERNESTO François, la classe du cours élémentaire deuxième année.

... à Adjido

L'année suivante en 1920, les de Souza d'Adjidogan donnèrent un terrain aux autorités et on y a construit quatre classes. L'Ecole française se transféra de la Maison des Sœurs à Adjido.

Je passai au cours moyen première année dans la classe du maître Jean BOKO venu d'Agoué. Il était donc un Dahoméen (RPB) affecté au Togo. Comme les Togolais n'étaient pas encore francophones, la plupart des maîtres venaient du Dahomey.

Comme je travaillais bien au cours moyen première année, je passai, en 1919-1920 en Première Classe (Cours moyen deuxième année).

En ce moment, le premier Français qui vint à Aného pour être Directeur d'Ecole était de Bretagne, un Breton qui s'appelait LE THUAUT un ancien combattant ; il avait une barbiche.

Le THUAUT vint remplacer Romuald JOHNSON premier Directeur des Ecoles Officielles du Togo qui devint Directeur-adjoint de LE THUAUT.

... du Retour à Zébévi

On transféra encore l'Ecole à Zébévi et ce fut à Zébévi que je fis le CM2 en 1920-1921. En 1921, LE THUAUT était lui-même le maître du CM2. Il enseignait très bien.

Ainsi, le mercredi 6 Juillet 1921, nous les élèves du CM2 jugés capables d'aller au Certificat (CEPE) on nous choisit et on dit que nous autres nous ne passerons pas l'examen à Aného mais à Lomé. Les Français étaient déjà à Lomé⁽¹⁾ ; ils avaient occupé Lomé.

Le mercredi 6 Juillet 1921, nous les candidats au CEPE sommes partis pour Lomé. Arrivés à Lomé on nous dit que le jeudi 7 Juillet 1921, il faut tout faire pour être à l'Ecole de la Route d'Aného où nous subirions les épreuves de l'examen.

- Il s'agit de l'Ecole qui est toujours au bord du Grand Marché de Lomé.

- Oui ! C'est l'Ecole de la Route d'Aného qui est au bord du Grand Marché. Ce fut là que nous avons passé l'examen. C'était une Ecole allemande. Comme les Français étaient là, ils avaient pris l'Ecole. Ce fut là que nous avons passé l'examen.

⁽¹⁾ Lomé et tout le pays Ewé étaient britanniques de 1914 à 1919.

... Au Premier CEPE du Togo

Le matin (du jeudi 7 Juillet 1921) je me rappelle que le titre de la dictée était *"Les animaux domestiques"*. Ce fut la dictée qu'on nous avait donnée. Il y avait des accords du participe passé.

En ce moment-là il est vrai...

- Est-ce que vous vous souvenez de l'auteur
- Non la dictée n'avait pas d'auteur.

Ce fut comme si c'était les Blancs eux-mêmes qui l'avaient composée comme ça. Je me rappelle que la première phrase était ceci :

"Les animaux domestiques vivent avec l'homme. Au début ils étaient tous dans la brousse. C'est l'homme qui, par sa patience et son intelligence, les a domestiqués".

De cette phrase là, je m'en souviens bien (c'est bien sûr plus qu'une phrase)

- C'était donc la première phrase de la dictée ?
- Oui ! c'était la première phrase et je m'en souviens encore bien.

On avait fait la dictée, ... le calcul et tout. Le matin nous avions fini l'écrit et ce fut le soir (l'après-midi) qu'on ferait l'oral.

Le matin on exigeait 30 points à l'écrit. J'avais 32. Moi-même je ne savais pas que j'avais 32. Il y avait mon grand frère Emmanuel KPONTON appelé AHLONKO qui devint maire d'Aného plus tard - nous avons passé l'examen ensemble -

j'avais pu le rattraper dans les études. Il était avant moi dans les études mais je l'avais rattrapé.

On nous dit de revenir le soir à 2h (14 h). A 2h, quand nous étions retournés, on appela ceux qui étaient admissibles à l'écrit et on m'appela aussi parmi eux. Et j'avais 32 à l'écrit. Maintenant on devait nous faire passer l'oral. Et on nous fit passer l'oral. Vers 5 h (17h) on donna les résultats et j'étais admis avec mon frère Koko (Ahlonko). En ce mois de Juillet, nous étions très contents.

Le lendemain qui était un vendredi nous devrions reprendre le train pour retourner à Aného. Nous étions retournés glorieusement (sic) avec joie.

- Est-ce que vous vous rappelez encore de certaines épreuves qu'on vous avait données ?

- En ce moment-là, je ne m'en rappelais plus. Mais ce dont je me rappelle c'est qu'en ce moment-là en histoire par exemple on nous enseignait l'histoire de France. On peut vous poser des questions sur Henri IV ou sur Louis XIV. C'était ces choses là qu'on nous enseignait.

- Vous étiez donc rentrés glorieusement ?

- Oui glorieusement. En ce moment-là, les calculs étaient souvent difficiles. Quand nous nous étions au cours moyen II on nous apprenait les fractions, addition des fractions, réduction des fractions au même dénominateur, expressions fractionnaires, non fractionnaires ; on nous apprenait tout ça en ce temps là.

On apprenait le participe passé avec "avoir", avec "être" ; tous ces accords, on les apprenait ; si on les ignorait, on était

battu ; on était très dur avec nous en ces temps-là. Le cours moyen de l'époque, je crois que le niveau était un peu plus élevé qu'aujourd'hui.

Au Cours Complémentaire de Lomé

A la rentrée des classes de l'année scolaire 1921-1922, mon grand frère Emmanuel était engagé moniteur d'Ecole. On estimait que moi j'étais trop jeune et que je devais continuer les études.

Heureusement, il était organisé un concours pour ouvrir le premier Cours Complémentaire au Togo.

- Celui qu'on avait appelé communément Petit Dakar

- Oui ! qu'on avait appelé Petit Dakar

Donc je m'étais présenté au concours et j'étais admis. Comme j'étais admis, je devenais boursier et je quittai Aného pour venir rester à Lomé.

A Lomé, il y avait un maître appelé Adolphe LAWSON. C'était lui qui nous avait instruits en première année du Cours Complémentaire. Le Cours Complémentaire où nous étions instruits était un ancien Cours Complémentaire allemand.

C'est le bâtiment entre la CFAO et la Maison Kalife, une maison à étage qui existe encore aujourd'hui. Il s'agit de l'actuel Bureau d'Investissement. C'était au rez-de-chaussée de cette maison à étage.

- La maison entre la CFAO et Kalife ?

- Oui

- Maison qui fut occupée plus tard par les inspecteurs de l'enseignement (à l'époque coloniale) ?

- Oui, c'est ce bâtiment.

Je me rappelle que quand nous y étions entrés, il y avait un tableau noir fait de véritable ardoise, vestige du Cours Complémentaire allemand appelé Fortbildungsschule. Là nous avons vu aussi les dessins que les élèves faisaient et d'anciens devoirs d'élèves. Comme tout était en allemand, on les avait enlevés. C'était donc là qu'était installé le Cours Complémentaire (français).

Nous avons commencé à étudier. Ce n'était pas le système professoral (sic). Adolphe (LAWSON) enseignait tout lui-même. Nous faisions géographie, calcul, histoire... tout.

En ce moment-là, chaque mois nous apprenions en géographie par exemple la Guinée française. Sur la Guinée française on faisait le relief du sol (sic), la géographie physique, ensuite la géographie économique, la géographie politique. On vous enseignait la cartographie ; vous appreniez à dessiner le pays, en sorte qu'à partir du 25 de chaque mois il y avait une composition mensuelle avec classement.

Monsieur Adolphe JOHNSON (il avait dit Adolphe LAWSON) avait voulu changer de carrière. Il se présenta à un concours d'entrée dans les cadres des PTT de l'AOF. Je crois qu'on payait mieux là. Il était admis ; il était ancien élève de l'Ecole Normale de Saint Louis (du Sénégal). Il était très instruit. Il devait donc partir travailler aux PTT au Dahomey (RPB).

Celui qui l'a remplacé et qui nous a instruits en deuxième année du Cours Complémentaire s'appelait Jean De Meideros, lui aussi ancien élève de l'Ecole Normale de Saint-Louis. Ce fut lui qui nous instruisit en deuxième année.

En deuxième année, depuis le premier mois jusqu'à la fin de l'année scolaire pour passer l'examen, j'étais toujours premier. Le second était Jean Gaba. Quand j'étais premier, il était second jusqu'à la fin de l'année.

La victime de l'éternel conflit dynastique ADJIGO-LAWSON

Ce pourquoi j'ai commencé le récit à partir d'ici c'est parce que je vais parler de la royauté à Anèho. En ce temps-là, moi j'étais un gosse et je ne connaissais pas grand-chose à cela. Mais je fus frappé au Cours Complémentaire par un choc en retour des problèmes de la royauté à Anèho.

Comment j'en fus frappé ?

A la rentrée des classes du Cours Complémentaire deuxième année (1922-1923) le Directeur de l'enseignement du Togo était Monsieur Bonnet, un blanc barbu.

A la rentrée des classes, un mois après, Monsieur Bonnet m'appela – la bourse d'études était de 30 francs CFA.

On nous les donnait en monnaie anglaise soit une livre sterling et quatre shillings. Les 30 francs me suffisaient et je faisais même des économies en ce temps-là, en ce temps-là (sic). A la reprise donc en deuxième année, Monsieur Bonnet le Directeur me fit monter (à son bureau) et me dit – "Pauvre Kponton, on a supprimé ta bourse, on a supprimé ta bourse (sic), je le regrette beaucoup parce que tu es très intelligent, tu es le premier de la classe, je ne sais pas ce que tu as fait. Il paraît que ce sont les histoires de chefferies à Anèho qui ont causé cela.

Il me parlait donc ainsi.

“Il paraît que c’est le Chef Lawson qui a demandé qu’on supprime la bourse aux ADJIGO qui sont au Cours Complémentaire. Le Gouverneur Bonnacarrère est d’accord ; une décision est sortie et on supprime trois bourses ; celles de :

- Kponton Hubert

- le 2^e ADJIGO s’appelait Sanvee Benjamin on supprime la sienne

- la 3^e personne dont on supprima la bourse s’appelait Sanvee Robert. Sanvee Robert lui entrait en deuxième année avec moi. Ce fut nos trois bourses qu’on a supprimées parce que nous étions Adjigo.

En ce moment-là Bonnacarrère avait fait de Frédérique Body Lawson chef de la ville d’Anèho.

Les Adjigo avaient protesté

- C’était Lawson ?

- Lawson V (1920)

Les Adjigo avaient protesté et ne voulaient pas dépendre d’un chef Lawson.

Aussi des notables ADJIGO étaient déportés à Mango (1920). Pas tous les notables ; mon père n’était pas déporté ; il était arrêté et emprisonné à Zébé ; on avait arrêté beaucoup d’Adjigo ; on les avait battus.

- Pourriez-vous me parler un peu de la dynastie des ADJIGO, des Quam Dessou ?

- Je le ferai plus tard. Maintenant je veux d’abord parler de ma vie scolaire et du choc reçu à la suite des problèmes de la royauté à Anèho.

On supprima donc ma bourse. Comme ma bourse fut supprimée, j’écrivis à mon père et à ma mère pour leur dire que la bourse est supprimée et si je dois rentrer au pays (Anèho). Ma mère, je m’en excuse, a un peu de sous ; elle était revendeuse de tissus. Ma mère avait dit, c’était une question d’honneur, que ce que je devais manger à Lomé jusqu’à terminer les études ne lui faisait pas défaut, il ne fallait donc pas que je retourne à Anèho. Alors à chaque fin du mois, ma mère m’envoyait de l’argent, un sac de gari ; elle m’envoyait du poisson, de l’huile, tout ce dont j’avais besoin.

Je continuais à aller à l’école jusqu’à la fin de l’année. Je me rappelle qu’au cours de l’année, un Français du nom de BAUCHE (c’est lui qui avait effectué la délimitation des frontières). BAUCHE avait visité le Cours Complémentaire et au cours de la visite le maître m’avait dit de me lever. Le maître dit à Monsieur BAUCHE qu’il lui présente le jeune Kponton qui travaille bien ; il est très intelligent mais on lui a supprimé la bourse ; ils sont trois à avoir la bourse supprimée. Mais pour l’encourager, il propose qu’on lui rétablisse la bourse.

Je me rappelle que BAUCHE sortit un carnet de sa poche et écrivit quelque chose dedans, je ne sais pas ce qu’il avait écrit ; et il partit.

Quand nous sortîmes en récréation, Monsieur de Meideros, le maître me dit qu’il croyait que Monsieur BAUCHE prendrait en considération sa demande, qu’il ne

fallait pas se décourager mais on ne me paya pas la bourse jusqu'à la fin de l'année.

Le MAJOR de la Première Promotion du Cours Complémentaire de Lomé

A la fin de l'année, nous passâmes l'examen de sortie ; je sortis premier.

Il conviendrait que je donne les noms de nous autres qui avons constitué la première promotion du Cours Complémentaire et en avons été les premiers diplômés.

Hubert KPONTON
Jean GABA
Joseph LAWSON
Bernard AKOUEDE
Gratien d'ALMEIDA
Victor d'ALMEIDA
Félix JOHNSON
Philippe JOHNSON
Cadmus KODJOVI
Benjamin SANVI
Frédérique AJAVON

Ce fut nous qui étions les premiers sortis du Cours Complémentaire de Lomé. En cette année 1923, on apporta les épreuves du concours de recrutement pour le LAUREAT DU PREMIER CONCOURS à l'Ecole William Ponty de Gorée pour la première fois au Togo. Je me rappelle que la dictée du concours avait pour titre un Campement maure. L'auteur était Commandant DUSSOT (?). Je crois que le directeur de l'Ecole William PONTY d'alors s'appelait DUSSOT (?). Le Commandant DUSSOT était son petit frère. Je crois que le

Commandant DUSSOT a écrit un livre et le frère (directeur) en prit un passage qu'il envoya partout en AOF en ce temps, et qui est intitulé un "Campement maure".

Je me rappelle que, dans la dictée, j'avais fait une faute dont je me rappelle toujours, le mot cheikh. Je croyais au chèque de banque et j'avais écrit chèque alors qu'il s'agissait de cheikh arabe. A part cette faute je ne me rappelle pas en avoir fait d'autres. On expédia les épreuves (à Gorée).

Ce concours, je me souviens que six moniteurs de l'enseignement étaient venus le passer. Ils voulaient tenter leur chance. Tout le monde avait échoué. Je fus le seul admis.

Je me souviens qu'en septembre, le Commissariat de la République française à Lomé envoya une copie du câblogramme au Commandant de Cercle à Aného. Celui-ci l'envoya au Chef Frédérique Boèvi LAWSON V pour qu'on l'envoyât à mon père, Kouakou KPONTON, pour dire que ce fut le message qui était arrivé. Dans le câblogramme on disait :

"KPONTON Hubert admis concours entrée Ecole Normale William PONTY".

Celui qui avait signé était CADRES, CADRES était le gouverneur général en ce temps à Dakar je m'en souviens très bien, le câblogramme était rédigé en ces termes là.

Quand le câblogramme était arrivé, mon père m'appela pour le lui lire. En le lisant je dis à mon père :

- Tata je suis reçu, j'irai à Dakar.

Je devrais donc aller au Sénégal. En ce temps, mes autres camarades de classe avaient déjà trouvé du travail. En ce moment-là dès que vous terminiez les études, on trouvait facilement du travail d'autant plus qu'avec la première promotion de petit Dakar (Cours Complémentaire de Lomé), on était les plus instruits.

Il fallait que moi je continuasse les études.

Je me souviens avoir pris le bateau début octobre 1923. C'était un bateau "**Chargeurs réunis**" qui faisait la liaison France-Etats-Unis ; on l'appelait "**Belle Ile**" ; le "**Tchad**" était en réparation. C'était à bord de "**Belle Île**" que je m'embarquai pour Dakar. De Dakar, une chaloupe nous conduisit à Gorée.

A Gorée, comme on s'aperçut que j'étais le seul Togolais, on me mit à l'internat avec les Dahoméens, le Togo et le Dahomey étant des pays frères. Toutes mes affaires et tous mes documents portaient le n°5 qui me fut attribué. Nous mangions ensemble, les Dahoméens et moi. Ainsi j'étais à Gorée.

Malheureusement, je fus malade à la fin de l'année scolaire 1923-1924 et je fus hospitalisé. Le conseil des professeurs avait estimé que le climat ne me convenait pas et décida de me rapatrier.

On me délivra un certificat de scolarité ou je fus recommandé à servir dans le cadre secondaire de mon pays.

Au Togo, on me demanda ce que j'aimerais faire. J'avais l'embarras du choix car j'étais sollicité de partout, service public, commerce...

Je décidai de servir dans l'enseignement. Ce pourquoi j'avais choisi l'enseignement était que j'aurais l'occasion de continuer à m'instruire.

Donc à partir de l'année scolaire 1924-1925 je devins enseignant au Togo.

Maintenant le travail que j'aimerais faire avec Dr. AKAKPO, Directeur de l'Ecole des Lettres avec lequel je travaille comme professeur de Danse et Musique traditionnelles est que nous voudrions parler de la dynastie des QUAM-DESSOU. C'est le travail que nous aimerions faire.

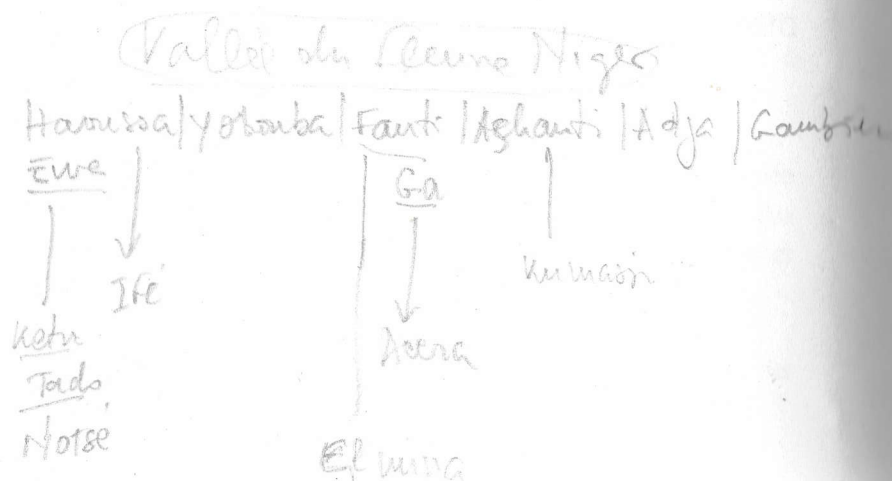
Je dirai que notre premier entretien n'a concerné que moi-même. Maintenant je vais parler de la dynastie des QUAM-DESSOU.

LA DYNASTIE DES QUAM-DESSOU

Avant de parler de la dynastie des QUAM-DESSOU, il faut noter que QUAM-DESSOU était originaire d'Elmina. Il était Fanti

Qu'il me soit permis de remonter dans le temps.

D'où viennent les Fanti avant de s'installer au sud du Ghana ? J'aimerais remonter à 617 avant Jésus-Christ. A partir de maintenant je vais m'exprimer en Mina la langue des descendants des QUAM-DESSOU, la langue d'Anèho dont l'aire culturelle s'étend le long du littoral du Togo depuis Porto-Seguro jusqu'à Cotonou en passant par Comé (R.P.B.)



I - LES FANTI DES BORDS DU NIGER AU GHANA PAR NIGERIA

617 Avant Jésus-Christ, le Niger, grand fleuve africain long de 4200 km dont les eaux n'ont jamais tari, était le principal abreuvoir d'un grand nombre d'ethnies du cœur de l'Afrique.

A cette époque reculée de l'histoire de l'Afrique, la vallée du Niger était habitée par les ancêtres des Haoussa, des Yorouba, des Fanti, des Ashanti, des Gambiens, des Adja etc. etc.

Vers 1940 après J.-C., les Yorouba et les Ewé avaient décidé de quitter la vallée du Niger pour émigrer vers le Sud - Ouest. Ils s'étaient d'abord installés à Ile-Ifè devenu ville sacrée des Yorouba. Plus tard, on ne sait comment, les Ewé avaient quitté les Yorouba pour aller s'installer d'abord à Kétu (R.P.B.) citée située à 80 km à l'Est d'Abomey, ensuite à Tado et de Tado, ils s'étaient rendus à Notsé ; ils s'étaient dirigés vers l'Ouest pour fonder la cité de Notsé actuellement considérée comme le berceau de tous les Ewé.

Les Fanti, eux, que je considère comme ma "tribu" d'origine, avaient quitté la vallée du Niger mais par voie fluviale tout comme les Ashanti et les Ga. D'après les documents que j'ai lus, ils s'étaient rendus par voie fluviale jusqu'à l'embouchure du Niger. Puis de l'embouchure du Niger, ils s'étaient dirigés, en longeant les côtes occidentales d'Afrique, ils s'étaient dirigés vers l'Ouest. Arrivés sur le littoral de la ville, aujourd'hui appelée Accra, les Ga s'étaient installés à Accra.

Les Ashanti sont allés vers l'intérieur pour fonder la ville de Kumassi.

Quant aux Fanti, ils ont continué vers l'Ouest et ils s'étaient installés autour de l'embouchure d'une grande rivière qui s'appelle aujourd'hui BENYA (Gbègnan). Cette rivière était riche, très riche en plaquettes d'or.

En 1950, avant l'accession du Togo à l'indépendance, je m'étais rendu à El Mina et là j'ai acheté une photo représentant la BENYA (Gbègnan), l'embouchure de la BENYA (Gbègnan). Cette photo doit se trouver aujourd'hui au Musée National parce qu'en vendant ma collection historique à l'Etat, j'ai remis cette photo. Ça doit se trouver dans la collection. Si on ne la trouve pas exposée dans le Musée, elle doit se trouver dans le magasin où l'on a stocké un grand nombre de documents.

La BENYA (Gbègnan), comme je l'ai dit, était une rivière très riche en plaquettes d'or. Des Arabes traversaient le désert et se rendaient à El Mina pour se procurer de l'or en poudre.

II – ARRIVEE DES PORTUGAIS

Un jour, des Portugais avaient découvert la rivière BENYA (Gbègnan) et ils s'étaient installés dans cette région où ils ont construit en 1432 le fameux fort appelé fort St. Georges d'El Mina. Ce fort est actuellement vieux de 500 ans puisqu'il a été construit en 1432.

Quand les Portugais s'étaient installés à l'embouchure de la BENYA (Gbègnan) à El Mina ils formaient un grand nombre d'ouvriers parmi les autochtones, les Fanti.

Mon ancêtre, QUAM-DESSOU, lui, s'était fait engager dans une caravelle, un navire négrier et il travaillait pour le compte d'un négrier Portugais dont le bateau faisait la navette entre El Mina et Lagos.

A cette époque, il n'y avait pas de bateau à vapeur ; on utilisait surtout des bateaux à voile.

III – GLIDJI

Un jour, cheminant vers Lagos, le voilier à bord duquel QUAM-DESSOU travaillait avait dû jeter l'ancre faute de vent et faute de vivres.

Son patron, le patron de QUAM-DESSOU et les autres matelots à bord du bateau, ont vu un filet de fumée s'échappant de la forêt, loin de la côte, au Nord de la côte. Alors, ils ont dit "il y a certainement des villages dans cette région, essayons de débarquer pour aller acheter des vivres." Alors ils ont mis un canot sur la mer et QUAM-DESSOU est monté dedans avec quelques camarades et, à coups de pagaies, ils étaient venus sur le rivage. Arrivés sur le rivage, ils avaient traversé la brousse, et traversant la brousse, ils étaient arrivés sur la berge méridionale de la lagune d'Aného que l'on appelle Gbaga.

A la place où ils étaient arrivés se trouvaient quelques cases de pêcheurs. Ces pêcheurs étaient des Pla qui venaient de temps en temps pêcher dans la lagune d'Aného qui était très poissonneuse.

Quand les Pla ont vu QUAM-DESSOU et ses camarades, ils ont voulu prendre la fuite, parce que c'était des étrangers ; on ne les connaissait pas ; leur tenue, tout ça là, leur a fait peur. Ils (les matelots) leur ont fait des signes et avec des gestes ils leur faisaient voir qu'ils avaient besoin de vivres. Les Pla ne pouvaient pas leur vendre des vivres et les Pla leur ont dit de monter dans leurs pirogues et les ont conduits à Glidji.

Là, QUAM-DESSOU et ses camarades découvrirent FOLI BEBE et HEMAZRO.

La cité de Glidji a été fondée en 1660 et d'après les documents que j'ai lus, QUAM-DESSOU rencontrait FOLI BEBE à Glidji soit en 1666 soit en 1670 ; ce sont les deux dates que j'ai rencontrées en lisant.

FOLI BEBE était très surpris de recevoir un étranger qui parlait bien le Gâ d'Accra que lui-même connaissait très bien ; alors QUAM-DESSOU lui a fait savoir qu'il était Fanti, qu'il travaillait à bord d'un navire négrier appartenant à un Portugais et qu'ils avaient besoin de vivres.

A cette époque-là, des villageois de l'arrière-pays venaient vendre des vivres à FOLI BEBE, aux habitants de Glidji et FOLI BEBE a aidé QUAM-DESSOU à acheter une grande quantité de vivres avant de retourner prendre le navire.

Mais avant de quitter FOLI BEBE, QUAM-DESSOU lui avait posé la question de savoir s'il pouvait leur vendre de temps à autre des esclaves. FOLI BEBE dit qu'il essayerait ; ils n'avaient qu'à repasser à Glidji à leur retour de Lagos.

Alors QUAM-DESSOU raconta à son maître qu'il avait découvert à Glidji, dans le village où ils achetèrent les vivres,

un indigène qui lui promet de lui vendre des esclaves chaque fois que le navire y ferait escale. Ils étaient allés à Lagos et au retour ils débarquèrent. QUAM-DESSOU était allé voir FOLI BEBE qui leur vendit un certain nombre d'esclaves. QUAM-DESSOU s'était rendu compte que les esclaves de Glidji coûtaient moins cher que ceux de Lagos. QUAM-DESSOU pensa alors à quitter son maître pour aller s'installer sur la langue de terre d'Anèho et faire le commerce des esclaves.

QUAM-DESSOU retournait à El Mina, sa ville d'origine, chaque fois que son maître revenait de Lagos avec des esclaves à expédier en Amérique.

Un jour, QUAM-DESSOU apprit qu'un de ses esclaves s'était battu avec un jeune indigène et l'avait tué. Selon la coutume on devait tuer non pas l'esclave qui s'était battu mais QUAM-DESSOU lui-même le maître de l'esclave. Mais QUAM-DESSOU était un prince. On ne pouvait pas le tuer. Les juges avaient préféré infliger une forte amende à QUAM-DESSOU. Il paya l'amende.

Les parents du garçon indigène tué, n'étaient pas satisfaits. Ils considérèrent la décision prise par les juges comme une violation de la coutume. On devait tuer QUAM-DESSOU. QUAM-DESSOU commençait à avoir peur, poursuivi par la haine des parents du garçon que son esclave avait tué.

IV – FONDATION D'ANEHO

Un jour QUAM-DESSOU décida de quitter définitivement El Mina pour s'installer sur la bande de terre au

Sud de Glidji. Il alla trouver FOLI BEBE pour lui demander l'autorisation de s'installer sur la plage pour faire le commerce des esclaves. FOLI BEBE lui répondit que cette région ne lui appartenait pas et qu'elle était la propriété des Pla. QUAM-DESSOU devait aller demander cette autorisation à Aholou AWOSSAN c'est-à-dire au roi AWOSSAN ; Aholou signifia roi.

QUAM-DESSOU pria alors FOLI BEBE de lui donner un guide pour le conduire jusqu'à Agbanakin pour voir Aholou AWOSSAN. Il fut amené à Pla et exprima à AWOSSAN son intention qui était de s'installer sur la plage où est bâtie actuellement Aného (la ville).

D'après les manuscrits allemands, AWOSSAN vendit à QUAM-DESSOU les territoires s'étendant de Gbedjin jusqu'à Gachin. Gbedjin était une localité qui se trouvait à mi-chemin entre Aného et Agouè-Djigo, à l'Est de Hilla-Condji en allant vers Agoué à environ un kilomètre et demi ; actuellement Gbedjin n'existe plus.

Gachin se trouvait à l'Est de Goumoukopé (Goumkopé).

L'achat de ces terres par QUAM-DESSOU aurait coûté à ce dernier 1 tonneau de rhum, 100 dollars et quelques sacs de cauris.

A partir de 1666 ou 1670, QUAM-DESSOU devient le propriétaire des terres s'étendant de Gbedjin à Gachin. QUAM-DESSOU, ayant appris à faire le commerce des esclaves avec son ex-maître portugais, ne tarda pas à faire fortune.

Des gens de Glidji venaient lui vendre des esclaves et lorsque ses ergastules étaient pleins, il hissait un drapeau sur la plage pour arrêter les bateaux négriers qui passaient et leur vendait des esclaves. Il faisait ainsi d'importantes recettes.

La nouvelle existence de ce commerce parvint dans plusieurs cités de la Gold Coast comme Accra et quelques gens d'Accra commencèrent à émigrer vers l'Est à Aného.

C'est ainsi que plusieurs grandes familles d'Aného sont originaires d'Accra ; par exemple les familles AKUE, TEKOUÉ, MESSAH, LASSEY, WILSON, AJAVON, Da SILVEIRA.

QUAM-DESSOU, heureux de voir la cité s'agrandir, donnait des terrains aux nouveaux venus.

A l'heure actuelle, il y a des princes de Glidji qui prétendent que la plage leur appartenait et que ce sont eux qui l'avait donnée à QUAM-DESSOU.

J'ai, moi, à l'heure actuelle un document qui prouve que QUAM-DESSOU avait acheté le territoire aux Pla d'Agbanakin. Il dit ceci : Vers 1789 le roi SEKPON d'Aného qui est le fils unique de QUAM-DESSOU et par conséquent son légitime héritier, avait vendu la presqu'île d'Adjido qui s'étend de Hilla-Condji jusqu'à Landjo à Félix Francisco de SOUZA dit "CHACHA".

-J'ai le document et je pourrais vous le montrer.

-Je vous en remercie.

Cela prouve que, le roi SEKPON héritier et fils de QUAM-DESSOU, en vendant cette presqu'île, la tenait de son père qui, lui, l'avait achetée. Elle faisait partie des terres, appartenant à QUAM-DESSOU, terre qui s'étendait de Gbedjin à Gachin.

C'est la conclusion que j'ai tirée.

QUAM-DESSOU voyant la ville s'élargir et s'agrandir, décida un jour de faire venir de Ouidah son neveu OHINIKO ou AHLONKO qui était tonnelier au service d'un commerçant portugais à Ouidah.

Voici donc le lien qui existait entre OHINIKO ou AHLONKO et QUAM-DESSOU. Chez les Fanti on pratiquait le régime matriarcal, c'est-à-dire, par exemple, que si moi je mourrais le Père GBIKPI et ses frères et sœurs qui sont nés de ma sœur Madeleine GBIKPI, seraient mes héritiers.

A El Mina, on commença par trouver le mauvais côté de cette coutume parce que si vous avez de la chance l'héritage que vous aurez de vos oncles maternels défunts sera plus important que celui de votre père mais si vous n'avez pas de chance et que vos oncles maternels sont pauvres, vous perdez.

Ainsi les Fanti décidèrent de se marier entre eux ; par exemple mon fils épouserait la fille d'un de mes neveux.

Donc OHINIKO était né d'une sœur cadette de QUAM-DESSOU et d'un frère consanguin de QUAM-DESSOU. Comme le commerce des esclaves enrichissait QUAM-DESSOU et que le fils unique de QUAM-DESSOU, KOMLA qui sera le roi SEKPON d'Aného était trop jeune, QUAM-

DESSOU demanda à son neveu OHINIKO de venir s'installer à Aného. Il lui a dit :

"Abandonne ton-métier de tonnelier. Viens t'installer ici et quand je mourrai tu t'occuperas de l'éducation de mon jeune KOMLA et tu me succèderas comme chef à la tête de la ville d'Aného."

AHLONKO était venu alors s'installer auprès de QUAM-DESSOU.

Cinq à six ans plus tard QUAM-DESSOU mourut et AHLONKO devint le 2^e chef de la ville d'Aného.

AHLONKO-FOLI ne s'appelait pas FOLI, il s'appelait OHINIKO ou AHLONKO, ce sont les princes de Glidji qui lui ont donné le surnom de FOLI

Dans quelles circonstances ? Quand QUAM-DESSOU s'était installé à Aného, bien que le territoire s'étendant de Hilla-Condji à Gbedjin lui ait été vendu par les Pla, chaque année en souvenir de ces terres que les Pla lui ont vendues, il faisait des présents au roi des Pla (bouteilles de rhum). Quand AHLONKO-FOLI accéda au trône d'Aného, il raisonna comme suit : "Si un incendie ou un grand malheur s'abattait sur Aného, ce sont les gens de Glidji qui viendraient à notre secours et non les Pla, moi je préfère faire des présents au roi de Glidji. Ces présents faits par QUAM-DESSOU au roi des Pla n'étaient pas des dettes, c'était par pur plaisir qu'il les faisait. AHLONKO-FOLI a préféré nouer des liens d'amitié avec les gens de Glidji.

Ce fut depuis le jour où AHLONKO fit ses premiers présents au roi de Glidji que ceux-ci lui avaient donné le nom

de FOLI. Ce n'est pas un nom ADJIGO, c'est un nom Tougban. On l'a surnommé AHLONKO-FOLI.

Les gens de Glidji sont des Tougban, Tougban c'est un nom de tribu.

C'était sous le règne d'AHLONKO-FOLI qu'était venu le capitaine LAW qui cherchait un garçon à emmener en Angleterre. Le garçon prit le nom de son maître et devint LAWSON.

LES ORIGINES DES LAWSON

Le capitaine LAW étant un négrier comme la majorité des Européens qui s'aventurent sur la Côte du Bénin (de Benin City au Nigeria) aucune mère de famille d'Aného ne veut voir confier son fils à LAW. Ce dernier a dû s'adresser à la famille régnante de GLIDJI, cité à 5 km au Nord d'Aného; elle a accueilli les fondateurs d'Aného, les Mina d'Elmina (Ghana).

A cette époque, se trouve à quelques 6 km à l'Est de GLIDJI une petite localité appelée AGOKPAME. Le premier Roi d'AGOKPAME s'appelle ASSIADU, ancêtre commun de tous les LAWSON. ASSIADU a un fils appelé LATE BEWU. Ce dernier est sur le trône quand LAW s'est adressé à la famille régnante de GLIDJI.

LATE BEWU a épousé une fille d'ASSYONGBON DADJE ⁽¹⁾, appelée ADAKU. Ils ont eu un fils du nom de LATEVI AWOKU.

C'est ce LATEVI AWOKU qui est confié à LAW. Ceci se passe en 1718 date à laquelle le capitaine LAW amène LATEVI AWOKU en Angleterre.

AHLONKO-FOLI 2^e Roi Adjigo, successeur immédiat de QUAM-DESSOU, est vivant quand LATEVI AWOKU part pour l'Angleterre. En 1736, le capitaine LAW revient d'Angleterre avec LATEVI AWOKU annobli, avec un bagage intellectuel important. Il parle couramment le danois, le portugais et l'anglais. A son retour, LATEVI AWOKU s'installe à AGOKPAME dans sa famille. Mais il estime que la

(1) Ancêtre des Guin.

localité d'AGOKPAME ne correspond pas à son rang social. Il s'adresse alors au souverain d'ANEHO, AHLI FOLI, fils d'AHLONGKO pour se faire donner un terrain sur lequel il s'installe ; le terrain est situé immédiatement à l'Est de la place de FANTEKOME ⁽¹⁾, et appartient toujours aux LAWSON bien qu'ils l'avaient quitté plus tard.

ISERT ⁽²⁾ affirme que l'hégémonie LAWSON ne date pas seulement de ZANKLI mais de LATEVI AWOKU

LATEVI AWOKU est revenu d'Angleterre avec beaucoup d'argent que son père d'adoption le capitaine LAW lui a donné. On raconte à GLIDJI qu'une somme d'argent très importante a été confiée à LATEVI AWOKU par LAW pour la famille régnante de GLIDJI mais qu'il l'aurait gardée.

LATEVI AWOKU est donc très riche et commence à faire le commerce d'esclaves. Il devient une personnalité très importante de toute la côte du Bénin

- 1. à cause de son instruction ;
- 2. il a de la possibilité de causer en danois, portugais et en anglais ;
- 3. à cause de sa fortune.

(1) Quartier d'ANEHO. FANTEKOME signifie quartier des Fanti populations du littoral ayant immigré au Togo. On connaît par exemple la famille De FANTI à Lomé.

(2) ISERT ? p ; e ; Voyage en Guinée. Paris 1793 (original allemand : Copenhague, 1788) et Roberto PAZZI 22 p. Recherche sur l'histoire des peuples AJA, EWE, GEN, FON, Lomé, 1978.

"Dans la lettre n°5, il parle du prince Ofoli Bossum, de la famille royale de Glidji qui prête serment de fidélité aux Danois à Kéta le 25 mai 1784. Dans la lettre n°7, il donne une description détaillée de la région de Glidji "

Ces trois avantages dont il jouit lui font minimiser la valeur des souverains du pays : le roi de GLIDJI, le roi d'ANEHO ... qui ne sont pas instruits.

Il organise des expéditions pour ravitailler les négriers en esclaves.

- la première expédition est organisée sur KETA ancien comptoir danois sur le littoral ghanéen.

- En 1795, il organise une deuxième expédition sur ADAME principale cité des Pla d'AGBANAKIN. Pourquoi cette expédition ? Des altercations opposent les gens d'ADAME Pla aux Peda. LATEVI AWOKU s'est rangé du côté des Peda et décide de marcher sur ADAME.

La décision est parvenue secrètement aux populations Pla d'ADAME qui s'organisent en conséquence ; elles se cachent dans la forêt.

LATEVI AWOKU porte un canon à ADAME ; il est gros et on peut le voir encore aujourd'hui à ADAME.

L'utilisation du canon consiste à y mettre des morceaux de fer, des billes, puis des feuilles sèches et ensuite la poudre ; le tout est bien pilé ; on bouche ensuite le trou extérieur avec une pâte de poudre (poudre avec un tout petit peu d'eau). Le feu est le détonateur.

Mais LATEVI AWOKU est attaqué par les Pla avant même de pouvoir utiliser son canon. Il est mortellement touché. C'est la débandade de son armée. Le cadavre de LATEVI

AWOKU est attaché avec la liane Amégâsukuno (vieillard dingue) et trainé jusqu'au village d'ADAME. Le corps est dépecé ; on en retire la graisse qui est mise dans des bouteilles ; les restes sont enterrés.

Ces bouteilles sont montrées par défi aux Guins ⁽¹⁾ lorsqu'ils passent en pirogue par là :

⁽²⁾ « Venez prendre la graisse de votre ancêtre »

Mais avant cette expédition où LATEVI AWOKU trouve la mort, il a envoyé en Angleterre son fils AKUETE ZANKLI.

Liens de Sang entre les ADJIGO et les LAWSON

Cette mort jette la consternation aussi bien dans la famille de LATEVI AWOKU c'est-à-dire des futurs LAWSON que dans celle des ADJIGO d'Aného surtout les QUAM DESSOU.

En effet, il y a un lien de sang entre les QUAM DESSOU, descendants de SEKPON et les gens de GLIDJI d'une part et les LAWSON d'autre part.

ASSYONGBON DADJÊ, ancêtre des Guins Adjigo, est le père de la nommée ADAKU mère de LATEVI AWOKU (cf ci-dessous). Le même ASSYONGBON DADJÊ a une autre fille du nom de TCHOTCHO. Cette princesse a épousé Amégân ⁽³⁾

(1) de Glidji

(2) La région est lagunaire ; il y a des lacs : c'est le grand cours du Mono avant de se jeter dans l'Atlantique. Aujourd'hui la circonscription administrative d'Aného est appelée Préfecture des Lacs (23 juin 1981) surtout avec le lac Togo.

(3) Sir, Seigneur.

AKUE de DEGBENOU, fondateur de la grande famille AKUE. Ils ont une fille ADOLE KUDEME ; celle-ci épouse le roi SEKPON, (4^e roi Adjigo, fils unique de QUAM DESSOU).

Voilà pourquoi la mort de LATEVI AWOKU a consterné les ADJIGO, Ces liens de sang sont rappelés par la chanson que voici :

Pour faire quelque chose de bien

Il faut de l'argent

Pour faire quelque chose de bien

Dans cette vie

Il faut de l'argent

Souverains ADJA, si on vous vend des Péda

Libérez-les

Mais si on vous amène les Pla peu scrupuleux. ⁽¹⁾

Vendez-les.

Il est à noter que cette chanson est de la dynastie QUAM DESSOU ; elle est traduite du Fon (langue de Dahomey, actuelle République Populaire du Bénin). Le Fon a les mêmes racines que l'AJA d'où il est issu, tout comme l'Ewe-Tado est la capitale du Royaume AJA.

Une grande famille digne de ce nom se doit de monter une association de tam-tam avec des griots et des troubadours Fon : l'AKÔLADE ; et cette chanson est composée par l'AKÔLADE des QUAM DESSOU. C'est le mécénat.

(1) Les PLAS d'ADAME ont tué LATEVI AWOKU, ancêtre des LAWSON lui-même petit fils d'ASSYONGBON DADJÊ, ancêtre des Guins.

Conflit ouvert ADJIGO-LAWSON et tentative de réconciliation

Pour prouver que la mort de LATEVI AWOKU a créé une dissension entre ses assassins les Pla (Population d'ADAME) et les SEKPON ainsi qu'entre ces Pla et les gens de GLIDJI, je vais encore raconter ceci.

14 juillet ⁽¹⁾ 1938, je suis instituteur à Aného, dit Koffi Messan (Hubert) KPONTON. J'aime beaucoup la gymnastique ; c'est nous les instituteurs qui organisons les jeux de la fête du 14 juillet.

Vers 14h 30, je me rends sur la place de FANTEKÔME pour organiser les jeux : course en sac, mâts de cocagne etc., ATA QUAM XIII, mon frère aîné vient s'asseoir sous l'apatam construit en branches de palmier à huile, pour abriter les notables, les chefs. Quelques temps après, le Chef Frédéric BODY LAWSON V vient aussi s'asseoir à côté d'ATA QUAM DESSOU. Je suis là sur la place.

Au palais de FLAMANI ⁽²⁾ (concession des ADJIGO) il y a eu un jeu de gongs GASSOE. Sur la place de Fantékomé un vieillard souffle dans un cor en honneur d'ATA QUAM DESSOU.

On ignore que les LAWSON se sont organisés pour provoquer une bagarre.

Quelques LAWSON se mettent à dire :

-« Nous ne voulons pas entendre ce cor là aujourd'hui »

« TOGBE », dit ATA QUAM DESSOU à LAWSON, voyez-vous ce que font les gens (les LAWSON) ?

Le Chef LAWSON répond :

(1) Fête Nationale Française.

(2) De FREEMAN, pasteur protestant ayant aidé à développer une petite école anglaise à Aného.

-Oui ! C'est le 14 juillet ; si quelque chose doit arriver, que ça arrive ; c'est le 14 juillet.

Le chef LAWSON sait donc ce qui se passe ; on (les LAWSON) cherche un prétexte pour provoquer une bagarre parce que l'intronisation d'ATA QUAM DESSOU ne leur plait pas ; ils ne veulent pas qu'il y ait un dirigeant ADJIGO à Aného. En effet, ATA QUAM DESSOU vient d'être élu Président des Notables ⁽¹⁾ d'Aného, poste qu'envie BODY LAWSON V, Avant ATA QUAM DESSOU XIII il y a eu longtemps vacance du trône ADJIGO.

En cette année 1938, est en cours un procès pour régler une fois pour toutes le problème de souveraineté (de chefferie) à Aného ⁽²⁾. Les réunions ont lieu tous les jeudis à ZEBEVI sous la présidence de Fio AGBANO II de Glidji assisté de ses deux assesseurs Sébastien AJAVON, Chef de la famille AJAVON, et Kuassi GBADAGO, famille qui a donné son nom à Tokoin GBADAGO quartier au Nord de LOME.

La conférence regroupe plus de mille personnes ; les documents qu'exhibent ATA QUAM DESSOU ne plaisaient pas aux LAWSON parce qu'ils prouvent que les LAWSON sont des usurpateurs.

C'est pourquoi les LAWSON veulent créer des troubles à Aného pour que l'Administrateur interdise la poursuite de la conférence.

Devant moi, poursuit KPONTON, un jeune homme LAWSON se jette sur le vieux soufflant dans le cor et lui arrache l'instrument ; il le passe à un autre et ainsi de suite. Les

(1) La création du Conseil des Notables est une œuvre originale du Gouverneur BONNECARRERE (1922-1931) dans l'histoire de la colonisation française. L'administrateur s'appuie sur le Conseil représentant les populations pour la gestion de la circonscription administrative.

(2) Il faut se rappeler qu'en 1936 le chef LAWSON avait pris l'initiative d'une conférence de presse mais les documents d'ATA QUAM DESSOU le compromettaient et cela avait tourné court.

ADJIGO se jettent sur eux pour prendre le cor ; les coups de poings sont échangés.

Les LAWSON ont vraiment préparé la bagarre car ils ont amassé dans leur concession à Fantékomé des cailloux, des bâtons ; on les voit se ruer à l'intérieur de la concession et ressorti avec les cailloux et les bâtons.

Quand la bagarre a commencé, quelques anciens ADJIGO ont emmené ATA QUAM DESSOU au palais de FLAMANI. Le chef LAWSON s'est caché, semble-t-il, chez les féticheurs.

La bagarre a duré. Il y a eu beaucoup de blessés, il y a eu même un mort, pas sur le champ. Un des cailloux que les LAWSON ont lancés, comme par hasard, a touché un partisan du camp LAWSON au lieu de toucher un ADJIGO ; ça lui a brisé le crâne ; on l'a emmené à Lomé et c'est là qu'il est mort. Il s'appelle KAGNIKPOE. C'est le fondateur de la famille CLOCUH ; c'est le père du Docteur CLOCUH décédé en juillet 1981.

Au cours de cette période réapparaît la chanson qui rappelle les liens entre les QUAM DESSOU et les LAWSON cf. P. 35.

Le Commandant de Cercle d'Aného ⁽¹⁾ s'appelle DE PEDRALS. Il me connaît très bien, affirme Hubert KPONTON. Il m'a même écrit, quand il apprit que j'ai un musée ⁽²⁾, pour avoir de mes nouvelles.

DE PEDRALS téléphone à Lomé au Commandant de Cercle GRADASSI. Ce dernier arrive à Aného. Chef LAWSON et ATA ⁽³⁾ QUAM sont convoqués à Zébé, le centre administratif d'Aného. Nous nous sommes rendus à Zébé vers 6

(1) Circonscription administrative d'Aného. Le Togo Français était divisé en Cercles.

Le Cercle d'Aného comprenait aussi les actuelles Préfectures de Vo et de Yoto.

(2) Il faut rappeler que le Musée de KPONTON vendu à l'Etat est à l'origine de l'actuel Musée National du Togo.

(3) ATA veut dire Père comme dans les textes bibliques

heures du soir, affirme H. KPONTON.

GRADASSI a dit : "Je vais juger cette affaire et celui des deux chefs qui aura tort, sera sévèrement puni".

ATA fait son exposé

LAWSON fait son exposé.

Malheureusement c'est l'administration française qui a nommé LAWSON, Chef Supérieur de la ville d'Aného. Elle ne veut pas lui donner tort mais c'est clair qu'il faut conclure que ce sont les LAWSON qui ont provoqué la bagarre.

On demande au Chef LAWSON : "Pourquoi les vôtres ont-ils voulu s'emparer d'un cor, d'un instrument de musique qui appartient au palais (de Flamani des QUAM DESSOU) depuis plus de quarante ans".

Le Chef LAWSON répond à GRADASSI " c'est parce que ce cor profère des jurons à notre endroit"

- Le Blanc a repris : "quels jurons profère-t-il ?"

- Le cor dit "awuo be tome" : espèce de chien

- ATA (QUAM DESSOU) dit : "je ne suis pas d'accord avec ce que TOGBE (LAWSON) vient de raconter".

TOGBE lui-même a organisé une conférence et il y a des réunions toutes les semaines à Zébévi (centre administratif, chef lieu du Cercle d'Aného).

Cette conférence est présidée par Fio AGBANO II avec des assesseurs.

Si réellement les ADJIGO sont des provocateurs, si réellement le cor dont ils ont (Les LAWSON) voulu se saisir a proféré des jurons, comment se fait-il que le Chef LAWSON n'a jamais parlé de ce cor à la conférence ?

Le Chef LAWSON ne peut répondre. Comme il est considéré comme un chef "fonctionnaire", il est partisan de l'administration coloniale, GRADASSI n'a pas voulu lui donner publiquement tort et s'en retourne à Lomé.

Quelques jours plus tard, malgré l'interdiction de l'administrateur DE PEDRALS, Commandant du Cercle d'Aného, de tenir des réunions publiques, les LAWSON ont organisé tout de même une réunion à Lolanme (quartier des LAWSON). Il s'y est rendu et a dispersé la foule.

Les deux chefs, ATA QUAM DESSOU et LAWSON sont convoqués au Cercle : " J'en ai assez de vos querelles de chefferie, leur a dit l'administrateur ; entamez un dialogue pour trouver une solution à ce problème."

Ils se sont retirés. LAWSON rappelle alors à ATA QUAM DESSOU par la chanson qu'entre les descendants de SEKPON les ATA QUAM DESSOU et les LAWSON il ne doit pas y avoir de querelle car il y a entre eux des liens de parenté. Cf. p. 35.

Si la chanson recommande de vendre les esclaves Pla c'est parce que ceux-ci sont à l'origine de la mort de LATEVI AWOKU ancêtre des LAWSON.

La chanson est des QUAM DESSOU et recommande de sévir contre les auteurs de la mort de l'ancêtre LAWSON ; elle rappelle donc la solidarité des deux dynasties. C'est pourquoi le Chef LAWSON évoque cette chanson des QUAM-DESSOU qui célèbre les liens des deux familles et invite ainsi ATA à faire la paix.

Une étude de la chefferie à Aného nécessite, poursuit KPONTON, la connaissance des chansons d'Akolade dont voici une autre :

*Il faut avoir confiance dans l'homme
Lorsque l'arc-en-ciel devient votre hôte
Est-ce un mauvais serpent
S'il faut mourir on est prêt
La mort qui affronte le bélier
N'est pas cédée à un autre animal par le bélier
A l'ennemi qui s'acharne sur nous
Nous résistons et ne bougeons pas
Nous sommes prêts à mourir*

ADAKU la mère de LATEVI AWOKU ancêtre des LAWSON est une fille de ASSYONGBON DADJE comme TCHOTCHO.

TCHOTCHO épouse AKUE de DEGBENOU (quartier d'Aného) et donne naissance à ADOLE KUDEME. ADOLE KUDEME épouse SEKPON, fils de QUAM DESSOU fondateur de la dynastie portant son nom. Ils ont eu SASI AHEBO AGBO AMEBUH

Donc il y a des liens étroits de parenté entre les deux familles. Ce qui explique qu'après le départ forcé en 1821 de KOMLAGAN (Adjigo donc issu de QUAM DESSOU) pour AGOUE en (R.P.B.) des ADJIGO continuent d'être chefs traditionnels à Aného.

Aussi, lorsqu'en 1906 l'administrateur allemand PREIL a jugé l'affaire (Julius Comte Zech auf Neuhofen est gouverneur à Lomé), a-t-il conclu que les LAWSON instruits ont profité de

l'instruction pour s'emparer du pouvoir. Mais en réalité lui croit que la dignité de chef supérieur devrait être conférée aux ADJIGO et les documents existent.

Ce conflit Adjigo-Lawson est très ancien. Voici l'extrait d'un article d'Africa Zamani, revue d'Histoire Africaine, intitulé la Naissance du Togo, déc. 1978, pages 112-131 par A. AKAKPO

"Aneho était secouée par une lutte d'influence entre la famille ADJIGO donc du Fanti Quam-Dessou fondateur de la ville et la famille Lawson donc de l'Adangbé Asidi originaire de Nugo à une quarantaine de kilomètres à l'est d'Accra (Ghana). ⁽¹⁾ L'affaire qui semblait terminée en 1821 au départ du chef de la famille Adjigo, Komlâgâ, pour Agoué, rebondit en 1883 ⁽²⁾.

À la mort du roi de Glidji, la régence était assurée par le chef Quadjovie qui avait signé un contrat commercial avec les Allemands d'Anécho (Anécho, Petit Popo) le 10 Février 1882 ⁽³⁾, et Georges Lawson considéré comme un homme calme et pondéré ⁽⁴⁾.

Mais Georges Lawson mourut en 1883 et fut remplacé dans l'exercice de la régence par son fils G.A. Lawson. Ce dernier était secondé dans la collecte des taxes par "William Lawson autre fils de Georges Lawson, venu de Lagos où il était fonctionnaire au Département de la recherche ⁽⁵⁾.

(1) GAYIBOR, N. Migrations, Société, Civilisation. Les Ewes du Sud-Togo, Thèse, Paris, 1975 p. 344 sq.

(2) Meggle, A. Le Togo et le Cameroun, Paris, 1931, p. 35 sq.

(3) In Agreement du 1^{er} Février 1884, cf. note 9.

(4) Comevin, R. Histoire du Togo, 3^e éd. Revue et Augmentée, Paris, 1969, p. 132

(5) Newbury C.W. The Western slave coast and its rulers Oxford, 2^e éd., 1966, p.113 note 2.

William Lawson réussit à installer G.A. Lawson roi d'Anécho (Anécho, Petit Popo), ce qui déplut aux ADJIGO, surtout que Quadjovie fut écarté de son poste de régent par le nouveau roi. Ce transfert d'autorité eut vite fait de souder les ADJIGO en germanophiles et francophiles, et les Lawson en anglophiles.

En cette même année 1883, la France déclara l'établissement de son protectorat sur les territoires d'Anécho (Anécho, Petit Popo), Grand Popo, Agbodrafo (Porto-Seguro) et Agoué par un décret du 19 juillet 1883 ratifiant un traité secret entre le consul français d'Anécho Cantaloup et les autorités locales. Betum Lawson III (G.A. Lawson) adressa inutilement le 19 Septembre à la France une "protestation formelle contre ce traité à la fois illégal et nul"

Il ne pouvait produire aucun acte matériel justificatif de ses prétentions sur Anécho. Tous les documents étaient en possession des ADJIGO, Pedro Pinto da Sylveira et Quadjovie. Aussi William Lawson fit-il appel aux Britanniques. Sous les menaces du navire de guerre Anglais, ALECTO, l'ADJIGO Pedro Codjo remit les documents aux LAWSON au cours d'une réunion publique le 14 décembre 1883 ⁽¹⁾.

Ce fut dans cette période de rivalités qu'accosta la corvette allemande SOPHIE dont le capitaine Stubenrauch exigea, par le contrat du 1^{er} février 1884, la confirmation du contrat de 1882 entre Quadjovie et les commerçants allemands d'Anécho ⁽²⁾. Les LASWON n'apposèrent pas leur signature, ce qui n'embarrassa pas Stubenrauch qui leva l'ancre pour Grand-Popo. Les LAWSON, en signe de représailles, empêchèrent le débarquement d'un navire allemand CARL WOERMANN qui jeta l'ancre à Anécho le jour suivant. Stubenrauch prévenu revint

(1) GAYIBOR, N. op. cit. p. 523 sq.

(2) Cf. doc. De la note 9

précipitamment à Aného avec 100 matelots armés, fit prisonniers Lawson III et William Lawson et les obligea à signer, le 4 février 1884, un accord aux termes duquel la famille Lawson, ses alliés et tout son personnel ne feraient rien qui puissent porter atteinte à un commerçant allemand ni dans sa personne ni dans son bien. Les Lawson durent reconnaître également les accords de 1882 et du 1^{er} février 1884 entre les Adjigo et les Allemands. ⁽¹⁾

GENEALOGIE DES SOUVERAINS ADJIGO

Depuis QUAM DESSOU jusqu'à OHINIKO QUAM DESSOU XIV, les souverains Adjigo qui se sont succédés descendent soit de QUAM DESSOU soit d' AHLONKO FOLI.

Ces deux ancêtres sont de même sang.

Enumérons quelques souverains Adjigo qui se sont succédés à Aného depuis QUAM DESSOU.

QUAM DESSOU

AHLONKO FOLI début XVIII ; il est sur le trône en 1718 quand le capitaine LAW qui donne son nom aux LAWSON arrive à Aného. AHLONKO FOLI est mort la même année 1718.

AHLI fils d' AHLONKO FOLI, est couronné au plus tôt en 1736, date de retour du capitaine LAW avec Latévi Awoku. AHLI a donné à ce dernier FANTEKOME (1) le terrain de la concession actuelle des LAWSON. AHLI épouse Latré, sœur aînée d' AKUETE ZANKLI.

Leur fils KODJO AGBOSSOU fonde Agbodrafo (Porto Seguro) à 13 km d'Aného en compagnie de ses neveux ASSIAKOLE et MENSAH.

(1) Staatsarchiv, XLII, doc. 8274, p. 251 sq ; Knoll, op. cit. pp. 36-37.

(1) Quartier d'ANEHO. Fantékome signifie quartier des Fanti population du littoral ayant immigré au Togo. On connaît par exemple la famille de FANTI au Togo.

SEKPON fils de QUAM DESSOU. SEKPON est trop jeune à la mort de son père. Le nom est en réalité un surnom fon qui veut dire "Allez voir". SEKPON est très beau et surtout dans sa tenue d'apparat avec le DZEGBA, la coiffe royale en tissu blanc plissé. "Allez voir " (SEKPON) tellement il est beau.

KOMLAN, de son vrai nom d'ethnie SEKPON, a deux femmes : ADOLE KUDEME et ABLAWA. ADOLE KUDEME lui donne SASI AHEBA, mère adoptive de Pedro LANDZEKPO da SILVEIRA.

AGNAKU AGBO, fils de SEKPON, donne naissance à Kodjovi DJIYEHOUE.

DJIYEHOUE Kodjovi est sur le trône à l'arrivée des Allemands en 1884. Il a deux sœurs : SOSSIVI, la grande mère des GABA d'Aného et MASSANVI, la grand-mère des TOMETY d'ANEHO.

La deuxième femme de SEKPON est ABLAWA ; elle est originaire de PLAWU (Aflao) *[Petite ville à la frontière du Ghana et du Togo, à l'Ouest de Lomé. Son nom PLAWU, les PLA sont plus forts, vient de la défaite subie en ce lieu devant les PLA par les Anlon]*.

ABLAWA a un fils unique KODJO intronisé à AGOUEADJIGO (AGOUE en République Populaire du Bénin). KODJO est surnommé KPONTON c'est-à-dire le Tigre (KPON) est sorti, que les chiens se cachent, à cause de sa grande stature.

KPONTON a plusieurs enfants dont KWAMVI.

KWAMVI a plusieurs enfants dont KWAKU.

KWAKU a plusieurs enfants dont ATA QUAM DESSOU, chef traditionnel d'Aného, et Hubert Messan KPONTON, ancien élève de l'Ecole de William-Ponty du Sénégal qui raconte cette histoire. *[Hubert Messan KPONTON né le 3 novembre 1905 mourut le 15 octobre 1981 avant la publication de ces documents]*.

SEKPON meurt en 1812. Le trône est vacant. Un régent assure comme ont dit l'expédition des affaires courantes. Les funérailles royales sont organisées au bout de trois ans et COMLAGAN est intronisé.

COMLAGAN, fils d'AHLONKO FOLI monte sur le trône. Il est le fondateur d'AGOUE dans les circonstances que voici :

Le négrier Chacha Francisco de SOUZA arrive au Dahomey en 1788. Il est d'abord administrateur du Port Portugais de Ouidah encore visible. Comme le commerce des esclaves enrichit énormément les négriers, il donne sa démission de la tête du Port pour se vouer au commerce des esclaves.

Il s'installe d'abord à GBADAGRI (Nigeria) sans succès puis va à AGBOME (Abomey). ADANDOZAN, fils d'AGONGLO est sur le trône. ADANDOZAN doit de l'argent à Francisco de SOUZA qui se voit enfermé lorsqu'il va réclamer son argent.

A la cour d'AGBOME (Abomey) le souverain a deux frères aînés dont GANKPE qui devient plus tard GHEZO. GANKPE non content de l'acte de son frère, la nuit venue, ouvre la cellule de de SOUZA et le fait échapper et lui dit de partir de peur qu'ADANDOZAN ne le tue car, dit-il, il est très méchant.

de SOUZA quitte AGBOME (Abomey) et vient à Aného où il est accueilli par le Roi SEKPON. Comme il est riche et négrier

comme les LAWSON, il s'installe à Aného pour faire le commerce des esclaves. A cette époque Akouété ZANKLI LAWSON est commis aux écritures du roi SEKPON. C'est lui qui s'occupe de la comptabilité, des lettres. *[Il n'est pas surprenant de voir un LAWSON commis aux écritures dans le palais Adjigo. Des liens de parenté les unissent.]*

Une femme est à l'origine du conflit à l'issue duquel KOMLAGAN a quitté Aného pour aller fonder AGOUE en 1821.

Un jour Akouété ZANKLI LAWSON et de SOUZA causent sur la place publique. Une des femmes de COMLAGAN passe. de SOUZA dit à ZANKLI que lui de SOUZA trouve la femme très belle. Il demande à ZANKLI de tout faire pour qu'il puisse coucher avec cette femme. ZANKLI lui dit qu'il a la haute main sur cette maison-là et que c'est facile. La nuit, ZANKLI va trouver la femme et lui dit :

- C'est ton tour aujourd'hui.

- Qu'est-ce que ça veut dire mon tour, lui répond la femme. *[C'est les vieux qui m'ont raconté cela, affirme Hubert KPONTON].*

- Le Brésilien, l'étranger, le métis que le roi a hébergé est un célibataire ; le roi même est d'accord que les femmes aillent coucher avec lui secrètement ; il est très riche ; il te donnera de l'argent. La femme aussi a besoin d'argent et va passer la nuit avec Francisco de SOUZA à l'insu de COMLAGAN, son mari.

Un autre jour Francisco de SOUZA se trouve sur la place causant maintenant avec COMLAGAN, le mari de la femme.

Celle-ci passe, de SOUZA ne sait pas que COMLAGAN, sans rien manifester, s'est enquis sur la façon dont de SOUZA a procédé pour avoir la femme. Il apprend que c'est grâce à Akouété ZANKLI LAWSON. COMLAGAN s'est fâché mais n'a rien dit. Après leur conversation il est allé trouver le roi SEKPON :

-Aujourd'hui même, il faut que Akouété ZANKLI et l'étranger de SOUZA quittent le Palais, je ne veux plus les voir.

- Et pourquoi, répond le Roi ?

- de SOUZA s'est arrangé avec Akouété ZANKLI qui s'est permis de dire à ma femme d'aller coucher avec l'étranger.

Le roi SEKPON après avoir mûrement réfléchi s'était adressé à COMLAGAN à peu près en ces termes

"Tu sais très bien que nous ne savons ni lire ni écrire, nous avons besoin d'un interprète pour faciliter nos relations commerciales avec les négriers qui affluent vers Aného. Nous avons besoin de Akouété ZANKLI. Tu sais très bien qu'il y a un lien de parenté, de sang entre Akouété ZANKLI et moi.

"Ma femme Adolé KUDEME est née de la princesse TCHOTCHO de Glidji qui est fille du roi ASYONGBON DADJE. ADAKU, la mère de Latévi AWOKU est la sœur consanguine de TCHOTCHO. Si je chasse Akouété ZANKLI du Palais, il y aura sans doute des histoires de désunion qui risqueraient de nous nuire.

"Tu es prince à Aného ; tu sais très bien qu'aucune famille d'Aného n'osera jamais te refuser la main d'une fille. Il faut répudier la femme pour adultère et prendre une autre femme.

COMLAGAN s'était tu. Quelques années plus tard mourait le roi SEKPON. Les funérailles royales avaient été organisées. COMLAGAN monta sur le trône comme successeur immédiat du roi SEKPON.

Tout compte fait, il me semble que COMLAGAN avait été intronisé vers 1815 parce que SEKPON était mort en 1812. Après la mort d'un souverain, il y avait un prince qui exerçait la régence pendant trois ans environ et c'était à la fin de ces trois années de régence qu'on plaçait un autre prince sur le trône. C'est pourquoi je pense que COMLAGAN fut couronné roi d'Aného en 1815.

COMLAGAN aussitôt couronné voulut se venger. Il fit venir auprès de lui Chacha Félix Francisco de SOUZA, le négrier brésilien et Akouété ZANKLI. Il leur dit : "Je suis maintenant le roi de cette cité, je ne veux plus vous voir. Vous vous permettez de coucher avec les femmes des princes. Je ne veux plus vous voir".

La mère d'Akouété ZANKLI était originaire de Adan (près de l'embouchure de la Volta au Ghana). Il avait décidé d'aller se réfugier éventuellement chez ses oncles maternels à Adan.

Quant à Francisco de SOUZA, il devait repartir à Ouidah (Dahomey, République Populaire du Bénin) où il était gouverneur du Fort portugais.

Mais avant leur séparation, ils avaient décidé de remuer ciel et terre pour arriver à chasser COMLAGAN d'Aného, à lui

nuire, à lui faire la guerre. Ils en voulaient à COMLAGAN et non à tous les ADJIGO d'Aného.

C'est ce qui prouve que les ADJIGO devaient continuer à régner à Aného, tous n'avaient pas quitté Aného pour Agoué fondé par COMLAGAN. Quand les Allemands avaient jugé l'affaire, ils avaient reconnu que les enfants de SEKPON étaient restés à Aného. Il y eut même d'autres souverains Adjigo qui étaient montés sur le trône.

Avant de se séparer, ils avaient donc décidé de nuire à COMLAGAN.

ZANKLI était parti mais les LAWSON étaient restés à Aného.

A cette époque-là, COMLAGAN avait construit son Palais à l'emplacement où se trouve maintenant le bureau des P. T. T.

FONDATION D'AGOUE

COMLAGAN comme tous les souverains de l'époque devait avoir des fusils, des armes et des munitions. Il avait une case remplie de petits tonneaux de poudre. Autrefois, j'avais vu ça, la poudre à canon se vendait dans de petits tonneaux.

Un jour, une main criminelle avait mis le feu à la case à poudre ; il y avait des explosions. COMLAGAN s'était aperçu qu'on voulait sa mort, qu'on voulait le brûler vif. Il devait sortir du Palais.

Il était très aigri parce qu'après le départ de Akouété ZANKLI et de de SOUZA, les familles Adjigo étaient divisées. Certaines n'étaient pas d'accord avec l'exclusion de ZANKLI puisqu'il y avait un lien de sang entre les ADJIGO et les LAWSON.

A cette époque, il paraît que le cordon de sable du littoral qui fermait la lagune d'Aného était détruit (on le fait tous les ans lorsque la lagune est en crue). C'était un soir l'évènement avait eu lieu le 13 Février 1821. C'était à cette date que la bagarre avait eu lieu. Quand on avait mis le feu ; COMLAGAN était sorti ; les partisans des LAWSON criaient sur lui : « retire-toi, sors de la ville ». On le menaçait ; il était parti d'Aného.

13 Février 1821, jour du départ de COMLAGAN pour fonder Agoué.

Il n'y avait pas eu une véritable guerre. On ne voulait plus de lui ; on le trouvait avare. D'après l'histoire, la tradition,

COMLAGAN était un roi avare. Chaque année à l'occasion de la fête de Péhékpé = nouvel an Mina, ses prédécesseurs tuaient des bœufs ; ils faisaient manger toute la population. Lui, quand il était au trône, il estimait que les gens d'Aného n'étaient pas intéressants, ils commettaient l'adultère et donc il n'offrait rien.

A la fête du nouvel an Mina, il prenait un bœuf bien gros et gras dont on liait les quatre pattes, qu'on mettait dans une barque pour le jeter au large à la mer. COMLAGAN disait qu'il préférerait faire des sacrifices à la mer plutôt que de donner à manger à la population. Ainsi agissait COMLAGAN. On ne l'aimait donc pas.

Avant de quitter Aného COMLAGAN avait appelé son neveu ASRIVI pour lui dire qu'il s'en allait mais qu'Aného était la cité de leurs ancêtres et qu'ASRIVI serait son successeur. Donc au départ de COMLAGAN, le trône n'était pas vacant. Il avait de sa propre autorité mis ASRIVI à sa place avant de partir fonder la ville d'Agoué.

ASRIVI était monté sur le trône le jour du départ de COMLAGAN et il avait régné jusqu'en 1839. De son temps les LAWSON n'avaient jamais pu prendre le pouvoir mais il y avait des actes de désobéissance. Les LAWSON, à cette époque-là essayaient de transformer la cité d'Aného en une sorte de République. Mais en réalité, les LAWSON n'arrivaient pas à régner.

ASRIVI, durant son règne, n'avait rien fait de remarquable pouvant faire dire qu'il avait régné glorieusement. Mais il avait su imposer son autorité jusqu'à sa mort.

Après la mort de ASRIVI, on avait intronisé son successeur qui s'appelait KUAWO ADADE NUTEPE.

Je connais un livre intitulé Dahomey and Dahomans de Frederick E. FORBES, London, 1851. Ce fut sous le règne de KUAWO ADADE NUTEPE que l'auteur était venu à Aného (l'auteur avait voyagé dans la région en 1849 et 1850). Dans le livre on a écrit que le quartier Badji s'appelait Little London et que le roi même était loin mais ce dernier n'était pas nommé. Donc à cette époque, les LAWSON dont le quartier est Badji n'étaient pas rois à Aného.

Après la mort de KUAWO ADADE NUTEPE, on avait intronisé comme roi d'Aného Kodjovi DJIYEHOUÉ qui était arrière petit-fils de QUAM-DESSOU et fils de AGNAKOU AGBO.

* KODJO AGBOSSOU avait régné avant ADADE.

A la veille de la Colonisation allemande

Les cérémonies d'intronisation de Kodjovi DJIYEHOUÉ avaient lieu à Glidji au temps du roi HOUÉGBO de Glidji.

Quand on intronisait DJIYEHOUÉ, Akouété ZANKLI n'était pas encore mort. Il paraît qu'il était allé à Glidji assister aux cérémonies d'intronisation. Après les cérémonies, la foule s'était rendue en procession depuis Glidji jusqu'à Aného avec des tam-tams. C'était une grande fête.

DJIYEHOUÉ était coiffé du djegba, une coiffe blanche en percal ; c'est la couronne des souverains Guin-Mina ; c'est le symbole de la royauté.

Kodjovi DJIYEHOUÉ avait vécu très longtemps et avant sa mort, il y avait eu à Aného en 1882 un événement historique qui prouve que les LAWSON n'avaient pas le droit de régner à Aného.

En 1882, il y avait à Aného un LAWSON appelé Georges Laté TAGODOE (Petite tête ronde). Avant 1882, les Adjigo d'Aného et les gens de Glidji avaient demandé à la France de venir occuper la ville. La défaite essuyée par la France en faisant la guerre contre l'Allemagne en 1870 l'avait empêchée de s'occuper de cette question. Les Français s'étaient désintéressés de l'invitation qu'on leur avait faite.

En 1882 Georges Laté TAGODOE avait écrit au gouvernement britannique pour lui demander de venir prendre possession d'Aného. Comme dans sa lettre il avait signé King

LAWSON = Roi LAWSON, les Britanniques croyaient qu'il était roi à Aného. Et on avait désigné comme Gouverneur britannique d'Aného le nommé Sir Samuel ROWE à qui on avait donné un bateau de guerre pour venir prendre possession d'Aného, remplir les formalités officielles. Je crois que c'était le bateau STOCK.

Un jour le bateau jeta l'ancre à Aného. Samuel ROWE s'était fait mener en canot sur la plage avec quelques soldats armés de fusils. Le canot de Samuel ROWE avait accosté juste au Sud du quartier Fantekomé. ROWE s'était permis de hisser le drapeau britannique. Après l'avoir fait, il demanda à un garçon de le conduire voir King LAWSON. En ce temps-là, TAGODOE était à Badji de l'autre côté sur la berge septentrionale de la lagune. Le garçon s'était mis à la tête de Samuel ROWE et de sa troupe. La nouvelle avait été annoncée à DJIYEHOUÉ qui était le souverain d'Aného. Elle avait été également annoncée à Pedro Kodzo LANDJEKPO da SILVEIRA. Tous les deux avaient envoyé un message à Glidji pour dire au roi HOUÉGBÔ ce qui se passait.

HOUÉGBÔ s'était fait conduire en pirogue à Aného. Aussitôt arrivé à Aného, il s'était rendu à la plage où était hissé le drapeau britannique. Il avait demandé qu'on lui amenât le Blanc et Laté TAGODOE tout de suite sur la plage.

La palabre avait commencé sur la plage. HOUÉGBÔ et DJIYEHOUÉ étaient en djégba ; TAGODOE en chapeau haut de forme ; LANDJEKPO était présent et beaucoup de curieux.

HOUÉGBÔ de Glidji demanda au Blanc celui qui lui avait permis de venir hisser le drapeau. Samuel ROWE répondit

qu'il était envoyé par le souverain d'Angleterre, qu'ils avaient reçu une lettre de King LAWSON.

Se tournant vers Latévi TAGODOE, HOUÉGBÔ lui demanda si c'était bien lui qui avait envoyé une telle lettre. Latévi dit que c'était bien lui et qu'il pensait que la ville prospérerait si les Anglais venaient l'occuper et c'était pourquoi il avait écrit cette lettre.

HOUÉGBÔ lui demande :

- " Es-tu le roi d'Aného ? En as-tu le droit ? As-tu le djégba ? Qui porte le djégba ?

Latévi répondit que ce sont les rois qui portent le djégba ;

- Vous n'avez qu'à dire à ROWE que vous n'êtes pas roi, que vous n'avez pas le droit de signer King LAWSON, que personne ne vous reconnaît roi et que vous êtes un usurpateur. HOUÉGBÔ dit à ROWE qu'il ne pouvait pas lui permettre de prendre possession d'Aného, que TAGODOE n'était pas le roi.

L'Anglais présenta ses excuses et dit qu'il ignorait ce qu'il venait d'apprendre.

ROWE donna une pièce de tissu en soie à HOUÉGBÔ de Glidji, d'après ce que mon père m'a raconté, et une autre pièce à DJIYEHOUÉ. ROWE avait la poche pleine de pièces d'argent qu'il jetait à la foule.

Mon père m'a dit que sa mère avait ramassé une pièce de 2 schilling ce jour-là.

Samuel ROWE descendit le drapeau, le plia puis serra la main à HOUÉGBO, DJIYEHOUÉ, TAGODOE et il reprit son canot.

- J'ai retrouvé, dis-je à KPONTON, le document par lequel TAGODOE demanda aux Britanniques de venir occuper Aného.

- Vous l'avez retrouvé ?

- Oui

J'avais vu le document, poursuit KPONTON. J'étais instituteur à Lomé. Il y avait un procureur de la République qui s'appelait THEBAULT*. Celui-ci voulait étudier l'histoire du Commandement indigène à Aného alors il m'avait invité. Il me disait qu'eux les Français commettaient des fautes graves lorsqu'il s'agissait de désigner un chef coutumier. Il voulait étudier l'histoire de la chefferie indigène à Aného. KPONTON lui avait été recommandé pour avoir les documents Adjigo.

Je lui avais dit tout de suite de s'adresser aussi à LAWSON

Au cours des études, THEBAULT, a découvert le document des LAWSON où TAGODOE demanda aux Britanniques de venir s'installer à Aného.

Ce document et ce qui s'en était suivi prouve que les LAWSON n'étaient pas rois. Ils n'avaient pas le droit de régner, malgré toute la considération que le gouvernement britannique avait pour eux (se rappeler des Origines des LAWSON avec le capitaine britannique LAW).

* THEBAULT, E. P. La fondation de la colonie allemande du Togo dans Revue politique et parlementaire, janvier 1939, pp. 102-120.

DJIYEHOUÉ était mort après 1882 mais j'ignore la date de sa mort.

Après la mort de DJIYEHOUÉ, on couronna AGNACOUVI.

AGNACOUVI comme son père Kodjovi DJIYEHOUÉ avait le Djegba, bonnet blanc qui symbolise la royauté.

Après sa mort, il n'y eut plus personne sur le trône. En 1913, le dernier gouverneur allemand Adolph FRIENDRICH a déporté le régent GABA et ses fils au Cameroun.

Un an après les Français ont rapatrié les GABA.

De 1914 à 1919, le trône était resté vacant. Les questions de guerre préoccupaient les Européens : ils ne s'y intéressaient pas. Mais à partir de 1919 la question de chefferie d'Aného a rebondi. Le gouverneur WOELFEL, chef de bataillon, que l'on avait envoyé au Togo Français parce qu'il connaissait bien l'Allemand, (il pouvait étudier les documents laissés par les Allemands) se trouvait à Aného. Il ne savait pas qu'il y avait une famille régnante dans la ville. En lisant les documents laissés par les Allemands, il a demandé à voir le régent GABA et lui a dit que le Togo était dorénavant français, que les allemands avaient perdu la guerre et qu'il fallait mettre un nouveau chef ADJIGO sur le trône. Franz GABA s'est adressé à un premier ADJIGO, prince ADJIGO qui s'appelait QUAMVI KODJOVI qui se trouvait à Zodjin, KODJOVI = dit qu'il ne voulait pas être chef, cela a créé une grande confusion dans la famille et finalement les leaders politiques du clan Adjigo se sont réunis chez le vieux Ayité AJAVON.

Là, après avoir délibéré, ils portèrent leur choix sur le nommé Amouzou BRUCE DZAGLI-DZAGLI qui était un ancien douanier sous les Allemands.

Le Temps des Allemands

Après AGNACOUVI, ce fut un GABA Ananidjin (Anani le Rouge) GABA* qui exerça la régence au temps des Allemands. Quand le Gouverneur allemand KÖHLER était venu à Lomé, il invitait souvent le régent Ananidjin GABA pour parler des chefferies à Aného.

Après la mort d'Ananidjin, ce fut son frère Frank Kouassi GABA qui exerça la régence.

* Fils de la princesse Adjigo SOSSIVI née de AGNAKOU AGBO fils du roi SEKPON.

Le Temps des Français

En 1919 quand les Ewe demandaient la réunification de leur territoire (au lendemain du Traité de Versailles qui divisa le Togo en deux), le Commandant, le Chef de bataillon WOELFEL était à Aného d'où il demandait la cession de la ville de Lomé aux Français. En effet, de 1914 à 1919, le tiers de la République Togolaise d'aujourd'hui avec Lomé et Kpalimé appartenaient aux Anglais).

Le Roi HOUÉGBO, Frank GABA et Ayité AJAVON avaient signé un câblogramme qu'ils avaient envoyé au Ministre français des Colonies à Paris pour demander que les régions de Ho et de Kpando fussent rattachées à Lomé parce que les habitants de ces deux régions parlaient la même langue que les gens d'Aného (EWE englobe quelquefois les Mina, Guins d'Aného).

A la fin de la Première Guerre Mondiale, au temps de la naissance de la Société des Nations, la France envoya donc WOELFEL à Aného. Il parlait très bien l'allemand et pouvait rendre de très grands services à la France en lisant les documents laissés par les Allemands.

WOELFEL arrivé à Aného constata qu'il n'y avait pas de chef traditionnel pouvant faciliter ses relations avec la population. Il avait voulu nommer chef d'Aného Jo Folivi CREPPY. On lui fit savoir que Jo CREPPY n'était pas un prince et qu'il y avait une famille régnante et qu'il pouvait consulter les documents allemands.

En lisant les documents laissés par les Allemands, WOELFEL s'était aperçu qu'il allait commettre une bêtise et fit appeler le Régent Frank GABA et l'invita à proposer un candidat pour le nommer Chef Supérieur.

Il y avait à Aného, un petit fils de Kodjovi DJIYEHOUÉ, du nom de KUAMVI ZODJINTO (de ZODJIN au Ghana). Frank GABA invita KUAMVI à être chef. Ce dernier refusa.

Finalement le choix fut porté sur Amouzou James DZAGLI-DZAGLI BRUCE un ancien interprète, collecteur d'impôts sous les Allemands.

Ce choix provoqua une dissension au sein du clan Adjigo divisé entre partisans et adversaires de KUAMVI et de DZAGLI-DZAGLI.

Les LAWSON avaient profité de la situation pour aller voir WOELFEL et lui dire que c'était les LAWSON qui devaient régner. WOELFEL exigea des documents ad hoc qu'ils n'avaient pas pu produire.

Malgré cela en 1920, les LAWSON désignèrent Body LAWSON V et avaient voulu imposer son autorité à Aného. Ils l'emmenèrent dans la cocoteraie du quartier Xlensi puis de là défilèrent avec des tamtams, en procession, jusqu'au Palais du quartier Badji.

Lorsqu'ils étaient arrivés au quartier Lagbonou (où est le marché) WOELFEL envoya un peloton à leur rencontre avec l'ordre de tirer sur eux s'ils essayaient d'aller au quartier

Fantékomé. Ils avaient donc rebroussé chemin et s'en retournèrent à Badji.

Cet événement avait fait renaître à Aného le problème dynastique de toujours.

A cette époque-là, il y avait à Porto-Novo (en R.P.B.) un tailleur LAWSON appelé BOEVI TELA (TAILOR = le tailleur). Il y avait aussi à Porto-Novo un des fils de Jo Folivi CREPPY qui s'appelait John KUNAKE CREPPY. Il y avait le Gouverneur FOURN à Porto-Novo et le Secrétaire Général de FOURN s'appelait BONNECARRERE. Celui-ci était l'ami intime de KUNAKE CREPPY et de BOEVI TELA.

Quand les LAWSON s'étaient aperçus qu'ils n'arriveraient jamais à avoir le dessus, ils étaient allés trouver KUNAKE CREPPY et BOEVI TELA à Port-Novo. Ces deux étaient allés voir BONNECARRERE pour lui dire d'aider les LAWSON à prendre le pouvoir. Ainsi les LAWSON l'aideraient à venir au Togo comme Commissaire de la République Française.

Il y avait en ce moment-là à Paris le député sénégalais Blaise DIAGNE qui était un ami de BONNECARRERE. Albert SARRAUT était Ministre des Colonies. HUMBLLOT était inspecteur des Colonies et ami de BONNECARRERE.

L'argument péremptoire pris contre les ADJIGO était d'évoquer que la France était une République et qu'il ne saurait plus y avoir de souverain à Aného.

Il fallait envoyer un Inspecteur des Colonies au Togo qui étudierait la question d'Aného et qui proposerait que les

LAWSON, étant majoritaires, puissent diriger les Affaires d'Aného.

Les ADJIGO n'étaient pas au courant. Les choses se cuisinaient à Porto-Novo avec BONNECARRERE.

Peu après l'Inspecteur des Colonies HUMBLLOT arriva à Aného. On ne savait pas ce qu'il venait faire. Il n'avait pas réuni de populations pour les compter en partisans des LAWSON et partisans des ADJIGO. Et pourtant il avait écrit au Ministre des Colonies pour dire qu'il avait étudié la situation, que la majorité écrasante des habitants d'Aného était pour les LAWSON et que par conséquent on n'avait qu'à nommer LAWSON Chef de la ville d'Aného. C'était le premier point.

Deuxième point : BRUCE DZAGLI-DZAGLI que les ADJIGO avaient présenté à WOELFEL, était un ancien employé des Allemands et que si jamais on le nommait, il ferait le jeu politique des Allemands. C'était le rapport qu'on avait envoyé à Paris, à l'insu des ADJIGO. On le sut plus tard.

WOELFEL lui, avait envoyé plusieurs rapports...

-Frédérique BOEVI était déjà appelé LAWSON V ?

- Oui depuis le temps des Allemands. Ceux-ci avaient dit aux LAWSON de ne pas s'appeler Kings mais ils persistaient

- Lui étant LAWSON V qui était LAWSON 1^{er} ?

- Ils disent que c'était Akouété ZANKLI.

Or il n'était pas roi quand on avait intronisé DJIYEHOUE ; Il était secrétaire du roi SEKPON.

- Après ZANKLI, il y a un certain BOEVI. C'était le 2^e. Après BOEVI, il y avait Laté TAGODOE puis Jackson LAWSON KPAVUVU (clôture abimée).

En ce moment, il y avait l'ADJIGO KUAMVI qui s'y était opposé. C'était en 1906. C'était le temps du Commandant de Cercle PREIL qui avait jugé l'affaire à Zébé et d'après les comptes-rendus que PREIL avait envoyés au Gouverneur c'était les Adjigo qui devaient être nommés rois d'Aného. Le document existe, il est dans ADJIGOVI.

Rétrospective

Après la mort de LAWSON KPAVUVU et de l'ADJIGO AGNACOUVI, le trône d'Aného était vacant.

En 1913, le Gouverneur allemand HERZOG prit position contre les GABA parce qu'il les soupçonnait de publier dans le journal Gold Coast Expectator des articles injurieux et humiliants pour l'administration allemande.

Le vieux GABA et ses enfants étaient invités à Lomé. Le Gouverneur leur avait posé la question de savoir qui rédigeait les articles qu'on publiait dans le Gold Coast Expectator pour critiquer l'administration allemande. Ils avaient nié avoir été les auteurs des articles publiés. Ils furent libérés.

Quelques semaines plus tard, un autre article avait été publié. HERZOG avait décidé de les déporter au Cameroun. En 1913 les GABA étaient envoyés en déportation au Cameroun.

Ce qui fait qu'au Palais ADJIGO du quartier Flamani, il n'y avait même plus de régent.

En août 1914, la Grande Guerre créa un certain désordre dans les affaires du Commandement indigène à Aného. Au Cameroun les Français avaient libéré les GABA

aussitôt après la déclaration de la guerre pour prouver qu'ils étaient plus humains que les Allemands. (Il faut rappeler qu'à la fin du mois d'août la guerre était finie au Togo, les Allemands battus ; c'était la première victoire alliée de cette guerre).

Le trône devait rester vacant jusqu'à la fin de la Grande Guerre.

Vers 1919 l'affaire de chefferie avait rebondi à Aného lorsque WOELFEL avait besoin d'un candidat à mettre sur le trône d'Aného.

WOELFEL en mauvaise posture

A cette époque-là, le gouverneur WOELFEL chef de bataillon, était en mauvaise posture. Il y avait des histoires de la plantation d'Agou qui avait causé le suicide du dénommé DUCER qui était responsable des domaines. Il y avait la question de la monnaie. WOELFEL ne voulait pas de monnaie française ; il pensait que le Togo étant proche de la Gold Coast, on pouvait continuer à utiliser la monnaie anglaise.

Tout cela avait contribué à monter certains Français contre WOELFEL.

WOELFEL continuait à soutenir le candidat Adjigo Amouzou BRUCE DZAGLI-DZAGLI.

Mais qu'est ce qui avait fini par provoquer le départ de WOELFEL ?

Pour introniser un nouveau chef il faut organiser des grandes funérailles.

WOELFEL avait signé un bon pour permettre aux ADJIGO d'acheter de la poudre à canon pour les funérailles. Il

paraît que les LAWSON avait écrit à Paris que WOELFEL voulait causer la guerre civile à Aného, qu'il avait donné de la poudre à canon à leurs ennemis politiques. Un câblogramme fut envoyé au Togo. WOELFEL devait rentrer. Avant de partir, il avait promis aux ADJIGO de les aider à trouver un avocat. Ils avaient pris Marius MOUTET. Il paraît que BONNECARRERE avait écrit à la France pour demander que l'on obligeât Marius MOUTET à abandonner l'affaire parce que selon les rapports de BONNECARRERE, les Adjigo étaient des germanophiles ; alors Marius MOUTET avait retourné au Togo les 120 000 francs que les ADJIGO lui avaient confiés pour s'occuper de l'affaire. Les ADJIGO avaient été obligés de prendre un autre avocat de langue anglaise qui se trouvait en Gold Coast, le nommé CASLEY HEYFORD.

La Société des Nations (SDN) venait de naître avec son siège à Genève. CASLEY HEYFORD avait écoulé l'affaire, il avait envoyé un long mémoire à Genève, mémoire auquel il avait joint tous les documents allemands traduits en Anglais, prouvant que les ADJIGO étaient les ayant droit à Aného.

La lutte avait recommencé. LES ADJIGO déportés étaient disséminés dans la région de Mango. L'avocat CASLEY HEYFORD continuait à lutter et finalement en 1926 les déportés avaient été rapatriés.

Les ADJIGO auraient leur chef et ne seraient pas obligés d'être sous l'autorité du chef LAWSON.

A la fin, on avait organisé une grande fête de réconciliation à Kpota toujours en 1926 mais cette fête n'a pas eu lieu parce que dans son discours d'ouverture, BONNECARRERE avait déclaré que le chef LAWSON devait rester le Chef Supérieur et que le chef ADJIGO devait être sous

son autorité. Cela a créé un mécontentement, les ADJIGO se sont fâchés, les femmes ont renversé ce qu'elles avaient préparé. BONNECARRERE s'est fâché aussi, il a brisé ses lunettes a pris sa voiture pour aller à Lomé et de Lomé il a donné au commandant JOURET l'ordre d'obliger les déportés à présenter leurs excuses et à promettre par écrit qu'ils devaient rester sous l'autorité du chef LAWSON sans quoi ils seraient déportés de nouveau et leurs biens vendus aux enchères.

Pendant que BONNECARRERE donnait ses ordres, l'avocat CASLEY HEYFORD a été saisi par les ADJIGO et il a envoyé en France et à Genève un télégramme aux termes duquel ses clients ne devaient plus s'inquiéter parce que leurs signatures recueillies par BONNECARRERE étaient nulles, irrégulières parce que BONNECARRERE les obligeait avec baïonnette au canon à rester sous l'autorité du chef LAWSON. La lutte continuait. En 1932 BONNECARRERE a été affecté ailleurs, il devait quitter le Togo. A sa place on envoya le gouverneur DE GUISE qui travaillait en Guinée, à Conakry.

DE GUISE, à son arrivée au Togo, étudia l'affaire ADJIGO-LAWSON et je sais qu'il avait l'intention de rétablir la situation et de reconnaître les droits des ADJIGO, malheureusement en Janvier 1933 il y a eu la fameuse manifestation de Lomé. Il y eut beaucoup de dégâts et à la tête de cette manifestation, il avait une sorte d'organisation politique qui s'appelait Douawo, son président s'appelait GARTHEY et son secrétaire général JOHNSON ASHROE. Celui-ci, un ancien instituteur, avait enseigné à l'Ecole d'Aného.

La révolte créant un grand désordre, DE GUISE avait fait appel à une troupe de la Guinée Française mais quand l'administration française essayait d'imposer son autorité à la population, un malheureux SAMBA DIARA qui aurait été pris

de folie, s'était caché dans la brousse à Hanoukopé ici-même * et le matin tirait sur les passants et il y avait eu près de 12 morts.

Les journaux dahoméens s'étaient saisis de cette affaire et cela avait causé le départ de DE GUISE.

DE GUISE partit, on envoya un gouverneur par intérim, le Gouverneur PÊTRE et durant cette époque avait paru la brochure ADJIGOVI dont j'ai déjà parlé.

A cette époque-là c'est le vieux Kouaku KPONTON QUAM-DESSOU, arrière petit fils de QUAM-DESSOU, qui était à la tête des ADJIGO comme chef des familles ADJIGO ; il n'y avait pas de chef intronisé d'après la coutume. Kouakou KPONTON QUAM-DESSOU a régné jusqu'au 26 septembre 1937 date de sa mort. On devait l'enterrer le lendemain mais pendant la nuit les ADJIGO s'étaient entendus pour élire un chef à introniser selon la coutume et l'élu était ATA QUAM-DESSOU XIII. Il est mon frère, même père, même mère. Il fut donc élu. Mais il faut avouer que la chefferie supérieure revenait toujours aux LAWSON.

Mais quelques temps après ATA QUAM-DESSOU a été élu chef des notables à Aného et cette élection avait créé un mécontentement chez les LAWSON. En 1938, Fio LAWSON VII organisait une conférence qui avait pour but de rétablir la paix entre les ADJIGO et les LAWSON. Cette conférence se tenait d'abord à Hilla-Condji puis plus tard le commandant de cercle avait exigé son transfert à Zébévi.

* La maison de KPONTON se trouve à Hanoukopé.

Tous les jeudis, on se rendait à Zébévi. La conférence était présidée par Fio AGBANON II, les assesseurs étaient Sébastien AJAVON, Kouassi GBADAGO et Robert SANVEE GONGLONDJI le père de NANA QUAM-DESSOU XIV d'aujourd'hui.

Au cours de cette conférence, ATA QUAM-DESSOU qui agissait au nom de la communauté ADJIGO, avait des documents prouvant les droits des ADJIGO et de temps en temps il les sortait. Un jour les LAWSON pris de honte décidèrent de provoquer des bagarres qui soient de nature à obliger l'administration locale à interrompre la conférence.

Cette bagarre a eu lieu le 14 juillet 1938 ; j'étais instituteur à Aného à cette époque-là.

La bagarre avait obligé le Commandant de cercle qui s'appelait DE PEDRAS à interdire la poursuite de la conférence convoquée par LAWSON. Cette affaire avait donc fini en queue de poisson. La haine opposant les ADJIGO et les LAWSON continuaient à se manifester.

Mais malgré tout ATA QUAM-DESSOU a continué à régner et cela pendant 39 ans puis est mort à Aného le 5 juin 1977.

Deux jours plus tard, on élisait le nouveau chef à introniser selon la coutume et c'est lui qui règne actuellement, il s'appelle NANA OHINIKO QUAM-DESSOU XIV. Il est fils de SANVEE AHLONKO GONGLONDJI de Hilla-Condji ; il est descendant direct d' AHLONKO Foli.

A l'heure actuelle, il existe à Aného deux chefs traditionnels ; le chef traditionnel LAWSON VII et le chef traditionnel NANA OHINIKO QUAM-DESSOU XIV.

Les lecteurs remarqueront que depuis la fondation d'Aného à aujourd'hui, les ADJIGO ont eu quatorze chefs traditionnels tandis que les LAWSON n'en ont eu que sept. Cela s'explique facilement puisque la ville d'Aného a été fondée vers 1666, certains disent vers 1677 et que depuis cette date les ADJIGO ont eu leurs souverains et ce n'est que longtemps après, c'est-à-dire après le 13 Février 1821, jour de la Conspiration des LAWSON contre le roi COMLAGAN fondateur de la cité d'Agoué-Adjigo, que les LAWSON ont commencé à avoir leurs chefs coutumiers.

Pour être plus clair, je vais donc énumérer les souverains ADJIGO qui se sont succédés depuis QUAM-DESSOU.

1. **QUAM-DESSOU**, fondateur de la ville d'Aného.
2. **AHLONKO FOLI**, neveu de QUAM-DESSOU.
3. **AHLIN**, fils d' AHLONKO FOLI, avait accueilli LATE AWOKU à son retour d'Angleterre.
4. **SEKPON**, fils et héritier de QUAM-DESSOU
5. **COMLAGAN**, fondateur d'Agoué
6. **ASSRIVI**, neveu de COMLAGAN
7. **KODZO AGBOSSOU**
8. **KOUAWO ADADE NOUTEPE**
9. **KODZOVI DZIYEHOUÉ**
10. **AGNAKOUVI**, fils de Kodzovi DZIYEHOUÉ
11. **KUAMVI**, dont les Allemands avaient reconnu officiellement les droits en 1906 ; le document l'attestant existe.
12. **Thomas KOFFI** qui avait été élu avant le retour des ADJIGO de Mango.

13. **ATA QUAM-DESSOU XIII** qui était monté sur le trône en 1937 après la mort de son frère **KOKOU KPONTON QUAM-DESSOU**.

ATA est mort le 5 Juin 1977 et deux jours après fut élu le chef actuel.

14. **NANA OHINIKO QUAM-DESSOU XIV**.

LE ROI EST MORT VIVE LE ROI

I. LA MORT DU ROI

Quand le souverain meurt, sa mort n'est pas publiée immédiatement. Maintenant la société évolue et tout le monde sait qu'ATA QUAM-DESSOU XIII avant de mourir avait demandé à toutes les familles ADJIGO de ne pas l'enterrer secrètement, il a donc été enterré solennellement à Xlensi.* Mais autrefois quand le chef coutumier mourait, personne ne devait le savoir ; on l'enterrait dans une case du Palais. Après cet enterrement, les affaires, du Palais doivent continuer comme si de rien n'était. C'est le vice-roi qui règne pendant trois ans ; tout le long de ces trois années, il reçoit les étrangers, il juge les affaires, tout se passe comme si de rien n'était.

Au bout de ces trois ans, les membres de la famille royale se réunissent en conseil pour élire un prince. Il arrive parfois que celui qui exerce la régence soit élu pour succéder au chef défunt ; il arrive aussi souvent qu'on choisisse un autre prince pour succéder au prince défunt.

Dans le premier cas, on tient compte de la moralité de celui qui a exercé la régence pendant trois ans, pourquoi ? Si on constate qu'il ne rend pas la justice comme il faut, on en prend note. S'il a pour maîtresse des femmes d'autrui, on en prend note aussi et quand vient le moment d'élire un nouveau roi, on ne le retient pas. Mais s'il s'est bien conduit, on le choisit.

Mais dans bien des cas celui qui exerce la régence n'est pas choisi, c'est un autre, c'est ce qui se passe maintenant à

* un quartier d'Aného.

Glidji. Celui qui a exercé la régence jusqu'ici a voulu régner, a voulu succéder à Fio AGBANO mais on l'a rejeté et l'on vient de choisir un autre candidat à introniser.

La même histoire s'était passée à Porto-Seguro quand MENSAH II était mort. C'était Séwavi KPEMA LASSEY qui avait exercé la régence pendant plus de trois ans. Finalement, il a fallu mettre un prince sur le trône.

Les habitants de la ville ne voulaient pas de Séwavi, mais les princes disaient qu'il s'était bien conduit au cours de l'exercice de la régence. Cela a opposé les habitants à certains princes et des princes à d'autres princes. Finalement Séwavi a eu gain de cause et a été intronisé.

Donc, dans l'histoire des Mina, il arrive quelquefois que celui qui exerce la régence par intérim soit élu pour succéder au roi défunt.

Avant d'introniser le chef, autrefois, avant la colonisation, on n'avait pas besoin de l'avis d'une autorité suprême. Lorsque les blancs n'étaient pas là, qu'il n'y avait pas d'administrateurs coloniaux, la famille régnante se réunissait et choisissait le nouveau roi, organisait de grandes funérailles et intronisait le nouveau roi.

Mais pendant la colonisation et aujourd'hui il ne suffit pas de choisir le prince, il faut que ce prince soit présenté au représentant du gouvernement c'est-à-dire au commandant de cercle ou au préfet. Celui-ci envoie un rapport à Lomé et finalement ce sont les autorités administratives qui ont le dernier mot. Si elles acceptent le choix, ça va ; mais si elles ne sont pas d'accord avec ce choix, l'élu ne peut être intronisé.

Cela prouve que ces rois-là ont alors deux fonctions : les fonctions administratives et les fonctions coutumières, qu'on le veuille ou non. En exerçant les fonctions administratives, ils se présentent comme des fonctionnaires.

Voyons comment le choix a lieu.

Les princes se réunissent ; ils sont présidés soit par celui qui exerce la régence, soit par le doyen d'âge de la famille.

Celui-ci demande l'avis de chaque prince pour savoir ceux qui sont proposés et connaître le nombre de candidats. Puis, on procède à un vote, le candidat qui a la majorité des voix l'emporte et la nouvelle est publiée.

Lorsque la réunion est présidée par le régent, il peut arriver que ce dernier influence l'auditoire et même en présidant la réunion, il faut à lui-même la majorité des voix pour être élu. Cela montre que le principe démocratique intervient dans l'élection d'un nouveau roi.

Ensuite, il faut choisir la date de l'intronisation. Lorsque la date est fixée, la famille régnante prévient tous les chefs coutumiers des villages environnants. Par exemple si la date est fixée pour l'intronisation d'un roi à Aného, la famille régnante doit prévenir le roi de Glidji.

Comment se déroulent les funérailles ?

Les funérailles royales, il faut le préciser, se sont toujours déroulées sur la place de Fantékomé.

II - LES GRANDES FUNERAILLES ROYALES

La famille régnante et toutes les familles alliées et les amis se rendent sur une place sablonneuse inhabitée, pendant la nuit.

On fait plusieurs tas de sable, le premier représente le roi défunt. On apporte sur la place de la bière de maïs "liha" (avant la colonisation). Plus tard, on a tendance à remplacer le "liha" par l'alcool importé (gin, schnapps etc...).

On délaie de la farine de maïs crue dans de l'eau et ce liquide, en commençant par le tas du roi défunt, est versé sur les tas.

- Il y a combien de tas ?

- Cela dépend, parce que tous les parents défunts dont on n'a pas encore fait les funérailles sont représentés par ces petits tas de sable. Lorsqu'on verse le liquide à base de farine de maïs sur les petits tas de sable, on invite les morts à venir s'abreuver ; ensuite on y verse de l'alcool.

Cette cérémonie terminée, on déblaie une place et avec un bâtonnet on y trace une spirale dans les rainures de laquelle on verse de la poudre à canon en demandant aux joueurs de tam-tam de se tenir prêts ; et on allume la poudre à canon avec un charbon ardent ; et lorsque le feu prend, on pousse des cris et le tam-tam commence à résonner.

On se rend alors au Palais royal en procession, en chantant, en jouant au tam-tam.

C'est ainsi que commencent les funérailles.

III - LE NOUVEAU ROI

Le lendemain on reçoit les invités et il y a prestation de serment du nouveau roi.

Notons que cette cérémonie Etcho Sosso est faite trois ans après la mort du dernier roi et pendant la nuit, la prestation de serment se déroule comme suit : le nouveau roi porte un cache-sexe et un chapeau en paille, un collier.

On le promène dans le quartier et après lui avoir fait prêter serment : le bras levé il jure devant les auditeurs qu'il ne trahira jamais sa ville, qu'il dira toujours la vérité, qu'il rendra une bonne justice.

Après la prestation de serment, on construit une sorte d'apatam avec des pagnes sur la place où auront lieu les cérémonies. Dessous, on dépose un petit tam-tam appelé Aklima. Puis on joue au tam-tam pendant sept jours.

Après le septième jour, on se rend dans une cocoteraie ou une forêt pour introniser le nouveau roi qui doit porter des sandales et un djégba (couvre-chef blanc) tout neuf, si possible. Mais quelquefois au lieu d'être confectionnés par le roi, ces objets lui sont offerts.

Pour l'intronisation, on se rend dans une forêt, mais comme il y a en a plus, on va dans une cocoteraie comme avec NANA, et ACOLATSE de Porto-Seguro. Là, ceux qui s'occupent des cérémonies lavent le nouveau roi avec des herbes qu'eux seuls connaissent. La cérémonie dure jusqu'au petit jour. Quelquefois un ami du nouveau roi offre des boissons, des objets etc ...).

Le jour venu, on porte le roi en palanquin ; s'il n'y en a pas, il va à pied au milieu d'une foule. C'est le cas de Nana OHINIKO QUAM-DESSOU XIV. Il était donc porté en palanquin de la cocoteraie au Palais royal.

Pour les ADJIGO, la foule arrivée de la forêt doit se rendre forcément à Fantékomé où il y a une sorte de panthéon où ont été enterrés des rois, des princes, des notables.

Voici ceux qui y ont été enterrés : SEKPON, SASSI AHEBA, la fille aînée de SEKPON, Kodjovi DJIYEHOUÉ qui portait le djégba, Pedro Kodzo LANDZEKPO da SILVEIRA dont la mère était Adjigo, A. d'ALMEIDA dont la grand-mère était Adjigo, on y a enterré un grand nombre de personnes, (les cheveux et les ongles de ma mère y ont été enterrés).

Donc le roi ou le nouveau chef, après la cérémonie de la cocoteraie, est amené en procession dans l'enceinte de Fantékomé.

Là, il y a une cérémonie spéciale qui consiste à bénir le nouveau roi, à invoquer les mânes des ancêtres pour qu'ils viennent en aide au nouveau roi. Après cela, ce dernier est conduit au Palais où il demeurera. Il ne doit pas rester seul. Il est aidé par les notables ou les grands dignitaires de la famille pour rendre la justice car ce n'est pas forcément le roi qui rend la justice ; il peut être présent simplement à titre symbolique.

Ceux qui rendent le jugement sont les Assafo (les Anciens) et leur nombre n'est pas fixe. Ils ont un président l'Assafo-tsè (chez les Mina). Quand il y a une affaire grave dans le pays on vient trouver le roi qui devra se prononcer sur le jugement rendu par les Assafo.

On dit chez les Mina que les Assafo représentent le peuple ; un Assafo peut ne pas être un prince.

Quand le roi veut prendre une décision, il consulte les Assafo.

C'est pourquoi on dit à Aného : Fio le du gbo du nya le fio gbo (le roi est avec le peuple, et le peuple est avec le roi).

Après l'intronisation, s'il y a un gouvernement comme c'était le cas, on présentait le nouveau roi au représentant du gouvernement. Pour Nana OHINIKO QUAM-DESSOU XIV, c'est le jour de l'intronisation, d'après la coutume, que le chef de la Circonscription d'Aného (Préfecture des Lacs) lui a remis l'arrêté le nommant officiellement chef traditionnel de la ville d'Aného et qui prévoit l'allocation viagère qu'il touchera.

Voilà en bref ce qui se passe.

IV. LE YOHO (Mausolée des rois)

Le Yoho n'abrite pas les restes des rois mais des tabourets sacrés les représentant.

Ces tabourets sont lavés de temps en temps avec des herbes spéciales.

- Connaissez-vous quelques herbes ?

- Je crois avoir une enveloppe contenant un papier sur lequel j'ai dressé la liste de ces herbes. Je la chercherai et je vous la donnerai.

On pense que ces herbes ont la vertu d'attirer les âmes des trépassés et de les retenir dans les tabourets. On lave donc les tabourets avec ces herbes.

A Aného, chez les ADJIGO, il y a treize (13) tabourets.

LA DEPORTATION

(Mango 1921 – 1926)

WOELFEL, gouverneur en 1917-1922, a déclaré publiquement que d'après une enquête faite par la puissance mandataire à Aného, que c'était Frédérique BODY LAWSON qui devait être nommé Chef de la ville parce qu'il avait pour lui une majorité écrasante des habitants.

I. - LA DEPORTATION

Les ADJIGO avaient dit qu'ils ne pouvaient pas rester sous le commandement des LAWSON parce que pour eux il s'agissait d'une question de droit et non de principe démocratique. L'attitude adoptée par les ADJIGO avait été à l'origine de la déportation d'un grand nombre de leaders politiques ADJIGO à Mango en 1921.

Après la déportation des leaders politiques ADJIGO, les LAWSON appuyés par le Commandant de Cercle, JOURET, se permettaient des atrocités pour semer la terreur dans la ville et obliger les ADJIGO à se soumettre à la Maison LAWSON. En lisant la brochure ADJIGOVI (1933) on peut avoir une idée de ces atrocités. Mais si l'on me permet d'évoquer quelques atrocités, je dirai que les LAWSON avaient fabriqué des instruments de répression composés de deux bâtonnets attachés bout à bout. Les deux autres extrémités sont resserrées par une corde autour du crâne de la victime de façon à faire éclater le crâne s'il le fallait. Beaucoup d'ADJIGO en avaient souffert ; d'autres même en étaient morts. Les châtiments corporels étaient tels qu'un grand nombre d'ADJIGO avaient le corps couvert de blessures. On avait emprisonné beaucoup d'entre eux.

Le dernier survivant de ces déportés de Mango venait de mourir. (Son enterrement était prévu le jour où se faisait l'enregistrement de ce récit avec H. KPONTON).

Ce dernier survivant s'appelait Adamah GABA.

Avant d'en finir avec ces atrocités, je tiens à faire une déclaration très édifiante.

II. JOURET EN MAUVAISE POSTURE

Longtemps après le départ du Gouverneur BONNECARRERE, le nommé JOURET, Commandant de Cercle d'Aného était venu à Lomé. Il était allé trouver le Commissaire de Police appelé REHART ; il était boiteux. (Il faut se rappeler que REHART était chargé de la Répression de la Révolte de Lomé des 24-25 janvier 1933. Il travaillait comme espion pour le compte des Allemands).

REHART était logé dans la maison au Nord-Est de la Maison d'Arrêt de Lomé. Le bâtiment est occupé aujourd'hui par l'assainissement.* Il est sur la Place des Nations-Unies, le rond-point de l'Institut National de la Recherche Scientifique.

Un jour, REHART m'avait invité à aller le voir ; c'était 19h. Quand je m'étais rendu chez lui, il avait fait venir l'ancien Commandant de Cercle d'Aného JOURET.

JOURET, vous ne me croirez peut-être pas, mais c'est la vérité que moi je dis, JOURET s'était jeté à mes pieds pour me demander de lui venir en aide. Je lui avais demandé de quoi s'agissait-il. Il m'avait dit que la brochure Adjigovi avait été envoyée au Ministre des Colonies et on avait posé à BONNECARRERE qui n'était plus au Togo la question de

* Service National d'Assainissement.

savoir quels étaient les Français responsables des atrocités commises à l'endroit des ADJIGO. Un Français ne devait pas se comporter comme cela dans un pays sous Mandat. BONNECARRERE aurait répondu que lui était Commissaire de la République française au Togo, responsable de toutes les affaires au Togo et que c'était le Commandant de Cercle d'Aného, JOURET, qui devait être considéré comme responsable des atrocités commises à l'endroit des ADJIGO. Et JOURET m'avait dit que BONNECARRERE avait menti ; que lui JOURET, ne détenait pas les pièces, les écrits pour se défendre mais que BONNECARRERE en tant que grand ami des LAWSON lui téléphonait tous les jours d'obéir au chef LAWSON et de tout faire pour obliger les ADJIGO à se soumettre à l'autorité des LAWSON ; que BONNECARRERE donnait tous les ordres et que lui n'était qu'un simple agent d'exécution.

J'avais alors demandé à JOURET ce qu'il voulait au juste. Il me dit qu'il avait appris que mon père Kouakou KPONTON QUAM-DESSOU était à cette époque le chef de toutes les familles ADJIGO et qu'il me priait d'aller voir mon père pour que celui-ci lui remît une note pouvant lui permettre de retourner en France et d'aller se défendre.

Je lui avais dit qu'en tant qu'instituteur, je serais certainement invité à rédiger une telle lettre et que moi, je ne pouvais pas écrire une telle lettre ; et je lui avais posé la question de savoir pourquoi on m'avait supprimé la bourse quand j'étais élève du Cours Complémentaire alors que j'étais toujours le premier de la classe.

Je lui avais dit : "je regrette ; je ne peux pas aller voir mon père pour lui rédiger une telle lettre ". Et j'étais parti.

- Quand avait eu lieu cette entrevue ?
- En 1933
- Avant ou après la Révolte de Lomé (24-25 janvier 1933) ?
- C'était après la Révolte de Lomé, après la manifestation de janvier 1933. C'était vers le mois de juin 1933.

DE GUISE était Gouverneur au Togo. Il ne voulait pas travailler dans le sillage de BONNECARRERE. Il avait fait partir JOURET du Togo. JOURET n'était plus au Togo quand il y avait eu la Révolte de Lomé.

J'étais instituteur à l'Ecole BOUBACAR près du Cinéma REX d'aujourd'hui et j'étais locataire dans une maison à l'emplacement même du Cinéma REX.

- Cette Ecole BOUBACAR, pourquoi on l'a appelé ainsi ?

- BOUBACAR était un Instituteur
- Etait-elle déjà BOUBACAR ?
- Non, on l'appelait Ecole d'Amoutivé (quartier de Lomé à 2 000 m au Nord de cette Ecole sur la route d'Atakpamé).

On a appelé cette Ecole, BOUBACAR N'DIAYE du nom d'un instituteur qui était fils d'un adjudant originaire de Niamey.

- Donc il y avait eu cette entrevue où JOURET demandait...

- JOURET me demandait d'aller voir mon père pour lui prendre le pli pouvant lui permettre d'aller se défendre en France à la Rue OUDINOT (Ministère des Colonies).

Je crois qu'on l'avait disgracié, dégradé ; il voulait sauver son *beefsteak*. Moi, je n'avais pas voulu. Je lui avais posé la question de savoir pourquoi on avait supprimé ma bourse alors que j'étais toujours premier au Cours Complémentaire.

- Vous me rappelez s'il vous plaît la date de cette suppression.

- J'étais boursier au cours de l'année scolaire 1921-1922. En 1922-1923 on a supprimé ma bourse. Cela m'avait été annoncé par M. BONNET, Chef du Service de l'Enseignement.

On continue. Le Chef LAWSON était nommé au début Chef de la ville d'Aného. Ce fut plus tard qu'on avait ajouté le qualificatif "Supérieur" de façon "à essayer de plaire" aux ADJIGO dont l'un d'entre eux deviendrait Chef mais qui serait sous l'autorité du Chef LAWSON.

III. L'AFFAIRE DE LA DEPORTATION A LA SDN

Après la déportation des ADJIGO, ces derniers avaient pris un avocat en France en la personne de Marius MOUTET. On avait envoyé une somme de 120 000 francs à Marius MOUTET. Les LAWSON qui avaient appris cela étaient allés voir BONNECARRERE. Et on avait envoyé au Ministère des Colonies un rapport déclarant que les ADJIGO étaient germanophiles et qu'il fallait obliger Marius MOUTET à ne pas prendre la défense des ADJIGO.

Les 120 000 francs avaient été retournés aux ADJIGO et ces derniers s'étaient adressés à un avocat de droit international de la Gold Coast, CASLEY HEYFORD.

Ce dernier avait touché une somme de 331 livres Sterling. Quand CASLEY HEYFORD avait envoyé son premier Mémoire à la Société des Nations (SDN) pour lui demander de s'occuper de cette question-là, BONNECARRERE avait écrit pour dire qu'il ne s'agissait pas d'une déportation proprement dite ; qu'il avait seulement envoyé les ADJIGO dans le Nord afin de pouvoir ramener le calme à Aného ; qu'on ne les traitait pas comme des prisonniers ; qu'il allait lui-même leur rendre visite dans le Nord ; que ce n'était pas une véritable déportation.

Les ADJIGO, eux, continuaient la lutte. Finalement la lutte des ADJIGO était telle que l'affaire de commandement indigène à Aného avait pris une tournure tout à fait internationale. Par exemple René MARAN a écrit à ce sujet.

- La tentative de procès avait commencé en quelle année ?

- La déportation avait eu lieu en 1921 et les ADJIGO n'avaient été rapatriés qu'en 1926. De 1921 jusqu'en 1926, CASLEY HEYFORD écrivait à Genève pour insister à ce qu'on rapatriât les ADJIGO parce que ses clients n'avaient commis aucune faute.

- Ce fut donc à la suite des sommations de CASLEY HEYFORD que les ADJIGO furent libérés en 1926 ?

- Justement à Genève la France était membre de la Société des Nations mais on la faisait passer au banc des accusés. Il y avait un grand nombre de délégués qui s'attaquaient au représentant de la France à Genève pour lui dire que la politique de commandement indigène que la France menait au Togo n'était pas conforme aux clauses du système de

Mandat. On posait à la France la question de savoir ce que les Adjigo avaient fait.

Les attaques de CASLEY HEYFORD étaient telles que finalement BONNECARRERE s'était adressé au vieux Octaviano OLYMPIO et aux notables AMEGBOH, TAMEKLOE. Il leur avait demandé d'intervenir pour qu'on trouvât une solution à l'affaire ADJIGO-LAWSON d'Aného.

Une réunion avait donc été convoquée à Zébévi (chef-lieu de la Préfecture des Lacs). Octaviano et AMEGBOH s'étaient rendus là-bas. On avait invité nos pères et d'autres notabilités Adjigo. On avait fait savoir finalement à BONNECARRERE qu'il fallait rapatrier les ADJIGO et leur permettre d'avoir leur Chef qui n'aurait rien à voir avec les LAWSON et qui serait autonome, indépendant.

A cette époque à Lomé, les Adjigo étaient représentés par John BYLL et Kouakou FORSON. Ils sont déjà morts tous les deux. FORSON était employé à la UAC. Quant à John BYLL il était employé à la G.B. OLIVANT.

Un jour, c'était des faits vécus, un professeur de l'Université de HARVARD (USA) était venu à Lomé. Il s'était adressé à Ganto ACOLATSE qui était employé à la John HOLT. Le professeur qui s'appelait Raymond LESLIE BUEL a dit à Ganto ACOLATSE s'il pouvait lui permettre d'avoir contact avec les ADJIGO parce que l'affaire des chefferies d'Aného était connue dans le monde entier et qu'il voulait écrire (qu'il était en train d'écrire en deux volumes) un livre intitulé A native problem in Africa. Les deux volumes de trouvent à la Bibliothèque Nationale de Lomé.

- Il était venu en quelle année ?
- Bien avant la Deuxième Guerre Mondiale.

Ganto avait envoyé une commission à mon père à Aného ; mon père était tout simplement chef des familles ADJIGO ; il n'était pas intronisé.

Mon père avait dit à son fils aîné, mon frère, qui s'appelait Ludwig KPONTON (il est déjà mort) d'apporter à Lomé tous les documents établissant les droits des ADJIGO à la chefferie d'Aného.

Une réunion a été tenue chez Ganto pendant la nuit. C'est mon frère même qui m'a raconté ça. Le professeur lisait les documents ; il prenait des notes ; il était sténographe.

Il avait demandé à mon frère si BONNECARRERE avait pris connaissance de tous ces documents avant d'imposer l'autorité des LAWSON à Aného. Mon frère avait dit qu'on était étonné que lui un Gouverneur des Colonies pût commettre une telle injustice alors que tous les documents étaient contre les LAWSON. D'ailleurs dans ADJIGOVI, il y a quelques passages qui en parlent.

Beaucoup d'écrivains étrangers s'étaient un peu occupés de cette affaire de chefferie à Aného.

IV - UN NOUVEAU SOUVERAIN ADJIGO

Finalement le Gouverneur BONNECARRERE a envoyé dire à mon père qu'il était prêt maintenant à donner aux ADJIGO la possibilité d'avoir leur chef. Qu'il ne serait pas obligé de servir

sous la coupe des LAWSON ; qu'il ne serait pas placé sous l'autorité des LAWSON.

Quand mon père reçut ce message officiel, il avait envoyé aux déportés qui étaient à Mango, un télégramme demandant leur avis concernant le candidat à désigner comme prince ADJIGO à introniser plus tard. Les déportés avaient envoyé un télégramme libellé comme suit :

Telegram received in favor Kouakou KPONTON

Télégramme reçu. Nous nous prononçons en faveur de Kouakou KPONTON (pour qu'il devienne le souverain Adjigo).

Quand mon père avait reçu ce télégramme, il avait déclaré à ses enfants qu'il était déjà trop âgé et qu'il préférerait choisir un jeune homme comme futur candidat à introniser. Le choix s'était porté sur le parent Thomas KOFFI qui se trouvait à Vogan (Vo) comme employé de la UAC. Thomas KOFFI avait été invité à venir à Aného et il avait été logé même chez mon père au quartier Landjo.

LA FETE MANQUEE (1926)

La nouvelle du choix de Thomas KOFFI comme futur souverain ADJIGO à introniser fut portée à la connaissance du Gouverneur BONNECARRERE.

BONNECARRERE organise à Aného une grande fête devant regrouper les Adjigo et les LAWSON. On croyait qu'il s'agissait de quelque chose de sincère et que la fête devait mettre fin aux altercations qui opposaient les deux grandes familles depuis des années.

Or BONNECARRERE avait en tête l'idée de continuer à soutenir les LAWSON qu'il avait imposés à la ville d'Aného.

Un crédit avait été voté. On avait acheté des bœufs... tout et tout... Les femmes LAWSON et ADJIGO avaient préparé des mets. On avait invité les notables de Lomé, Monseigneur CESSOU etc. etc.

Le jour de la fête, BONNECARRERE, en tant que Commissaire de la République Française au Togo devait prononcer un discours d'ouverture. Dans le discours on avait été surpris de l'entendre dire que les Adjigo devaient rester sous l'autorité des LAWSON.

Cette déclaration avait provoqué des remous au sein de la foule. Alors DZAGLI-DZAGLI BRUCE, le candidat qui avait été déporté, avait posé à Thomas KOFFI la question de savoir comment l'affaire avait été réglée avant qu'ils ne fussent ramenés de Mango. « Comment se fait-il que le Gouverneur dit

maintenant que le candidat ADJIGO doit rester sous les LAWSON.»

Alors, il prit Thomas KOFFI par le bras et dit :
« quittons les lieux ».

Les femmes ADJIGO commencèrent à verser par terre les sauces préparées pour la fête.

BONNECARRERE s'était fâché. Il avait brisé ses lunettes par terre. Il prit sa voiture et retourne à Lomé.

A Lomé, il décida d'obliger les déportés à présenter des excuses, à promettre qu'ils resteraient sous l'autorité des LAWSON, ce sans quoi, ils seraient encore déportés et leurs biens vendus aux enchères.

Pendant que BONNECARRERE organisait ces épreuves de force, les ADJIGO avaient envoyé un télégramme à leur avocat CASLEY HEYFORD qui se trouvait à Accra. Et ce dernier avait protesté contre les actes d'humiliation antidémocratiques que BONNECARRERE continuait de commettre alors que le Togo était seulement placé sous le Mandat de la France.

CASLEY HEYFORD avait envoyé un télégramme à Genève et on avait dû faire savoir à BONNECARRERE que les mesures qu'il prenait devaient être considérées comme nulles et sans effet parce qu'on ne devait pas forcer les ADJIGO à signer comme quoi ils devaient rester sous l'autorité des LAWSON.

Les ADJIGO avaient donc la possibilité de continuer à lutter pour arriver à faire éclater au grand jour ce qu'ils considéraient comme leur droit.

BONNECARRERE avait essayé de nuire à Thomas KOFFI en l'obligeant à signer un texte d'après lequel toutes les familles ADJIGO d'Aného devaient rester séparés du chef choisi et que ce dernier n'aurait de droit que sur les membres de la famille DJIYEHOUÉ. Or le clan ADJIGO est composé de plusieurs grandes familles. Signer un tel texte c'aurait été trahir la cause Adjigo. Thomas KOFFI avait dû donner sa démission ; il avait abdiqué. Il avait quitté Aného pour aller rester à Cotonou et ce jusqu'à sa mort.

Les ADJIGO devaient continuer leur lutte.

DE LA BROCHURE « ADJIGOVI » (1926 – 1933)

A cette époque, il y avait à Cotonou un parent qui s'appelait Blaise KUASSI. Il était journaliste. C'était un ADJIGO. Blaise KUASSI était venu au Togo. Il m'avait rencontré et on avait décidé de la rédaction d'une brochure pour publier les droits des ADJIGO.

Moi je faisais les brouillons ici à Lomé. Je les envoyais à Cotonou. Blaise KUASSI s'occupait de la mise au net et finalement on a fait imprimer la brochure en France.

- C'est l'ADJIGOVI ?

- Oui c'est l'ADJIGOVI (publié en 1933 et dont nous reproduisons ci-dessous le texte intégral).

L'ADJIGOVI avait causé non seulement un mécontentement vif mais une certaine peur chez les LAWSON.

La manifestation de Lomé de Janvier 1933 avait causé le rapatriement du gouverneur DE GUISE (1931 – 1933), successeur immédiat de BONNECARRERE.

On avait envoyé au Togo le gouverneur PÊTRE (1933 – 1934). Un jour, PÊTRE avait invité le chef des familles ADJIGO, Kouakou KPONTON, mon père, au sujet de la brochure ADJIGOVI. On avait invité également à se rendre au Commissariat de la République à Lomé un Adjigovi qui se trouvait à Lomé ; c'était Hubert KPONTON, moi-même.

Le commandant de Cercle d'Aného qui s'appelait Jean LANREZAC avait pris mon père dans sa voiture. Et mon père

était accompagné du notable William Kodjovi Atiogbe OHIN. Il y avait également l'interprète de l'administration d'Aného qui s'appelait DOSSOU ; il est déjà mort ; c'était un Pédavi (du peuple Péda). C'était un jeudi ; nous étions en 1934. On devait se présenter chez le gouverneur à 15 h.

Moi, je croyais être le seul invité. Arrivé au Gouvernement à 15 h. Je vis mon père qui sortit de la voiture du Commandant de Cercle d'Aného.

- Mon père me demanda : Messanvi ! oyo wo tyan ? = Messanvi on t'appelé aussi ?

- Oui on m'a invité aussi. De quoi s'agit-il ?

Mon père dit qu'il ne savait pas.

En montant dans le Palais, j'avais rencontré dans les escaliers M. FOURSAUD ; il est déjà mort ; il était Commandant de Cercle d'Aného plus tard.

FOURSAUD m'avait demandé s'il était vrai que j'étais le ministre des ADJIGO à Lomé. Je lui avais répondu que personne ne m'avait nommé ministre.

Il dit : « Allez, montez, le gouverneur a besoin de vous ». On était monté.

Le gouverneur était assis ; moi j'étais à sa droite ; mon père était assis face au gouverneur ; Kodjovi à côté ; le Commandant de Cercle entre mon père et moi ; DOSSOU l'interprète était à gauche du gouverneur.

Le gouverneur pose à mon père la question de savoir qui avait rédigé la brochure Adjigovi.

Mon père répondit : « Ce sont les familles ADJIGO »

Le gouverneur répliqua que la réponse n'était pas exacte.

- Qui a rédigé la brochure continua-t-il ?

- Mon père dit qu'il ne pouvait pas avancer de noms ; que c'étaient toutes les familles ADJIGO qui avaient décidé la rédaction de cette brochure-là ; chacun donnait des renseignements, ce qu'il savait de l'affaire.

Après, le gouverneur avait posé à mon père la question de savoir pourquoi nous avions eu le courage de publier une telle brochure dont certains passages portent atteinte à l'honneur du gouverneur BONNECARRERE qui après tout était un représentant de la France qui est une grande puissance du monde.

Mon père avait fait la réponse suivante :

- « Monsieur le Gouverneur, chez nous, quand deux enfants se battent, le père ne se permet pas de frapper l'un deux ; il invite tous les deux ; il pose la question de savoir pourquoi ils se querellent. Dans l'affaire ADJIGO-LAWSON, depuis l'arrivée de BONNECARRERE, on ne s'est jamais comporté de cette façon-là. Le gouvernement français a toujours manifesté une certaine haine à l'endroit des ADJIGO. Les LAWSON étaient tout puissants et tout leur était permis. Comme le gouvernement français, puissance mandataire, n'a jamais cherché à savoir pourquoi les ADJIGO persistent dans la lutte, nous avons décidé de publier cette brochure-là pour que tout le monde sache pourquoi nous luttons ».

Quand mon père avait fait cette réponse-là, M. PÊTRE avait repris : « Vous savez très bien, Kouakou KPONTON,

qu'il n'y a pas longtemps il y a eu des manifestations à Lomé (la Révolte de Lomé), des dégâts matériels avaient été causés ; il y avait des morts, un tirailleur fou avait tiré sur des gens ; il y a eu des histoires très graves.

« Moi, je vous conseille de vous faire rendre les exemplaires vendus parce que je ne voudrais pas que cette brochure circule ; sinon ce serait des histoires, il faut les ramasser. »

Là, LANREZAC prit la parole en disant que le vieux Kouakou KPONTON est un homme très pacifique ; il avait essayé de flatter mon père.

Mon père avait fait la réponse suivante : « nous les noirs nous n'avons pas de fusil, nous n'avons pas de canons ; nous sommes comme le beurre de karité. Quand la chaleur nous touche, nous fondons. Je ne peux pas me soulever contre l'administration française ; j'obéirai à l'ordre donné. »

Le gouverneur posa la question suivante :

« Est-ce que quelqu'un a quelque chose à dire ? »

J'avais levé la main :

« Monsieur le Gouverneur, au temps de l'esclavage, autrefois avant la colonisation du Togo, nos ancêtres, quand ils étaient rois, percevaient des redevances. Par exemple, le négrier payait des taxes. Les commerçants aussi en payaient au souverain ADJIGO d'Aného. Quand les Allemands étaient venus, ils avaient dit que les perceptions de taxes allaient cesser ; que c'était l'affaire des douanes ; que c'était l'administration allemande qui percevait ces taxes.

« Et on avait remplacé ces taxes par l'allocation viagère. Les ADJIGO touchaient cette allocation viagère jusqu'à l'arrivée de BONNECARRERE. Après la nomination des LAWSON, parce que nous luttions pour nos droits, on avait supprimé l'allocation des ADJIGO. Nous ne touchons plus rien du tout. C'est le chef LAWSON seul qui touche l'allocation.

« Si l'on veut vraiment qu'il y ait la paix à Aného, il faut qu'on voit toutes ces questions d'un œil impartial. »

Alors, le gouverneur m'avait écrasé du regard puis avait ajouté : « ça va, je vais m'occuper de cette affaire-là. »

Puis nous étions rentrés chez nous.

Il faut dire tout de suite qu'environ un mois après on avait pris un arrêté accordant l'allocation viagère à mon père. Les ADJIGO devaient commencer à toucher de nouveau leur allocation.

En ce qui concerne la brochure ADJIGOVI, il y avait à Lomé un certain John ATAYI dont la mère était LAWSON. J'étais instituteur, je servais à l'Ecole Sanoussi à cette époque-là en 1934. (Sanoussi était à l'emplacement du siège du Fonds de la CEDEAO en face du Centre Culturel Français sur l'Avenue du 24 Janvier, ex Avenue des Alliées).

Un jour, John ATAYI m'avait envoyé son planton (ATAYI était haut fonctionnaire) pour me provoquer. Le planton me dit qu'il venait de la part de John ATAYI pour prendre les exemplaires de la brochure ADJIGOVI que j'avais déjà ramassés, repris à ceux qui les avaient achetés.

- Est-ce que ça avait été fait effectivement ?

- On ne faisait rien du tout.

En ville, les fonctionnaires n'étaient pas contents ; ils disaient qu'ils ne rendraient pas ce qu'ils avaient acheté. Les LAWSON n'avaient qu'à publier aussi leur brochure, en réponse à la brochure ADJIGOVI.

J'avais répondu au planton que je n'avais pas réussi à me faire rendre les exemplaires que j'avais vendus. Deux ou trois jours après, le planton revint encore. Je le chargeai d'aller dire à John ATAYI de me "foutre la Paix". De quoi se mêlait-il lui ?

Allez dire à John ATAYI ceci :

- Quand un boutiquier vend des marchandises est ce qu'il prend le nom des acheteurs.

- "Pourquoi il exigeait les exemplaires ?

- Parce qu'il était Lawsoniste.

J'avais déjà écrit à Blaise KUASSI qui se trouvait à Cotonou pour lui rendre compte de la réunion tenue sous la présidence du Gouverneur PÊTRE.

Blaise KUASSI écrivait au Gouverneur Général à Dakar, M. BREVIE. Celui-ci n'était pas tout à fait d'accord avec BONNECARRERE. BREVIE en voulait à BONNECARRERE parce que quand il avait été nommé Gouverneur Général de l'AOF, BONNECARRERE avait protesté. Ce dernier avait écrit en France pour dire qu'il était le plus ancien gouverneur et pourquoi il n'avait pas été nommé Gouverneur Général.

BREVIE en voulait donc à BONNECARRERE. Quand la lettre de protestation de Blaise KUASSI était parvenue à BREVIE, celui-ci avait envoyé à Lomé un télégramme libellé comme suit : "Laissez circuler l'innocent Adjigovi".

Quand le Gouverneur PÊTRE avait reçu le télégramme, il avait téléphoné au Commandant de Cercle d'Aného pour lui dire de rendre à Kouakou KPONTON le Paquet d'Adjigovi qu'il avait reçu. Il appela mon père et lui remit le paquet d'Adjigovi. Mon père demanda au Commandant de Cercle ce qu'il devrait faire avec le paquet d'exemplaires d'Adjigovi. "Allez les vendre si vous le voulez" lui répondit-on.

C'était exactement ce qui s'était passé. On avait rigolé.

A D J I G O V I

A A A

D D D

J J J

A D J I G O

G G G

O O O

IMPRIMERIE MODERNE
Place de l'Hôtel-la-Ville
PRIVAS
 1930

A D J I G O

INTRODUCTION

Si la France a merveilleusement réussi partout où elle est installée, ALGERIE, MAROC, TUNISIE, et toutes les Colonies et mandats, c'est plus par son habile politique d'assimilation que par l'autorité propre.

Souvent, les terres conquises au prix du sang versé par des milliers de ses meilleurs enfants, recouvrent presque immédiatement une indépendance complète ou presque. L'ALGERIE forme trois départements, la TUNISIE, un protectorat, le MAROC a son Sultan. Restent les COLONIES.

Les COLONIES sont, elles, en période de formation. Manquant pour ainsi dire d'homogénéité, il faut arriver à former, pour chacune d'entre elles, une sorte de bloc permettant l'unification, au moins partielle, des races vivant à l'intérieur des limites définies par les traités ou les décrets. L'attente peut-être longue, le travail pénible, mais la compréhension des gouvernants, alliés à une large bienveillance, a permis, dans la majorité des cas, cette évolution peut-être lente, mais certaine, des sujets français en retard sur la civilisation actuelle. Des cas d'opposition douloureuse se sont parfois présentés.

Avec l'aide de l'administration, l'on arrive presque toujours à la solution. Mais il est un cas malheureux, où par l'attitude partielle bien arrêtée d'un Gouverneur, par son esprit nettement autocratique, par son intransigeance absolue, une race, les ADJIGO (Cercle d'ANEHO, Togo) a, pendant dix ans, souffert toutes les injustices, toutes les vexations, toutes les brimades. Descendants du fondateur de la cité, ils ont refusé, avec raison, de se laisser mâter, spolier.

Que l'on n'oublie pas que ce n'est pas une politique d'Etat que nous faisons ici, ce serait une erreur de le croire. Nous voulons à l'aide de faits successifs, de documents historiques et probants, tout simplement prouver notre bonne foi et la partialité outrancière de Monsieur BONNECARRERE, Gouverneur, Commissaire de la République au TOGO, du 18 Février 1922 au 27 Décembre 1931.

Nous voulons simplement faire un exposé des faits, faire comprendre nos droits et rétablir chacun dans ce qui lui revient.

CHAPITRE II

Anecho. – Son origine.

Son histoire avant l'occupation

A 43 kilomètres à l'est de LOME, capitale du TOGO, assise sur une langue de terre entre la lagune et la mer, se trouve la petite ville d'ANECHO, chef lieu du cercle du même nom.

Ce cercle est limité au Sud, par le Golfe de Guinée (ou du Bénin), à l'est, par le fleuve MONO, qui le sépare du DAHOMEY. A l'ouest, un petit cours d'eau, le HAHO, marque une limite assez imprécise, de même que celle du nord, distante de 90 kms de la mer.

La population est, pour les trois quarts, de race MINA, (du Portugais EL MINA, la mine) qui n'est autre qu'une branche de la grande famille FANTI, (GOLD COAST). Les originaires d'EL MINA, portaient le nom d'ANE, d'où provient le nom de la ville : ANE-WO-BE-HO, par simplification ANECHO, la maison des ANE.

L'on compte environ 110 à 120.000 habitants dans le cercle. Outre les MINA (ou GUEN) dont nous venons de parler l'on trouve les ADJA, qui ne sont autres que des FON, comme les naturels de PORTO-NOVO, d'OUIDAH ou d'ABOMEY, Ce sont les véritables autochtones, puisque leur lieu réel d'origine est TADO, sur le MONO pas bien loin, au Nord.

Il y a aussi des HOUATCHIS, qui proviennent probablement du nord du DAHOMEY, d'où ils auraient été

refoulés sur HOUANCHIN (NUADJA) près d'ATAKPAME (TOGO). Il y a aussi, du reste, quelques originaires de la région d'ABEOKOUTA. Toutes ces peuplades ne forment que le quart de la population du CERCLE.

Les MINA ont donc en tout et pour tout la priorité, ayant le nombre.

Il y a une chose que personne n'a jamais pu nier, et qu'Allemands et Français ont successivement reconnue exacte, c'est la fondation d'ANECHO par le chef QUAM-DESSOU.

Le Révérend Père CHAZAL, des Missions Africaines de LYON, supérieur de la Mission d'ANECHO, dans une très belle étude sur les habitants de la région, écrit :

QUAM-DESSOU est un notable d'EL-Mina, Voici la particularité qui lui aurait valu son deuxième nom, Sa mère, sur le point de le mettre au monde, va puiser de l'eau à une lagune qui s'appelle DESSOU ; l'effort qu'elle fait, détermine l'arrivée de l'enfant qui reçoit le nom de la lagune.

QUAM est un commerçant et possède des esclaves. Il a la main dure et il lui arrive plusieurs affaires désagréables avec ses premiers serviteurs.

Il demande la mort de l'un d'eux. On juge l'affaire et on décide que ce n'est pas le serviteur qui doit être mis à mort, mais le maître. Celui-ci est de la famille royale, on ne peut le tuer, et son impunité allume la haine. Cependant il est toujours chef et un deuxième jugement met encore en lumière

ses forfaits. QUAM, pour échapper à la vengeance qui le menace, décide de s'enfuir.

Il s'embarque avec quelques compagnons à bord des bateaux portugais qui se rendent à GRAND POPO et OUIDAH pour le trafic des esclaves ; il se livre à ce commerce et sert d'agent aux blancs. Un jour, un vaisseau se trouve en face d'un rivage qui sera celui d'ANECHO. Calme plat, on est immobilisé comme le fut Saint François Xavier dans les mêmes parages. Plus de vivres. QUAM descend à terre et se dirige vers quelques cases qu'il vient d'apercevoir. Ce sont des cases de pêcheurs, venus de GRAND POPO pour jeter leurs filets près de ces rives où le poisson abonde. Le lieu ne déplaît pas à QUAM. Il songe à un pied à terre et même à une installation définitive. Ces terres appartiennent au roi de GLIDJI, paraît-il, dont le village est à deux pas de l'autre côté de la lagune. Il vient d'être fondé par FOLLI-BEBE, venu de la région de QUITA. Lui-même a demandé au roi ADJA de GRAND POPO l'autorisation de s'établir entre la mer et la lagune. QUAM est accueilli avec bienveillance par FOLLI. Il pourra s'établir entre la mer et la lagune, faire du commerce avec les blancs. Mais pour que cela soit définitif, il faut d'abord aller voir le chef de GRAND POPO qui exerce toujours la souveraineté. Ce chef s'appelle AHOLOU AWOUSSA et réside à AGBANAKEN. QUAM se rend auprès de lui et obtient définitivement la concession de la plage, depuis GBEDJEN, à l'est de la future ANECHO, jusqu'à GATCHEN, à deux kilomètres à l'ouest. QUAM donne en retour de l'argent, de l'alcool, et du tabac et retourne dans son pays d'origine pour rassembler sa famille et s'assurer le concours de ses amis. Tout le monde se met en route par exodes successifs. QUAM, arrivé le premier, bâtit

les premières cases en un lieu appelé AGBODJI, la porte fortifiée, car les nouveaux venus, habitués à la guerre, se fortifient. ; on ne sait pas ce qui peut arriver. ANECHO est fondé. La race MINA va se préciser et se développer.

PREMIERS ROIS D'ANECHO. – QUAM-DESSOU, le fondateur devenu vieux, n'a pas d'enfant pour le remplacer. Il a envoyé sa jeune progéniture en CÔTE D'OR pour s'y instruire. Mais sa sœur a un garçon d'un chef d'EL MINA : c'est AHLONKO, tonnelier de profession. Il est à ce moment à OUIDAH, auprès des Portugais. QUAM le mande auprès de lui. AHLONKO vient et prend la succession, continue les bonnes relations avec GLIDJI. Il a pour successeur SEKPON, fils de QUAM-DESSOU et de AYELI. Puis selon la coutume assez suivie de succession royale d'oncle à neveu, au lieu de père en fils, c'est COMLAGAN, fils d'AHLONKO, qui devient roi, après la mort de SEKPON. COMLAGAN, pense qu'il est avantageux pour lui, d'être en bons termes avec les PORTUGAIS. Déjà SEKPON, son prédécesseur, avait accordé à FELIX de SOUZA, de OUIDAH, une concession au lieu dit ADJIDO, (Dieu me vient en aide, expression portugaise). L'amitié grandit entre de SOUZA et COMLAGAN : invitations, festins, cadeaux mutuels... jusqu'au jour où une des femmes de COMLAGAN inspira une passion violente au CHACHA (c'est ainsi que l'on appelait de SOUZA, en souvenir d'une dignité obtenue du roi du DAHOMEY, GHEZO). Un serviteur de COMLAGAN fut chargé d'enlever la femme convoitée et de la remettre au CHACHA. Ce fait mit fin aux relations amicales.

C'est alors qu'interviennent les LAWSON. Qui étaient donc ces LAWSON ? Sous le règne d'AHLONKO-FOLI, un anglais vint un jour demander à celui-ci, un jeune-homme pour l'emmener comme boy en ANGLETERRE et le faire instruire.

A ce moment là, peu de personnes connaissaient la valeur de l'instruction et, AHLONKO-FOLI ne voulait point se séparer de ses enfants. Cependant, ne pouvant refuser d'accéder à la demande de l'Anglais, il fit transmettre la demande au roi de GLIDJI.

A cette époque, il y avait à AGOKPAME, une famille d'étrangers appelés LATE AWOKOU. Le roi de GLIDJI leur avait donné un terrain pour leur permettre de s'installer. C'est dans cette famille que le roi de GLIDJI choisit le boy qui devait suivre le blanc en ANGLETERRE.

Le jeune LATE AWOKOU s'embarqua donc pour l'EUROPE.

Lorsque celui-ci revint du pays des blancs, muni d'un certain bagage intellectuel et de belles manières, il exprima au roi AHLIN, successeur d'AHLONKO-FOLI, le désir de rester dans son entourage. AHLIN lui fit don d'un nouveau terrain, situé à FANTEKOME (un des quartiers d'ANECHO).

AHLIN mourut, et SEKPON le remplaça. Après SEKPON, COMLAGAN monta sur le trône d'ANECHO.

Sous le règne de COMLAGAN, le Capitaine LAW, de la marine anglaise, emmena en Angleterre, comme boy, le fils de LATE AWOKOU, appelé ZANKLI.

A son retour à FANTEKOME, ZANKLI troqua son nom contre celui de LAWSON, (fils de LAW).

Voici donc l'origine de la famille LAWSON établie.

Cette famille s'agrandissant sans cesse, le terrain de FANTEKOME ne pouvait plus suffire. Une concession leur fut accordée par le nommé EKOUE-EGAN. Cette concession était un jardin, où, antérieurement le propriétaire cultivait du gombo. L'endroit s'appelait BASSADJI (aujourd'hui BADJI).

ZANKLI LAWSON, plus instruit que ne l'était généralement les gens du pays, cherchait à obtenir la considération de ceux-ci aux dépens du roi COMLAGAN, d'où mécontentement de ce dernier qui le fit ultérieurement chasser. Plus tard, ZANKLI-LAWSON s'unira aux parents mêmes de COMLAGAN pour le détrôner.

COMLAGAN est de fait, peu aimé de ses sujets ainsi que des membres de sa propre famille. Sa morgue hautaine, sa dureté de cœur éloigne de lui ses amis.

Excessivement avare par-dessus le marché, ses seules prodigalités iront aux femmes. A plusieurs reprises COMLAGAN n'a pas voulu s'incliner devant certaines coutumes du pays, et cela uniquement parce qu'elles exigeaient des dons assez conséquents de sa part.

Une sorte d'association se forma dans la famille même pour le renverser.

Un jour, une bande de jeunes gens vint mettre le feu à son petit magasin à poudre.

COMLAGAN surpris, et sentant qu'une révolte grondait et sachant qu'il ne serait pas le vainqueur, s'enfuit d'ANECHO en passant à marée basse, l'embouchure du MONO, marcha vers l'est, quelques kilomètres sur la plage, puis ses hommes débroussèrent une sorte de plateau, entre la lagune et la mer. Des cases se montèrent. C'est aujourd'hui le village d'AGOUE.

Après le départ précipité de COMLAGAN, ANECHO tomba quelques temps dans une sorte d'état anarchique. Tous les membres de la famille royale n'avaient pas suivi COMLAGAN. Au bout de quelques temps, et selon les coutumes du pays, ASSRIVI, neveu de COMLAGAN, monta sur le trône.

Dès la nouvelle de la fuite de COMLAGAN, LAWSON crut le moment arrivé et se proclama, lui-même, roi d'ANECHO.

De cette époque date la lutte continuelle entre les ADJIGO membres de la famille royale d'ANECHO, et les usurpateurs : les LAWSON.

Pendant de longues années, la lutte n'eut qu'un caractère local extrêmement réduit, avec des hauts et des bas de chaque côté. Ce n'est que lors de l'installation et de la

prise de possession du pays par les Blancs, que la lutte s'accroît et prit une allure de guerre civile, donnant tour à tour l'avantage à l'un ou l'autre, selon que l'Administration prenait officiellement ou officieusement, partie pour l'un ou pour l'autre.

CHAPITRE III

Anécho et l'occupation allemande

Avant de mettre en avant les preuves irréfutables (administratives) de nos droits, il peut paraître intéressant de faire une incursion dans ce que disent les livres.

HUGO ZOLLER dans : Die Reise ins TOGOLAND, écrit à la page 71 les lignes suivantes :

« Un cousin du soi-disant roi LAWSON, noir instruit et très intelligent, originaire de la Gold Coast, revint d'Europe, et tenta dès lors, de saper l'influence des chefs de la région aux profits du dénommé LAWSON cherchant à placer celui-ci sous l'influence anglaise.

« Du reste, ce cousin de LAWSON, toucha pendant son séjour à ANECHO, des appointements de 300 livres sterling, comme Ingénieur du Gouvernement Anglais.

« LAWSON, se sentant assez fort, commença par un palabre au sujet du partage des droits de douanes et des rentes que servaient les commerçants européens, en vertu de certains traités considérant les indigènes comme propriétaires fonciers.

« LAWSON voulant mettre les habitants d'ANECHO dans l'obligation de renoncer à travailler pour les commerçants européens, une canonnière anglaise vint se mettre à l'ancre devant ANECHO, pendant six semaines.

« Mais soudain les événements prennent une autre tournure, car dans les premiers jours de Février 1884, le Gouverneur Anglais de la Gold Coast, M. ROWE, qui se trouvait à ANECHO, part brusquement.

« La corvette allemande SOPHIE qui se trouvait à l'ancre à LOME, vient à ANECHO.

« Après trois jours de débats, tous les chefs présents, sauf LAWSON, signèrent un contrat, par lequel ils s'engageaient à ne plus porter atteinte à la liberté du commerce et d'observer les engagements déjà en vigueur.

« LA SOPHIE lève l'ancre pour Grand Popo, mais à peine est-elle hors de vue que LAWSON fait des préparatifs pour empêcher, par la force, les piroguiers de se mettre à la disposition des commerçants.

« C'est alors que M. BARTHO, un commerçant allemand, prend un cheval et part à Grand Popo, pour décider le Commandant Allemand de la SOPHIE, à revenir à ANECHO.

« Le 3 Février, la SOPHIE débarque des troupes à BADJI (demeure des LAWSON) par la lagune. Les Allemands font prisonnier le célèbre Ingénieur et l'envoie en Allemagne, comme otage, avec les nommés Albert WILSON, J. F. CREPPY et Robert GOMEZ ».

Plus loin à la page 166, nous relevons encore ceci :

« Cet ingénieur était avant tout, un homme d'argent bien supérieur par la ruse et par l'art de parler à ses frères de

race ; il s'intitulait tantôt Prince régent, tantôt Premier Ministre. LAWSON se laisse nommer par lui roi à BADJI, village sur la lagune, en face d'ANECHO »

Nous donnons ci-dessous, copie des deux pièces officielles (contrats) passés entre les chefs d'ANECHO et environs et les maisons de commerce de ce pays. L'un de ces contrats porte la signature du Capitaine de corvette STUBENRAUCH, Commandant le S. M. S. SOPHIE.

Copie de Ad. II 12105/64

Disposition 1

« Ceci est pour certifier qu'entre les Agents de la Bremen-Factory et H.F.A. ECCARIUS. ITAY AJAVON, H. RANDAD commerçants à PETIT-POPO (ANECHO) et CODJOVI, chef de PETIT-POPO (ANECHO), HUNFION, chef de PETIT-POPO, le contrat suivant a été conclu et est intervenu :

« Les droits que les sus-dits commerçants ont à payer aux chefs susnommés, pour les produits exportés de PETIT-POPO, ont été établis d'un mutuel accord entre les deux parties, et qui consisteront en :

Pour les amendes : un shelling ou une « head of cawries » pour chaque tonne embarquée.

Pour l'Huile de palme : un shelling ou une « Head of cawries » pour chaque tonne embarquée.

« En outre, les commerçants susmentionnés, s'engagent à faire présent aux chefs susmentionnés, à la fin de chaque année, d'un baril de rhum et de cent têtes de tabac.

« En considération de ceci, les chefs ci-dessus, promettent de ne mettre aucun obstacle en quoi que ce soit dans la voie du commerce entre ces commerçants et le peuple dans et aux alentours de Petit Popo, mais de s'intéresser aux commerçants avec tout le respect possible.

« De ce contrat, il existe deux exemplaires de même teneur et date, chaque partie en tenant un.

« En foi de quoi, nous apposons nos signatures.

« Ainsi fait à Petit Popo, le dixième jour de Février 1882

Ont signé :

ITAY AJAVON, H. RANDAD, H. F. A. ECCARIUS, F. REINMAN, Agent de la Bremen-Factory

« La Bremen-Factory n'aura à payer aucun droit aux susnommés chefs, avant l'expiration du contrat avec M. AJAVON, lequel sera mis en valeur le 1^{er} janvier 1883.

Les témoins :

A. F. d'ALMEIDA et F.F. d'ALMEIDA

Signatures :

F. REINMAN

CODJOVI, Cabocaires (signés)

HUNFIO, (chef signé)

Copie Ad. II 12105/84

Disposition 4

CONTRAT

Entre les factoreries allemandes, à savoir :

« Bremen-Factory	Agent	F. REINMAN
« HANSA	“	H. P. A. ECCARIUS
« HAMBOURG	“	H. RANDAD

d'une part

« et les chefs suivants de Petit-Popo, à savoir :

Roi AWUSHU de GREEDJIE et Petit Popo

Chef PEDRO QUADJO

Chef QUADJOVI

d'autre part,

« Le contrat suivant a été fait, que l'arrangement existant entre lesdites maisons allemandes et le Chef QUADJOVI, signé le 10 Février 1882, suivant lequel les susmentionnées maisons allemandes ont à payer un certain droit sur les produits de Petit Popo, aussi bien que les contrats concernant les rentes foncières à être payées par les commerçants allemands, sont reconnus par les chefs prénommés comme les seuls légaux.

« Les susnommés chefs, sont tenus de prêter concours et protection aux maisons allemandes, et prévenir tous obstacles et difficultés dans les affaires commerciales et privées.

« De ces contrats existent sept copies de même teneur et date, dont chacun des soussignés en a un exemplaire en sa possession.

En témoignage de quoi, les deux parties ont signé ce contrat.

« Petit Popo, le 4 Février 1884.

F. REINMAN of Bremen Factory
H. F. A. ECCARIUS of Hansa Factory
J. H. RANDARD of Hambourg Factory
Roi AWUSHU de Greedjie et Petit Popo
Chef QUADJOVI de Petit Popo
Témoins des différentes marques :
A.F. d'ALMEIDA
ITAY AJAVON
R.F. d'ALMEIDA
R. J. GARBER
Signé en ma présence :

STUBENRAUCH
Capitaine de Corvette
Commandant le S. M. S. «SOPHIE »

Par la faute des LAWSON, les commerçants établis à ANECHO (maison d'origine allemande) ont dû faire appel à la force armée allemande.

D'une duplicité effrayante, LAWSON ne tardera pas à faire son « mea culpa » et à se rallier aux contrats faits sans lui, quitte, plus tard à hurler dans les antichambres administratives du TOGO Français, que ce sont les ADJIGO qui ont fait venir les Allemands à ANECHO, et que les ADJIGO sont les éternels ennemis des FRANÇAIS.

Il est du reste fort aisé de réfuter cette accusation, et nous le verrons en temps et lieu.

Le 4 Février 1884, il se rallie aux traités ci-dessus.

Copie Ad, 11. 12105/84
 Disposition No. 12.

“Par ce présent, nous les soussignés sommes d'accord pour être personnellement responsables avec toutes nos familles, des troubles, dommages, empêchements ou pour tout ce qui serait une cause d'empêchement pour le commerce ou indirectement, pouvant surgir entre la famille LAWSON ou ses partisans et tous sujets allemands résidant à Petit Popo, objet pouvant comprendre les krooboys, les manœuvres, clerks, négociants, etc, employés par eux, ou sur toute propriété appartenant à des sujets allemands. Il est clairement entendu que les soussignés acceptent le premier contrat fait par les maisons allemandes avec le chef QUADJOVI de Petit Popo, et le contrat fait par les maisons allemandes avec le roi de Greedjie et le chef PEDRO QUADJO.

Petit Popo, le 4 Février 1884.

G. A. LAWSON roi,

Suivent de nombreuses signatures. “

Ce n'est pas tout. Chaque fois qu'une question quelque peu délicate est en jeu, LAWSON et les siens, dont le sens politique bien personnel et très développé, savent, à chaque succession, tirer leur épingle du jeu, en encaissant le plus possible ... marks, livres ou francs, ainsi que nous le verrons ultérieurement.

Mais les Allemands ne s'y laissent pas toujours prendre.

Au courant des multiples intrigues menées par les LAWSON et leurs partisans, ils n'accepteront jamais que LAWSON porte le titre de roi dont il aime tant à se parer.

Il ne faut pas oublier que les ADJIGO, dès le début, ont toujours été reconnus comme les ayant droit.

Le 27 Août 1892, la lettre suivante était adressée au chef QUADJOVI.

Commissaire Impérial pour le Togo.

Zébé, le 27 Août 1892

Traduction-Original dans les Archives.

XII. B. 13

Chef,

« Je vous informe par la présente, que le commissaire Impérial, en considération de votre situation de Chef d'ANECHO et représentant reconnu de la succession du Chef QUADJOVI dans la même ville, vous accorde une rente annuelle de 1.500 marks à compter du 1^{er} Août de cette année, par la Caisse du Commissariat, en deux termes annuels, tous les six mois, au dernier jour de juin et au dernier jour de décembre de chaque année. Puisqu'il est de plus coutume dans le pays de fêter les fêtes indigènes au mois de septembre, laquelle coutume cause aux chefs certaines dépenses régulières, ainsi, ai-je donné autorisation et par conséquent mandat à la caisse que la moitié des termes échéant au dernier décembre, puisse vous être payée d'avance au commencement de Septembre.

En revanche, le Gouvernement Impérial attend que vous continuiez à favoriser le commerce, à obliger les indigènes placés sous votre influence, à procéder à l'élargissement des rues et des routes, et à leur maintien en bon état, à soutenir en tout les autorités européennes dans les

mesures favorables au bien-être du pays, et tenir votre peuple dans l'ordre et la paix. Si vous ne remplissez pas les susdits devoirs, ou si par votre conduite, vous provoquez d'une façon quelconque le mécontentement du Gouvernement Impérial, je puis, par un ordre spécial, vous supprimer en totalité, ou en partie, le versement de cette rente.

Le Commissaire Impérial,
Von PUTTKAMER.

A QUADJOVI, chef d'ANECHO
No. 2092

Cet acte sera repris et confirmé aux descendants du Chef QUADJOVI en 1906.

Mais les palabres, si en principe cessent du côté de l'Administration allemande, les LAWSON, eux, ne cesseront pas la lutte menée avec tant d'ardeur, et pas toujours loyalement, il s'en faut de beaucoup. Ils arriveront même, de quelle façon, et par quels moyens, à obtenir, momentanément, le titre de chef.

Seulement, les Allemands n'admettront jamais que l'un des LAWSON prenne le titre de roi. Voici du reste encore un rapport qui éclaire passablement la situation.

Brnimkaamt Anécho
Togegebiet
No. 293.

Zébé, le 3 Avril 1906.

« Je transmets au Gouvernement Impérial; la copie certifiée conforme du procès verbal d'élection du successeur de LAWSON III, d'après lequel JACKSON LAWSON a été désigné à l'unanimité. En conséquence de ce choix, je demande instamment à lui remettre ses pouvoirs, et à ce qu'il commence à recevoir l'indemnité.

« L'élection a eu lieu correctement. J'ai eu l'impression que la question était indifférente aux deux parties.

« Mais aussitôt après la mort de LAWSON III, la vieille lutte pour la royauté à Anécho a recommencé et les interminables discussions furent reprises.

« Le parti QUAMVI (GARBER) ayant réclamé que le successeur de LAWSON ne puisse s'appeler ni signer roi, et que QUAMVI, devait être nommé Grand Chef d'Anécho.

« Bien que j'ai exposé et répété aux deux partis que le gouvernement ne reconnaît pas le titre de roi et que les questions doivent être réglées par les 3 chefs d'Anécho, les partis n'ont pas pu arriver à s'entendre, notamment celui de LAWSON qui conserve pour lui le titre de roi (bien que non reconnu par les autorités).

« Pour éclaircir l'historique de ces deux partis, j'ai dressé un arbre généalogique, dont voici les conséquences :

1. Le Chef actuel QUAMVI descend en droite ligne, de père en fils, du fondateur d'Anécho.
2. Les LAWSON ne sont rattachés qu'indirectement à QUAM-DESSOU par les femmes.

3. Le père de LAWSON I (AUKU ou AWOKOU décédé) n'est arrivé qu'après la fondation d'Anécho.

« Le parti LAWSON reconnaît ces trois points. Il revendique le droit à la dignité de Grand Chef en invoquant le fait que LAWSON ayant chassé vers Agouè, le chef COMLANGAN ainsi que le chef QUADJO AGBOSSOU vers Porto Seguro, il est devenu le seul maître d'Anécho et par suite a droit, ainsi que ses successeurs, au titre de roi.

« Cette réclamation est fausse, car le fils AHLI, du chef COMLAGAN, est resté à ANECHO avec beaucoup d'autres personnes, et a installé son neveu ASSRI, neveu de COMLAGAN comme son successeur contre quoi LAWSON n'a rien pu répondre. COMLAGAN a été probablement chassé avec l'aide de sa propre famille dont il était détesté.

« A mon point de vue, ces vieilles histoires ne sont plus à envisager pour le gouvernement, seul compte l'attitude des partis au moment de l'occupation du Togo par l'empire allemand et par la suite.

« Or, il existe maintes intrigues du côté de la famille LAWSON qui essaya à plusieurs reprises, de livrer ANECHO aux anglais, d'autre part, nous devons remercier le Grand père de QUADJOVI qui était alors chef, de ce qu'il a remis Anécho au Gouvernement allemand (en dehors du Chef Pedro QUADJO et du Chef de Greedjie). D'autre part, QUADJOVI a été le chef reconnu par les commerçants d'Anécho avant l'occupation du Togo par les autorités, ce qui a été ensuite étendu aux trois familles par le Gouverneur PUTTKAMER. Par suite QUAMVI, le petit fils de QUADJOVI est le chef en droit d'Anécho. La raison de ce que les LAWSON se sont emparés du nom de roi, provient, à mon avis, de ce qu'ils étaient mieux élevés et imposaient aux gens d'avantage. Pour mettre fin aux luttes éternelles, je

propose que JACKSON LAWSON reçoive l'ordre, au moment de sa nomination de chef, de ne plus se faire appeler roi pour des affaires extérieures. En même temps je propose que la dignité de Grand Chef soit conférée à QUAMVI.

« PREIL ».

Et la lutte durera toujours, malgré les ordres de l'administration, quelle qu'elle soit, et malgré la succession des événements.

CHAPITRE IV

Les Adjigo et les Français avant l'arrivée de Monsieur Bonnecarrère

Dans son étude sur les diverses questions africaines (The native problem in africa), le professeur Raymond LESLIE BUEL, de l'université d'HARWARD, fait trois fautes en ce qui concerne l'affaire dite des 5 ADJIGO.

Il écrit, pour commencer :

« L'opposition que rencontre l'Administration française au TOGO, chez quelques autochtones, se rattache à la fameuse question ADJIGO. Pendant plusieurs années, deux familles rivales, des LAWSON et des ADJIGO se sont disputé le droit de gouverner les indigènes d'ANECHO, ville située à quelques heures de Lomé. Cette querelle commença en 1884, quand le chef de la famille LAWSON, qui se disait roi d'Anécho, signa un traité plaçant le TOGO sous la protection de la France, tandis que les autres chefs en signaient un deuxième, plaçant le même territoire sous la protection de l'Allemagne. Mais plus tard les Français abandonnèrent leurs droits ».

Plus loin, nous trouvons encore :

« Il (M. WOELFEL) fut remplacé par M. BONNECARRERE qui refusa de ratifier l'installation de BROUGE dans ses nouvelles fonctions. Il est difficile de connaître les motifs de ce refus, mais il apparaît qu'il fut provoqué par le fait que la famille ADJIGO avait protesté contre la remise du TOGO aux Français en 1919, cependant que la famille des LAWSON se montrait francophile. »

Et puis aussi ceci :

« En outre, les ADJIGO étaient protestants tandis que les LAWSON étaient catholiques, ce qui peut avoir été pour quelque chose dans l'appui que les Français donnaient aux LAWSON, puisque les ADJIGO étaient Wesleyens, dénomination qui ressortit à une formation religieuse britannique. »

Dans les trois cas cités plus haut, la contradiction et l'explication ne sont que trop faciles à donner, et nous sommes étonnés que l'on n'y ait pas attaché, dès l'abord, plus d'importance.

Premier cas : L'on accuse les ADJIGO de s'être mis, bien avant l'occupation de fait, sous le protectorat allemand. Les ADJIGO, pas plus que les autres indigènes de ces contrées, n'auraient pu faire, à cette époque là, un « *distinguo* » basé sur une autre chose qu'un avantage quelconque, avantage surtout matériel ; il est à supposer que la psychologie politique de la vieille Europe n'avait pas encore fait de ravages dans ces régions, donc personne ne saurait le leur reprocher.

Or, il ne faut pas oublier que le commerce allemand était à cette époque-là, le véritable roi du Golfe du Bénin. Les habitants d'Anécho, en majeure partie pêcheurs et piroguiers, trouvaient donc leur pain en travaillant pour les factoreries allemandes : Bremen, Hansa, Hambourg. D'autre part, c'étaient encore ces mêmes maisons qui achetaient aux populations agricoles des environs, les produits de leur sol, et répandaient ainsi un certain bienfait dans le pays.

D'ailleurs, l'immixtion des Allemands dans les affaires d'Anécho n'eut jamais lieu, avant les traités, dans le sens de maître à sujet. Il ne faut pas oublier non plus que ce fut un commerçant allemand M. BARTHO, qui partit à Grand Popo, réclamer l'aide de la corvette « SOPHIE », dans

les circonstances racontées plus haut. (Voir page 43 et suivantes.)

Du reste, avant l'arrivée de la corvette allemande, Sir Samuel ROWE, gouverneur de la GOLD COAST, était venu à ANECHO, appelé par les LAWSON. Il s'en retourna presque aussitôt, persuadé qu'il fut de l'imposture des LAWSON.

Il faut aussi signaler que bien antérieurement au traité de 1882, les ADJIGO avaient demandé en 1870, l'arrivée des Français. Seulement ils n'étaient pas venus, car on avait certainement jugé, en haut lieu, inutile de prendre en considération ce qu'avait raconté un petit enseigne de vaisseau, que les hasards avaient fait aborder en cet endroit du Golfe du Bénin.

Preuve nouvelle de la duplicité des LAWSON, puisqu'ils signaient un soi-disant traité avec les Français en 1884, alors que la même année, exactement le 4 Février, le Chef G. A. LAWSON en signait un autre avec les Allemands. (Voir page 43 et suivantes).

Modèle de fourberie, c'est à cela que plus tard, un Gouverneur confiera les destinées d'une région, avec droit de haute et basse justice, sans seulement s'occuper des droits imprescriptibles de l'histoire et du minimum de raison.

Deuxième erreur : jamais les ADJIGO ne se sont opposés ou ont protesté en 1919, contre la remise du TOGO aux Français. La meilleure preuve en est le télégramme suivant :

« Ministre Colonies Paris.

Nous représentants familles qui depuis 1870 ont toujours demandé protection France, qui ont signé en 1885 traité protectorat que considérons toujours en vigueur, n'ayant

cessé rester français, avons appris avec joie entente conclue remettant TOGO FRANCE. Etrangers guidés par intérêts particuliers sans autre titre qu'habitant Lomé adressent câble ministre anglais demandant cession TOGO à ANGLETERRE. Nous soussignés accepterons jamais autre protection que France. Deux cents chefs indigènes intérieurs réunis à nous, demandent instamment que Togo Français englobe pays HO et KPANDO dont habitants parlent notre langue et appartiennent notre famille. Pouvons fournir toutes preuves. Demandons prise possession rapide par France en vue organisation administrative et économique permettant prospérité pays.

OUEBO roi, pour Pedro QUADJO, ADJAVON, pour CODJOVI, GABA, Anécho dix novembre 1919. »

Cela est sans discussion possible.

Troisième erreur : jamais la religion ou une question religieuse n'est intervenue ou a eu une influence quelconque en cette affaire, pour la simple raison que tant chez les LAWSON que chez les ADJIGO il y a eu des protestants et des catholiques.

Il y a eu un pasteur wesleyen qui s'appelle LAWSON à Anécho, et le régent actuel des ADJIGO, le vénérable KUAKOU KPONTON est catholique.

Il semble donc que l'on se soit trop basé sur des faits accidentels, voire sur des racontars sans portée précise, pour établir cette histoire des ADJIGO.

Dans toute maladie, l'on recherche, pour la pouvoir mieux soigner, la cause réelle. Dans cette affaire là, on l'a trop négligée cette recherche. L'on a trop fait preuve de partis pris. Nous le verrons ultérieurement.

Nous passerons brièvement sur les premiers temps de l'occupation française à Anécho. Aucun fait saillant ne se

produit. L'on reste dans l'expectative. Période de stagnation qui accompagne toujours celle d'une réorganisation ou de l'installation d'une nouvelle politique. Avant d'avoir des faits Il faut des papiers.

Ce calme relatif durera jusqu'au moment où l'on songe à nommer un chef supérieur à ANECHO.

Au mois de décembre 1919, Monsieur WOELFEL, Commissaire de la république pour le TOGO, signe un décret maintenant, pour les Chefs de la région, les allocations que leur payaient les Allemands. LAWSON lui, en reçoit une, comme chef de BADJI et non comme chef d'ANECHO, puisqu'en principe, il n'y en a point encore de reconnu officiellement.

Dès que l'on en parlera, la lutte reprendra plus âpre que jamais.

Les Chefs AYITE AJAVON, FRANK GABA, KUAKOU KPONTON, présentèrent à Monsieur WOELFEL, comme candidat, AMOUZOU BRUCE. Le seul tort que l'on puisse reprocher au candidat des ADJIGO est d'avoir fait des études en Allemagne et d'être un ancien fonctionnaire allemand. Ah, les LAWSON ne laisseront pas passer celle-là.

Mais Monsieur WOELFEL, aussi bon Français que ne l'a été plus tard BONNECARRERE en nommant LAWSON chef supérieur, accepte la candidature de BRUCE et prévoit la remise des pouvoirs officiellement pour le mois de Février 1932. C'est donner plus de temps qu'il n'en faut pour agir aux LAWSON, et les Togolais apprendront avec satisfaction, que Monsieur WOELFEL est révoqué.

La médisance avait agi. Le bruit qu'une cession de poudre avait été faite par lui, aux ADJIGO, pour leur permettre d'entamer la guerre contre les LAWSON, s'était répandu sur la terre comme la bave du crapaud ; Il

embarquait le 18 Février 1922, son remplaçant, BONNECARRERE, était arrivé le 30 Janvier. La tragédie commençait.

CHAPITRE V

Avec Bonnecarrere

Avant l'arrivée de BONNECARRERE, le précédant à peine de quelques jours, l'Inspecteur des Colonies HUMBLOT arrivait à ANECHO.

Il installa une sorte de cabinet pour juge d'Instruction, avec les portes gardées par la police, et fit comparaître, devant lui, quelques-uns des notables d'ANECHO.

Lorsque le tour de F. GABA arriva, l'Inspecteur l'interpela d'une façon brutale, lui demandant de quelle façon avait eu lieu l'élection de A. BRUCE, comme chef supérieur d'ANECHO. GABA lui répondit que l'élection avait été faite par les membres de la famille ADJIGO et les familles alliées.

L'Inspecteur rétorqua que cela était faux et que BRUCE avait été choisi et nommé par WOELFEL.

Monsieur HUMBLOT émettait là un argument qui ne tenait pas debout, pour la simple raison que si Monsieur WOELFEL avait fait la nomination, il aurait également donné immédiatement l'investiture officielle, plutôt que de la remettre à une époque plus ou moins éloignée.

D'autre part, M. HUMBLOT manqua totalement de tact et de mesure en traitant GABA de menteur et en le menaçant de déportation pour sa réponse. Ce n'est pas ainsi que l'on fait connaître les bienfaits de la France généreuse et civilisatrice.

Lorsque BONNECARRERE arriva à Anécho, pour sa première visite, le 4 mars 1922, il était d'ores et déjà prévenu de ce qu'il fallait faire, mais ce fut de la bien mauvaise politique que de le faire ainsi voir dès l'abord.

C'est pire que de la maladresse, c'est une preuve flagrante de parti pris, de partialité.

Il semble, en général, que lorsque l'on est appelé à défendre une cause, il est logique d'entendre les deux parties adverses, le pour et le contre. Il donna, en ne le faisant pas, sa mesure monstrueuse d'injustice. L'avenir ne devait que confirmer ce début.

Dans l'après-midi du 6 mars 1922, BONNECARRERE se rendit chez les notables afin de les visiter, mais omit intentionnellement toute visite aux nombreux chefs des familles KODJOVI, GABA, KPONTON, OHIN, BYLL, AJAVON, etc. Le 7 au matin, F. GABA, le seul du parti ADJIGO qui ait reçu une invitation de BONNECARRERE, se rend auprès de lui, qui le reçoit non moins hostilement que quelques jours auparavant, l'inspecteur HUMBLLOT. Au reste, les mêmes questions qu'a posées l'inspecteur, sont posées par le commissaire.

Les témoins de la scène l'ont rapporté assez fidèlement.

BONNECARRERE – Qui a nommé BRUCE aux fonctions de chef supérieur ?

F. GABA – Les membres de la famille.

BONNECARRERE (en colère) – Dites la vérité, sinon je vous déporte ...

Le 8 mars 1923, BODY LAWSON est nommé chef supérieur de la ville d'Anécho. Le décret paraissait au *Journal Officiel* du 1^{er} avril. L'on peut affirmer, sans risque de se tromper, que LAWSON fut nommé et non élu, car les

élections ne furent qu'un simulacre, un paravent, mis pour cacher une pièce montée d'avance.

Dès l'avènement de LAWSON, les actes les plus arbitraires, les plus cruels et les plus inhumains, sont commis par la famille des LAWSON et ses séides, et tout cela sous l'œil du Commandant de cercle, œil qui se fermera toujours sur ce qu'il ne faudrait pas voir. N'a-t-il pas, du reste, des ordres de BONNECARRERE ?

Nous laisserons de côté les insultes dont furent abreuvés les ADJIGO et leurs alliés, nous nous contenterons de relever les faits, quelques faits seulement car il y en a trop.

A peine est-il nommé, que pour se construire un palais LAWSON ordonne à quelques ADJIGO, d'aller à pied à TOKPLI (à 50 kms) chercher de la chaux vive. Les ADJIGO ne sont point des esclaves, ils refusent.

LAWSON commence à se venger de ce refus en faisant supprimer les deux bourses acquises par voies de concours, par les enfants de KUAKOU KPONTON et de Robert SANVEE.

Mais cela ne suffit pas, LAWSON ne s'arrêtera pas là ; KOUAOVI est un noble de la famille ADJIGO. Il est père de plusieurs enfants, et possède une vaste plantation.

LAWSON déclare que c'est lui qui a fait campagne contre son ordre d'aller chercher la chaux à TOKPLI.

KOUAOVI AGBODOGA est arrêté le 5 Avril 1922, et conduit à Zébé, au commandant de cercle, qui ne se donnera même pas la peine de l'interroger. Le lendemain de son arrestation, il est conduit chez LAWSON où une sorte de tribunal est réuni. Naturellement, ce tribunal pour rire, est

formé de la cliqué à LAWSON. Refusant de se reconnaître coupable de ce dont il est accusé, on lui enserra la tête dans des bâtonnets (à la hauteur des tempes) et à l'aide d'une corde, on resserre les bâtonnets. Le malheureux souffre indiciblement, mais ne peut se reconnaître coupable. Une femme (KOKO, fille de TOKPALO) lui verse un vase d'urine sur la tête, prétendant le baptiser.

Pour donner une apparence de justice à cette façon de procéder, le commandant de Cercle fera amener AGBODOGA à la prison administrative, mains liées comme un malfaiteur. Cette cruelle comédie ne prendra fin que beaucoup plus tard, lorsqu'AGBODOGA, à moitié mort de douleur et de faim, sera remis en liberté, sans qu'il ait eu de jugement réel.

Il nous paraît utile également de donner le récit (naïf, mais combien accusateur) des traitements que l'on fit subir à Joseph CODJO SANVEE CATARIA.

« Le 21 mai 1922, un dimanche, le chef LAWSON envoya me chercher à AGOUE (Dahomey). En ce temps là, le chef d'Agouè était ABALO. Celui-ci me remit à ceux qui venaient me chercher, en leur disant qu'ils pouvaient me tuer si j'essayais de m'enfuir. Vers dix heures, nous entrâmes à ANECHO. Dans la rue, tout membre ou partisan de LAWSON que je croisais, m'injurait ou me donnait des bourrades. Je me trainais sous une pluie de coups, ayant ma mère à mes côtés, jusqu'au palais de LAWSON à BADJI. Dans la cour du Palais il y avait un LEGBA (dieu protecteur du palais) revêtu d'une épaisse couche de ciment et haut d'environ un mètre. On me dit de me prosterner devant le fétiche. Je refusais, car ma foi catholique me le défendait. Soudain un homme me saisit fortement et heurta brutalement

ma tête contre la pierre en disant » Adore la tête de ton grand père COMLAGAN le vaincu ».

« Après quoi, on m'enleva mon pagne et on me lia le ventre (tout au tour) à un tel point que je sentis les intestins descendre dans mes testicules et poussai des cris de douleur atroce. Ma mère, présente, était tellement effrayée qu'elle courut de suite voir le R.P. BAUZIN (mission catholique d'Anécho) qu'elle pria d'intervenir pour qu'on me traitât moins brutalement. A quatre heures de l'après-midi, le père BAUZIN vint trouver le chef LAWSON. Après un court entretien, je fus appelé à me présenter devant eux.

Quand le Père a remarqué qu'on m'avait tellement brutalisé, que j'avais le front et les testicules gonflés, il s'écria en s'adressant au chef : « Maintenant je sais que vous, vous n'êtes que des juifs » Malgré l'intervention du Père, LAWSON me garda davantage. Je passai la nuit dans une cellule aménagée éventuellement pour les ADJIGO et dont les murs et le sol, étaient couverts de cendres mouillés d'urine. Je ne pouvais dormir, tant l'odeur était suffocante. Le lendemain on me fit comparaître devant le chef pour répondre à des questions plus ou moins intelligibles sur les droits des ADJIGO à Anécho. A chaque question, l'on me donnait une gifle. Je dus souffrir jusqu'au 24 mai, date à laquelle une autre intervention du Père BAUZIN, auquel s'était joint le Père DURAFOR. Quand on constata que j'allais mourir des suites des traitements subis, Monsieur Sébastien AJAVON, accompagné du Père DURAFOR, me conduisit en camion au dispensaire de Grand Popo, où je pus revenir à la vie. Aujourd'hui, encore, je souffre périodiquement des maux de testicules, résultant des atrocités de LAWSON. »

Et BONNECARRERE laissait faire, pis, il encourageait. Des protestations furent envoyées par les ADJIGO, auxquels se joignirent 150 chefs.

Ces protestations, celle envoyée à BONNECARRERE, comme celle envoyée au Ministère des Colonies, restèrent sans réponse. Celle du commissaire revint au Commandant de Cercle d'Anécho, avec ordre, pour lui, de tenter faire supprimer, par les auteurs quelques-unes des signatures, entre autres celle de AYITE AJAVON, vieillard respectable et presque centenaire. On ne craignait même pas d'utiliser la menace envers lui. Rien n'y fit, fort de son droit, AYITE AJAVON refusa de souscrire aux ordres de BONNECARRERE. Et soudain, comme un coup de foudre, sans qu'il y ait eu rébellion, c'est la déportation.

Ah vraiment le visage généreux de la France civilisatrice se montrait sous un bien drôle de jour

... N'est ce pas à pleurer que de voir un gouvernement qui se pique de républicanisme idéal ou presque, un gouvernement qui inscrit au fronton de ses édifices publics : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE, tolérer de tels procédés? L'on reste saisi devant cette nouvelle formule de civilisation, et l'on se demande stupéfait, si cela est vrai.

Il est à noter que tous ceux qui ont bien voulu jeter un coup d'œil sur cette affaire, ont trouvé les procédés indignes et les ont condamnés.

Le professeur LESLIE BUEL écrit :

« Les dangers de l'élection d'un chef sous les auspices d'un Gouverneur de territoire, à une réunion tenue en français sont évidents ... »

Il ajoute :

« Le résultat de cette réunion fut que le Gouvernement désigna Frédéric BODY LAWSON comme chef ... »

Ceci est l'opinion d'un étranger.

Voici maintenant l'opinion d'un français et non des moindres :

« D'après les renseignements privés recueillis, la réalisation et la mise à fin de cette querelle ne sont pas conformes aux dires de Monsieur BONNECARRERE,Je vous ferais ressortir, dans les rapports de détails concernant la situation politique, les faits reprochés et commis par ce haut personnage ... »

Et ces lignes sont extraites des rapports faits et envoyés au Ministre par Monsieur Georges PICANON, Inspecteur Général des Colonies, que l'on a limogé parce que la vérité criante de ces rapports portait ombrage et préjudice au Proconsul BONNECARRERE.

Il faut lire la lettre, pas très littéraire, peut-être, mais combien émouvante du représentant des ADJIGO à l'Inspecteur PICANON et le mémoire des notables du même parti. Les faits exposés le sont parfois avec une simplicité enfantine, d'autres fois, ils peuvent manquer de clarté, mais l'on est obligé d'y reconnaître toute leur sincérité.

Et c'est pour avoir reconnu ces faits et tenter de faire son devoir que Monsieur PICANON fut limogé ... les amis haut placés de BONNECARRERE étaient venus à la rescousse de l'autre côté de l'eau.

Encore une fois, à l'exposé des faits, l'on reste stupéfait de voir tant d'inconscience chez un gouverneur de colonie, et nous disons inconscience pour ne pas lancer quelque chose de plus terrible et de plus juste dans son appellation.

Anécho, le 3 Avril 1927

Le Chef QUAM-DESSOU

A Monsieur l'Inspecteur Général des Colonies
LOME

« Monsieur l'Inspecteur Général.

« J'ai l'honneur de venir très respectueusement vous exprimer ma joie d'apprendre que vous deviez visiter ce pays en qualité d'Inspecteur de la République Française.

« Ce fut mon désir de vous approcher au sujet des questions concernant les droits de mes ancêtres dans cette ville, mais j'hésitais beaucoup en présence de l'attitude prise par M. BONNECARRERE, vis-à-vis de nos droits.

Mais votre venue à ANECHO, et l'occasion que j'ai eu de vous faire certains comptes-rendus, constituent pour moi un encouragement, me permettant de vous confirmer ma déposition du 27 mars dernier.

Comme je vous l'avais dit, je n'étais pas au TOGO lors de la déportation de mon peuple. A mon retour, j'ai appris que mon peuple a été déporté mais pour une raison inexplicable.

En juin 1926, MM. John BYLL et KUAKOU FORSON firent des démarches auprès du gouverneur BONNECARRERE pour le rapatriement des déportés et la reconnaissance des nos droits. Le Commissaire de la République promit, durant l'entrevue, qu'il rapatriera les gens exilés, leur rendra leur droit en nommant un chef indépendant qui sera un descendant du dernier plus grand chef QUADJOVI et non plus AMUZU BRUCE qui avait été désigné précédemment.

Vu les souffrances endurées par mon peuple, et les termes offerts acceptables et raisonnables, j'ai accepté la proposition. Suivant ce qui a été conclu, je fus présenté à Monsieur le commissaire le 26 Août 1926 par MM. Octaviano OLYMPIO, John BYLL et KUAKOU FORSON, qui me reçut très bien et promit de se rendre à Anécho le 7 septembre pour me présenter au public.

A cette date, le commissaire vint à Anécho avec les notables de Lomé et mon peuple se dirigea vers l'Ecole régionale, lieu de la réunion; mais M. JOURET alors commandant de cercle vint en personne m'interdire l'entrée dans la maison, détourna ainsi la promesse du Commissaire et je dus rester ainsi en plein soleil dans la rue, de 9 heures du matin à deux heures de l'après-midi, puis vint Monsieur JOURET qui me renvoya chez moi. Quelques jours après, je fus demandé à Zébé, où le chef LAWSON avait été convoqué exprès avec sa suite. Là j'apprenais que le Gouverneur avait fixé la date du 30 pour la réconciliation.

Le 26 Septembre, les déportés rentraient d'exil et nous étions à l'école régionale à la date du 30 Septembre où un document avait été lu, et dont le contenu avait été contraire à la promesse à moi faite le 26 août en la présence de MM. OLYMPIO, BYLL et FORSON. Je fus invité à le signer, mais ayant déclaré que je devais, avant la signature, consulter mon peuple, le Gouverneur fut vexé et quitta la salle.

Le 4 octobre 1926, nous fûmes, sous la conduite d'une vigoureuse force de police, convoqués à Lomé, et une garde de policiers, baïonnettes au canon, nous menèrent au Gouvernement, où nous fûmes contraints de signer des papiers, nous enlevant tous nos droits, sans quoi nous devrions être emprisonnés pour dix ans et nos propriétés confisquées.

Voilà, M. l'inspecteur Général, la paix dont on nous a si abondamment parlé.

Le 5 Octobre, nous fûmes appelés devant un grand public sur la place de FANTEKOME, entourés par des gardes et au garde à vous, où furent remis et lus des documents déjà préparés.

Après tous ces incidents, mes gens et moi, nous étions en butte à des malheureux traitements provenant soit de M. JOURET commandant de cercle, soit du chef LAWSON et de ses partisans, jusqu'à la date du 24 février 1927, date du départ de M. JOURET pour la France. Il ne m'a jamais été permis, durant ce temps indiqué, de réunir mon peuple, encore, je ne devais pas prononcer le nom de la race ADJIGO, interprété comme un nom guerrier.

Je vous demande de bien vouloir respectueusement enquêter afin de savoir si ADJIGO est un nom guerrier (1) (voir à la fin du livre).

Par avance je vous déclare qu'ADJIGO n'est pas un nom guerrier mais bien un nom de tribu employé pour distinguer notre race des autres, comme la race Egen de la race Ewe.

Je regrette beaucoup, Monsieur l'Inspecteur Général, d'avoir abusé de vos moments, mais j'ai pensé qu'il était de mon devoir sacré de vous détailler les faits, afin que la situation soit éclaircie.

J'ai l'honneur de vous exprimer, encore une fois, ma loyauté et mon obéissance à la République Française et à ses représentants et je sollicite aussi que justice soit faite dans cette affaire et que mes droits me reviennent.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur l'Inspecteur Général votre humble serviteur.

QUAM DESSOU »

Nous n'avons touché en rien quant au style ou à l'orthographe de cette lettre, cela est indispensable pour l'œuvre de bonne foi que nous entreprenons. Il en est de même pour les extraits du mémoire ci-dessous, mémoire également adressé à Monsieur l'Inspecteur Général PICANON.

« Le 10 mars 1922, Monsieur BONNECARRERE désigna Frédéric LAWSON comme chef d'Anécho, basant son choix sur cette parodie d'élection et menaça de déporter quiconque s'opposerait à sa nomination.

Cet acte dictatorial, véritable abus de pouvoir, nous indigna. Nos droits étaient violés et piétinés. Nous lançâmes immédiatement une protestation véhémement contre la désignation de LAWSON comme chef d'Anécho.

Monsieur JOURET, Administrateur Adjoint, commandant le cercle d'Anécho, avisa le chef défunt AJAVON et M.F. GABA de retirer notre protestation sous peine d'emprisonnement et de déportation. Ces deux leaders éminents du parti ADJIGO restèrent fermes et inébranlables malgré toutes les souffrances et persécutions dont eux-mêmes et leurs partisans furent victimes.

Le chef LAWSON, lui-même, persécutait les nôtres à cette époque, et aux moindres accusations, on les trouvait toujours coupables et on leur infligeait tous les mauvais traitements.

Le 30 Avril 1922, l'Administrateur commandant le Cercle d'ANECHO, convoqua 12 membres de notre famille à ANECHO (Zébé). Il les avisa qu'il avait reçu du commissaire de la République, l'ordre de les déporter le 1^{er} Mai 1922 à SANSANE-MANGO (2) qui serait leur lieu d'exil ? Les déportés demandèrent les raisons de cette peine grave infligée. L'administrateur confessa son ignorance et dit qu'ils

seraient informés par le commissaire de la République lui-même, en traversant Lomé.

Les 12 déportés arrivèrent à ATAKPAME le 1^{er} Mai 1922. Ils demandèrent que des voitures automobiles furent mises à leur disposition et à leurs frais, demandes qui restèrent vaines. Encadrés par une forte escorte, ils durent parcourir, à pied, plusieurs centaines de kilomètres sous les insultes et les brutalités d'une escorte de soudards, les vieillards presque centenaires étaient du nombre des déportés ainsi que leurs femmes et leurs enfants.

Leur exil dura quatre années quatre mois et vingt-cinq jours. De temps en temps, une circulaire de soumission du chef LAWSON leur était envoyée. La liberté leur serait rendue s'ils la signaient, ainsi qu'à leurs femmes et leurs enfants.

Les pires traitements furent réservés à ceux qui restèrent à la maison ; la faim, la soif, les châtements corporels, les tortures les plus infâmantes et enfin, la mort, trouvée dans les fers des prisons.

Au mois de juin 1926, sur l'ordre de BONNECARRERE, les déportés furent ramenés à SOKODE. Des notables leur furent dépêchés pour les informer de l'intention du commissaire de la République de régler pacifiquement la question.

Enfin, le 26 septembre 1926, les déportés revinrent d'exil. Le 30 septembre des réjouissances publiques furent organisées au cours desquelles la circulaire qu'ils avaient refusé de signer, leur fut représentée. On n'exigeait rien moins que l'abdication de tous leurs droits au trône d'ANECHO au profit des LAWSON. Par quelle amère ironie les obligerait-on à oublier tous leurs maux passés et anéantir la moisson peut-être vaine de leurs souffrances fécondes ?

Etait-ce à nous d'abolir ce passé dont nous fûmes les martyrs ? Nous appartient-il de nous trahir nous-mêmes et de courber notre fierté douloureuse devant l'usurpateur ?

Sur leur refus de signer, les déportés qui viennent d'être rapatriés, seraient renvoyés à Lomé le 4 octobre 1926 et de nouveaux exilés pour 10 ans et leurs propriétés confisquées et vendues.

Le 5 octobre 1926, une assemblée publique fut tenue à ANECHO. Les déportés durent jurer, devant la contrainte et la force :

1. Qu'ils font leurs excuses au Gouverneur d'avoir différé d'obtempérer aux conditions de leur soumission qui leur furent soumises le 30 septembre 1926.
2. Qu'ils s'abstiendraient de troubler l'ordre politique.
3. Qu'ils reconnaîtraient BOEVI LAWSON comme chef d'ANECHO.

En définitive, nous affirmons et nous protestons de demeurer les loyaux serviteurs de la République Française. Nous avons collaboré franchement, loyalement, avec son représentant Monsieur WOELFEL, jusqu'au mois de janvier 1922. Seules les idées préconçues de M. BONNECARRERE, l'empêchèrent de trouver en nous des amis et des collaborateurs, et sa politique agressive et d'une susceptibilité féminine, nous aliéna définitivement sa sympathie et nous rendit réfractaires, non à la France, mais à sa personnalité nerveuse et rebelle, à son obstination et à ses préjugés tenaces.

Nous vous supplions, nous vous conjurons, d'examiner avec bienveillance, et impartialité, cette question du Chef d'ANECHO telle qu'elle vous est présentée dans ce mémoire, de considérer les maux soufferts durant nos années

d'exil et de déportation afin qu'une confiance réciproque puisse renaître et régner entre nous et que le renom de la France soit encore le soutien de l'idéal, de l'humanité, de la bonté réparatrice, de la justice, de l'équité.

Anécho, le 24 Mars 1927,

« Pour les principaux membres de la famille royale :
KUAKOU KPONTON, EDOUARD BRUCE,
M. B. FORSON »

Il y a tout de même un certain cynisme à agir de la sorte, si fortement, en si peu de temps. Parfois, l'on peut croire que le coup d'assommoir asséné, il n'y aura plus rien à faire, plus rien à dire ... Eh bien, si le Proconsul BONNECARRERE a pensé cela, il s'est rudement trompé. Il s'est encore doublement trompé s'il pensait, de ce fait, mettre le mot fin au bas de l'affaire, dite « ADJIGO ». C'était de la mauvaise politique, bien mauvaise, si mauvaise, que, s'en étant aperçu lui-même, il donna les ordres nécessaires à son séide LAWSON, pour que celui-ci tente par circulaires souventes fois envoyées, d'amener les déportés à composition de façon que ceux-ci le reconnaissent, effectivement, comme chef supérieur d'Anécho. Tout le succès de l'affaire se tenait là. Tout devait être donc tenté pour réussir.

Evidemment, cette façon de procéder révoltera tous ceux qui en entendront parler. Mais au dehors, on l'étouffe. On parlera de chantage, de médisance, de complot, etc. Cela n'empêchera pas le Professeur LESLIE BUEL, de trouver un peu fort, (lui, un américain), cette façon de déporter les gens sans acte d'accusation ni jugement.

L'on ira plus loin. Le cri de révolte poussé par les ADJIGO, ne parviendra à la commission des mandats de la S. D. N. qu'en juillet 1924. Or, comme tout le monde connaît les façons de travailler de cette vieille dame sentimentale, sans énergie, comme sans pouvoir réel, il ne fallait pas s'étonner de ce tout petit retard.

Vous pensez bien qu'occupée par de vastes et multiples problèmes internationaux, il ne lui serait pas loisible de s'arrêter longtemps sur ce petit fait de cuisine intérieure.

Elle émet, cependant, le vœu suivant :

« La commission des pays sous mandat ne doute pas que les autorités locales s'abstiendront de prendre aucune mesure sévère qui ne serait pas absolument nécessaire au maintien de l'ordre public ... »

Il y a mieux encore, la bonne vieille grand-mère de Genève reconnaît :

« ... Qu'il était impossible de décider autre chose que de recommander au Conseil de demander à la Puissance Mandataire de poursuivre les mesures pacificatrices qu'elle avait prises, mesures qui semblent avoir été dictées par la nécessité de maintenir l'ordre et d'éviter toute injustice inutile »

Vous vous rendez compte ? Pouah : ça vous donne la nausée de voir ces pontifes de Bellevue édicter pareilles absurdités :

Eviter toute injustice inutile ! ... vous lisez bien ? ... il faut donc commettre des injustices utiles ? Et la déportation des ADJIGO, sans acte d'accusation, ni jugement, en est une. Qu'est ce qu'il vous faut encore ?

Mais les ADJIGO, forts de ce qu'ils considèrent comme leurs droits, chargent M. CASELY HAYFORD, avocat

africain de la Gold Coast de dresser à nouveau, une autre pétition qui est encore adressée à la S. D. N. par l'intermédiaire de BONNECARRERE. Il fallait que les ADJIGO fussent bien sûrs de leurs droits pour oser passer par le canal de BONNECARRERE.

Cette fois, l'un des membres de la Commission des mandants ne put manquer de faire remarquer que la résolution prise en 1924 au sujet de cette affaire, portait :

« Nous ne doutons pas que les autorités locales s'abstiennent de prendre aucune mesure sévère qui ne serait pas absolument nécessaire au maintien de l'ordre public »

Et le rapport cette fois ajoute :

« L'espoir de la commission ne s'est pas réalisé. Les membres de la famille ADJIGO sont encore détenus. »

Chez les Gouvernants que se passe-t-il alors ? Comment la question se résoudra-t-elle ? Bah, si loin de Genève, on peut toujours se débrouiller, les ADJIGO pourront toujours se plaindre, personne ne viendra, pour vérifier la véracité de leurs dires Ce ne sera pas, toujours la bonne vieille dame rhumatisante de Genève qui le fera ... Elle ne peut, que, comme toutes les grands-mères impotentes, donner des conseils quelques fois radotants et dont on ne tient jamais compte.

Cependant, les multiples démarches aboutissent au retour des déportés à Anécho.

Que l'on n'aille pas croire par là que ce fut un bon mouvement de BONNECARRERE qui provoqua ce retour. Fichtre non. Car celui-ci fit immédiatement sentir sa lourde main d'autocrate sur les épaules des déportés en les mettant, par la menace, dans l'obligation de signer un acte ainsi dire, de totale renonciation à tous leurs droits.

Encore une fois, BONNECARRERE mettait un bien lourd voile sur la face de la France Généreuse et Civilisatrice.

Cependant, à force de crier, et malgré tous les baillons possibles, l'on parvient tout de même à se faire entendre, et au début de 1927, comme nous l'avons vu plus haut, M. PICANON, Inspecteur des Colonies, arrivait au Togo, chargé de mission.

Quel fut le résultat de cette inspection ? Personne ne sut rien officiellement mais le « THE GOLD COAST SPECTATOR », en juin 1928, publiait quelques-uns des rapports, et quelques-unes des lettres échangées entre l'Inspecteur des Colonies et BONNECARRERE. L'on est outré du parti pris, non pas inconscient, mais sciemment pris par le Commissaire de la République. Il écrit quelque part :

“Pour l'instant, je ne crois pas opportun de sévir. Je me contenterai de considérer que mon arrêté du 24 septembre n'a plus sa raison d'être.

“Cet arrêté constituait une exception à la règle de l'unité de commandement indigène, exception apportée par moi pour des raisons d'ordre local. Puisque les ADJIGO d'eux-mêmes ont déclaré officiellement renoncer à la situation toute spéciale que j'avais créée pour eux, ils retombaient dans le droit commun et cela de leur propre volonté.”

Cet arrêté 397 est tout simplement un coup de malice qui n'a pas pris. L'accepter était tout simplement se soumettre définitivement. Et cela QUAM-DESSOU, descendant direct du fondateur d'Anécho, ne pouvait l'accepter.

Cette sorte de concession que faisait BONNECARRERE (concession qu'il avoue lui-même être exception non prévue à la règle de l'unité de commandement) n'était qu'une sorte de paravent pour masquer la main mise définitive sur tous les droits des ADJIGO.

Autre chose :

Pourquoi a-t-on étouffé les rapports de l'Inspecteur PICANON ?

Pourquoi n'a-t-on pas répondu officiellement aux demandes maintes fois adressées par l'intermédiaire de la S. D. N. afin d'éclairer le monde à ce sujet ?

Pourquoi a-t-on répandu le bruit que les premières publications du "THE GOLD COAST SPECTATOR" n'étaient que de fausses allégations ?

Pourquoi n'a-t-on pas poursuivi ce journal, lorsque, pour prouver sa bonne foi, il a en mars et avril 1929, publié à nouveau mais en français cette fois, le dossier ADJIGO ?

C'est donc qu'il disait la vérité ?

Il ne faut pas s'étonner si M. l'Inspecteur PICANON dans sa lettre au Ministre des Colonies (direction du contrôle) en date du 1^{er} Mai 1927, propose le remplacement de BONNECARRERE par le Gouverneur BONNAMY.

Il faut que le proconsul ait de bien hautes protections pour que l'affaire soit ainsi étouffée...

Et qu'est devenu Monsieur PICANON ?

Le chef des ADJIGO descendant direct du fondateur d'Anécho, QUAM-DESSOU vit dans l'exil ainsi que de nombreux membres de sa famille. Après tant de luttes, il semblait logique que BONNECARRERE se soit quelque peu lassé. Que non pas. Une lumière de plus, pour éclairer l'affaire, ne sera pas de trop.

Prenons donc copie, en partie, des instructions au Commandant du Cercle d'Anécho, émanant de BONNECARRERE et datés du 3 Juin 1931.

Les affaires qui retiennent particulièrement l'attention sont à Anécho, la grande rivalité des familles LAWSON et ADJIGO ... La rivalité des LAWSON et ADJIGO a eu un tel retentissement dans le territoire que chacun connaît les grandes lignes, il serait donc superflu d'en faire l'historique ; d'ailleurs les archives du cercle fournissent une documentation très détaillée où on peut puiser tous les renseignements utiles au sujet de cette affaire. Actuellement, cette affaire a subi une

grande évolution, il serait présomptueux de croire que les esprits sont apaisés ; il est préférable, au contraire de se pénétrer de cette idée que les adversaires ne désarmeront jamais, mais ce qui importe c'est que l'autorité du chef LAWSON dont notre administration consacra les droits, s'affermir chaque jour davantage en dépit des embuches suscitées par quelques ennemis irréductibles.

Plusieurs faits récents en donnent la preuve : d'abord la majorité écrasante que le Chef LAWSON obtint, il y a deux mois, pour nommer le Conseil des notables, ensuite l'enthousiasme de la population MINA lorsque le chef LAWSON fut décoré de la Légion d'Honneur, et au-dessus de tout cela, le calme parfait qui règne à Anécho, à tel point que les mécontents qui cherchent à lui nuire par tous les moyens, sont obligés de se tenir à distance et c'est hors du territoire qu'ils entretiennent la lutte. Ceci m'amène à parler du DEUTSCH TOGOBUND, qui regroupe un nombre infime de Togolais établis à ACCRA. Ces indésirables sont pour la plupart éloignés de leur ville natale en raison de quelques délits. Leurs principales ressources sont les subsides donnés par ceux qui voudraient que le désordre régnât à Anécho afin d'en tirer parti à leur profit. Par eux ou plutôt par leurs émissaires, le chef est étroitement surveillé, ses agissements critiqués, ses intentions suspectées et le fait le plus méritoire pour lui, c'est de se tenir au-dessus de cette sourde hostilité. Le rôle du Commandant de cercle d'Anécho, est de soutenir l'autorité du Chef LAWSON et de surveiller attentivement la lutte qui est faite car celle-ci dépasse sa portée apparente de rivalité de famille et de personne ; en observant les faits de très près, on ne tarde pas à remarquer que, derrière les ennemis du chef, nous retrouvons nos propres adversaires.

N'est-ce pas là, une nouvelle preuve de parti-pris ?

Allons donc, il est trop facile de critiquer ces instructions et de réfuter ce qu'elles disent, pour faire percevoir de suite, le manque total de sincérité de leur auteur.

Il a parfaitement raison de dire que les ADJIGO ne désarmeront jamais (au sens politique du mot) du moins tant

que la situation de fait instaurée par BONNECARRERE durera. Tous les ADJIGO y laisseront si cela est nécessaire, jusqu'au dernier morceau de leur dernier pagne, et même leur vie pour faire éclater ce qu'ils estiment être leur droit, ou simplement, si l'on trouve le mot trop fort, la justice.

Sont-ce les mérites personnels de FIO LAWSON qui lui ont valu la Légion d'Honneur ? Allons, il faut être franc : Est-ce donc cet intrigant qui fait régner la paix à Anécho ? ou si c'est la police locale, régie par l'administration et dans laquelle le FIO n'a pas à mettre son nez ?

Ah, comme il est malin de parier du DEUTSCH TOGOBUND... : Et allez donc, les clairons, sonnez le rappel, la France est en danger, les ADJIGO la menacent... !

Pauvre fou.

Pouah : Ca n'est pas propre du tout cela, non pas du tout : Si nous comprenons fort bien que BONNECARRERE se défende contre le flot montant de la colère, c'est son droit, mais qu'il se permette d'insulter gratuitement ceux qu'il a opprimés si longtemps, eh bien, Monsieur BONNECARRERE, Ex-Commissaire de la République Française pour le TOGO, cela s'appelle de la lâcheté.

CONCLUSIONS MOMENTANÉES

René MARAN écrit dans la Dépêche Africaine du 15 Décembre 1929 : " Qu'il me soit cependant permis de profiter de l'occasion pour regretter, une fois de plus, que les représentants de la France, passant outre aux promesses les plus formelles, aient cru devoir faire appel à des procédés hautement blâmables et qu'ils aient dépossédé à tout jamais la famille ADJIGO de ses droits et de ses biens, par un de ces tours de passe-passe légaux, qui rappellent assez "le coup du père François..."

Il s'agit de restituer à la famille ADJIGO les biens qui lui appartiennent.

Compte-t-on le faire bientôt ?

Hâter la solution d'un état de chose qui n'honore nullement l'esprit d'équité de M. BONNECARRERE, haut commissaire de la République au Togo, encore moins son esprit politique.

Il est des voix qu'il faut écouter avec la plus large bienveillance, même quand elles sont malhabiles à s'exprimer ou que leur ingénuité prête à sourire.

Il suffit qu'elles soient justes.

A la France de leur prouver qu'elles ont eu raison de s'adresser à elle, parce qu'elle est le pays de la justice..."

Est-ce que le départ du proconsul ramènera la paix ? Il faut en douter.

Les agissements menés depuis si longtemps ont enraciné dans l'âme de quelques-uns les genres d'un despotisme outrancier qui ne disparaîtra pas sans lutte.

Appelant à eux la paix, mais une paix juste, une paix équitable, les ADJIGO feront tout leur possible pour obtenir leur droit tout simplement.

Ils ne se leurrent d'aucune illusion, les années de souffrances sont encore trop proches pour qu'ils oublient si facilement. Mais ce qu'il ne faudra jamais oublier, c'est la foi qu'ils ont quand même, à un plus juste retour de l'état de choses au point de vue logique et historique.

Monsieur DIAGNE, député, lors de son passage à Lomé, a
laissé entrevoir une lueur d'espoir.
Il faut encore espérer, ADJIGO, encore et toujours, car tant
qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir. Or nous vivons.

Anécho --- Cotonou 1931 - 32
Adjigovi

NOTA : 1° - ADJIGO provient des mots ADJI = jeune et GO =
va fièrement.

2° - Les déportés firent l'étape Lomé-Atakpamé en train et les
deux autres étapes à pied, soit.

Atakpamé-Sokodé.....185kms
Sokodé-Sasanné.....240 kms

Messan Koffi
KPONTON QUAM-DESSOU
n'est plus
Lomé
15 Octobre 1981

EN MEMOIRE DE NOTRE CHER ET REGRETTE



Messan Koffi KPONTON QUAM-DESSOU

Instituteur Principal en retraite
Fondateur et Conservateur du Musée Historique et Artistique "KPONTON"
Commandeur de l'Ordre du Mérite
Officier des Palmes Académiques
Officier de l'Ordre National du Mérite Français

Décédé le 15 Octobre 1981 à Lomé dans sa 70e année

Je m'en vais, chargé d'années,
croisant en Dieu et gardant ma foi.
Au revoir et non pas Adieu.

Monsieur Amouzouvi AKAKPO, Directeur EDL/UB

ORAISON FUNEBRE A L'INHUMATION DE MAITRE KPONTON

Par Kodjo AGBENOWOSSI-KOFFI
Ancien Ministre de la Culture
Directeur de l'Enseignement
Du Premier Degré

Revêtu ce jour-là de son linceul noir, l'inexorable mort, insatiable dans sa cruauté, est venue en cet endroit. Comme un fauve affamé à la recherche d'une proie, elle est venue roder furtivement dans ce paisible quartier d'AHANOUKOPE, où froidement, elle a frappé. De ses vieilles mains calleuses et tremblotantes, elle a emporté sa victime, laissant insensible, derrière elle, consternation et désolation.

La victime, la voilà, raide morte : Mensavi Koffi KPONTON QUAM-DESSOU subitement arraché à notre affection ;

Donc depuis jeudi 15 Octobre 1981, Mensavi Koffi KPONTON QUAM-DESSOU communément appelé Maître KPONTON n'est plus.

Triste destin des hommes ! quels que soient leur rang, leurs talents, la mort vraiment ne les épargne pas !

Celui que nos yeux, depuis dix jours, pleurent avec tant de douleur, pour qui nos cœurs sont remplis de tant de chagrin, est un homme, dont la grandeur d'âme, l'amour du prochain, l'amour du pays, la force de travail, l'esprit de recherche, d'innovation, de découverte et même d'invention font de lui un personnage hors pair à deux grandes dimensions.

Homme du peuple, Maître KPONTON a été à la fois un éducateur chevronné, et un artiste talentueux.

Si l'on peut considérer le TEMPS comme un vaste TABLEAU sur lequel chaque homme, à sa manière, inscrit ses actes, voici comment Maître KPONTON, né le 3 Novembre

1905 à Aného, de Kouakou KPONTON QUAM-DESSOU et d'Adjoavidjin de SOUZA, a, à sa manière, rempli les pages de ses 76 ans de vie.

Maître KPONTON a débuté les études primaires élémentaires à l'Ecole Catholique Allemande d'Aného où, en 1914, il a atteint le Cours Préparatoire Deuxième Année. Subitement éclata la première guerre mondiale dont la conséquence immédiate, à Aného, fut la fermeture de cette école allemande dès la défaite, au TOGO, du REICH. Quatre ans plus tard, ce fut la création d'un nouveau système scolaire : l'école française. Studieux et appliqué, le jeune élève courageusement recommença et, en 6 ans, obtint en Septembre 1921, sans difficulté, le Certificat de Fin d'Etudes Primaires Elémentaires à LOME à l'Ecole Publique de la Route d'Aného.

La même année, il réussit brillamment au concours d'entrée au Cours Complémentaire de Lomé "PETIT DAKAR" considéré alors comme le niveau d'étude le plus élevé au Togo. Trois ans après, en Juin 1923, le jeune KPONTON sortit MAJOR de sa promotion.

Propulsé par un ardent désir de connaître toujours plus, il alla passer en Septembre 1923, le concours d'entrée à l'Ecole Normale WILLIAM PONTY de Gorée, au Sénégal, historiquement célèbre en A.O.F. par le niveau et la qualité de son enseignement. Maître KPONTON fut le seul admis parmi les candidats togolais.

Mais hélas, prématurément, le jeune étudiant dut interrompre, un an plus tard seulement, sa formation et rentra au Togo pour des raisons de santé : il souffrait déjà de maux d'yeux.

L'ENSEIGNEMENT

Vite guéri, il entra en 1924 dans l'Enseignement en qualité de MONITEUR STAGIAIRE et, alliant l'amour du pays à l'amour des enfants, le jeune Maître KPONTON débutant sut gravir rapidement, grâce à son intelligence vive et à son savoir-faire pratique, les grades supérieurs, pour devenir en 1945 Instituteur Principal de classe exceptionnelle, à la satisfaction totale de ses chefs hiérarchiques.

Dans cette noble et passionnante profession, il connut plus de douze postes d'affectation. Que ce soit à l'Enseignement Primaire à Lomé, son premier poste, à Okou dans l'Akposso, à Atakpamé, à Aného, à Kanté, à Kpalimé, à Nakitudé Laré-Est, à Kidjaboun, ou que ce soit à l'Enseignement Secondaire au Lycée Bonnacarrère, ou enfin à l'Enseignement Supérieur à l'Université du Bénin, son dernier poste, en un mot, partout où le devoir l'appelait, Maître KPONTON donnait le meilleur de sa vie à la formation des jeunes âmes dont le destin lui était confié ainsi qu'en font foi les élogieux témoignages de ses chefs de service :

- Pour Romuald JOHNSON, Maître KPONTON est un "instituteur intelligent, très débrouillard en toutes choses. S'applique à obtenir de meilleurs résultats".

- Pour COMBES, "KPONTON Hubert travaille dans sa classe avec beaucoup de bonne volonté et s'intéresse aux progrès de ses élèves. Il donne satisfaction".

D'une manière générale, aucune discipline, dans sa classe, n'était négligée : le dessin, la musique, les travaux manuels, l'éducation physique, bref toutes ces matières que certains enseignants considéraient comme matières secondaires, voire facultatives, trouvaient dans la classe, rigoureusement une place de choix.

D'autres témoignages non moins éloquentes faisaient dégager ses qualités de meneur d'hommes. "Excellent Chef de groupe" devait, de lui écrire plus tard l'Inspecteur MORIN après avoir visité son école.

Conscientieux et entièrement dévoué, infatigable à la tâche, premier à ouvrir sa classe, dernier à fermer la sienne, confondant volontiers jours fériés et jours ouvrables, Maître KPONTON possédait le secret du métier d'enseignant : il savait qu'en pédagogie, les révisions fréquentes, les répétitions quotidiennes, la pratique assidue des règles de calcul, de grammaire, d'orthographe, étaient des méthodes sûres de réussite ; aussi cent fois se remettait-il à l'ouvrage, ne laissant nulle page de devoirs d'élèves où sa main poussiéreuse de craie, ne passait et repassait, si bien qu'à chaque fin d'année scolaire, Maître KPONTON parvenait toujours à d'excellents résultats.

Sa longue carrière enseignante (31 ans) connut, certes, deux courtes périodes d'interruptions, de septembre 1946 à Mars 1947, de Mars 1947 à Mars 1950, périodes au cours desquelles, il résida un an au Ghana et trois ans en France.

Mais lorsqu'on fait objectivement le bilan de ses actions en faveur de la jeunesse de son temps, on ne peut que s'enthousiasmer pour reconnaître qu'en tant qu'éducateur,

Maître KPONTON a été l'un des meilleurs enseignants parmi les meilleurs enseignants de notre pays.

Par la présence des Ministres de l'Education Nationale, la grande famille enseignante, pieusement, vient s'incliner devant sa dépouille mortelle en offrant en signe de gratitude une gerbe de fleurs portant :

“ Maître KPONTON
L'Education Nationale, reconnaissante”.

*

*

*

DANS LA CHAPELLE ARDENTE

Le jour de l'inhumation Samedi 24 Octobre 1981



M. K. H. KPONTON sur son lit de mort
Entouré de quelques membres du Groupe Gongophone (Hadzigahu)

De gauche à droite Silété TOKANOU Responsable du Groupe, L. AMOUZOU, Kayi HIHEGLO, Akouété VOSSAH, Eteh BARRIGAH, Akoko VOSSAH, Kuadzoa JOHNSON.

L'ARTISTE

Maître KPONTON n'a pas été qu'un enseignant modèle ; il a été, plus que cela, un artiste, un vrai et grand artiste dont la renommée, patiemment façonnée grâce à une volonté farouche de recherche et d'activité dans l'univers culturel, dépasse, très largement, les frontières étroites du territoire national.

En Septembre 1946, face à certaines difficultés vis-à-vis de l'Administration coloniale, Maître KPONTON partit au Ghana où le besoin de gagner honnêtement sa vie, l'obligeait à développer, très rapidement, ses talents artistiques en peinture à huile. Il fit à Accra sa première exposition de peinture qui connut un immense succès ainsi que l'avait rapporté la presse ghanéenne.

Après ce succès, il revint au Togo en Mars 1947. Sa vie changea de cours. Il partit en France cette année-là-même pour des raisons politiques et là, profitant des immenses possibilités d'étude de ce pays, il allait se donner avec une passion dévorante à la culture ; il se livrait avec une avidité rare à des lectures sur la vie des grands peintres. D'essai à essai, il fit en 1940 à Paris comme il l'avait fait en 1946 à Accra, une nouvelle exposition de peinture à huile qui connut un tel succès qu'il fut fait OFFICIER d'ACADEMIE par le Ministère des Colonies, en récompense des efforts mérités. A titre d'encouragement, le Gouvernement de tutelle française au Togo lui acheta quatre des tableaux exposés.

De son côté, l'Inspecteur d'Académie Monsieur MONNET qui vit en cet homme des talents insoupçonnés, porta

secours et permit au jeune peintre de suivre des cours de perfectionnement de dessin à l'Ecole de Dessin, Rue Froment.

En Mars 1950, il regagna son pays pour s'y fixer définitivement et la même année, il fut nommé Professeur de dessin au Lycée Bonnacarrère.

Retraité en 1955, Maître KPONTON mit à profit son temps de fonctionnaire libéré pour se consacrer, plus à fond à des recherches sur la musique traditionnelle, l'histoire de l'Afrique en général et du Togo en particulier. Les nombreuses enrichissantes collections d'œuvres artistiques et historiques qu'il fit, lui permirent de créer chez lui, dans cette maison même le "MUSEE HISTORIQUE KPONTON" connu de nous tous. De 1960 à 1974 il géra ce Musée, le seul au Togo, l'un des rares en Afrique. Des centaines de milliers d'élèves tant primaires que secondaires l'ont fréquenté ; des milliers de touristes venus d'horizons divers l'ont visité et chaque fois, avec une passion ardente qui témoigne de la vocation sans limite pour un métier ; Maître KPONTON aimait commenter avec dévotion les tableaux de son Musée.

ENTREE

De la maison de M. K. H. KPONTON



19, Rue Kwassi BRUCE

Quartier Hanukopé à Lomé

Sur la plaque de marbre on peut lire :

"Musée Historique et Artistique
KPONTON "

En 1966, il prit une part active à l'organisation de la participation du Togo au Premier Festival des Arts Nègres à Dakar. Membre de la Commission Nationale d'Organisation, il était le Responsable de l'encadrement spécifique pour tout ce qui touchait les ballets, la musique traditionnelle, la chorégraphie. Au cours du Festival il fit montre d'une telle adresse, d'une telle maîtrise dans une remarquable démonstration dans l'art de battre le tam-tam, qu'il souleva l'admiration de la foule sur la participation du Togo et avec le concours efficace d'autres artistes togolais, notre pays fut classé deuxième à ce festival, derrière le Mali.

Maître KPONTON fut en 1966 l'inventeur d'un instrument musical traditionnel original fait d'une série de gongs de tailles différentes donc de timbres différents, reproduisant les notes de la gamme musicale ; il le baptisa poétiquement "GONGOPHONE ". Il aimait faire de belles démonstrations avec des airs religieux et populaires.

En 1974, pour des raisons dont lui seul avait gardé le secret, Maître KPONTON décida de céder à l'Etat la chose la plus chère qu'il possédait et à laquelle il était viscéralement attaché : son Musée. Le Chef de l'Etat, le Général Gnassingbé EYADEMA consulté à ce sujet, autorisa l'achat.

Le Musée enrichi grâce aux collectes des semaines culturelles dont il fut d'ailleurs l'un des principaux organisateurs à Lomé, constitue, aujourd'hui, l'embryon du MUSEE NATIONAL qui illustre la partie est de la Grande Maison du Rassemblement du Peuple Togolais. Et c'est parce qu'il lui était psychologiquement difficile de se déposséder moralement de ce Musée que Maître KPONTON offrit à nouveau à l'Etat ses services en acceptant de 1974 à 1977, d'être le Responsable

gestionnaire de ce Musée devenu désormais patrimoine national.

En 1976, alors que sa vue faiblissait, Maître KPONTON prit, malgré les souffrances physiques et morales qu'il endurait, une part très active encore à l'organisation de la participation de son pays au Deuxième Festival des Arts Négro-Africains – le FESTAC de Lagos.

Moi qui vous parle, j'ai eu le privilège et le bonheur d'avoir vécu ces immortels temps de gloire culturelle avec lui à Lagos en Janvier 1977. Plus de classement des prestations des pays, certes. Mais le moins qu'on puisse dire, c'est que par la présence de son orchestre de musique traditionnelle conçu et monté par ses propres soins, par son courage, son intrépidité, par ses sages conseils aux artistes, Maître KPONTON avait rehaussé d'un éclat tout particulier la participation du Togo à ce grand rendez-vous culturel africain du donner et du recevoir.

Depuis Avril 1977, sur une demande exceptionnelle du Recteur, Maître KPONTON fut nommé Professeur de musique traditionnelle à l'Université du Bénin. Il exerçait religieusement ce métier jusqu'à ces derniers temps où la force, définitivement l'a abandonné.

Officier d'Académie à Paris en 1948, Maître KPONTON fut fait Commandeur de l'Ordre de Mono en 1967 et reçut la Médaille de l'Ordre National Français en 1976 à Lomé.

Le Jeudi 15 Octobre 1981, vous savez ce qui lui arriva : c'était la fin d'une vie.

Par la présence du Ministre de la Culture, la grande famille des Artistes togolais vient, à son tour s'incliner pieusement devant la dépouille mortelle de celui qui, pendant des années et aux confins du Continent Africain, portait haut, toujours plus haut, le flambeau ardent de la culture togolaise. Sur les couronnes de fleurs qu'ils lui apportent, on lit : Reconnaissance et Hommages déferents !

*

*

*

Maître KPONTON, voilà quelques témoignages modestes que nous avons voulu porter pour honorer ta mémoire. Bien que désormais absent parmi nous, sache que ton enthousiasme au travail, ta passion pour les choses nobles, ta conscience du devoir bien accompli, ton amour pour le pays, pour le prochain, ta foi, ta sagesse, ta simplicité sont autant de modèles pour nous.

Devant les postérités perpétuant l'humanité sur la route infinie de l'histoire, Enseignants, Artistes, Amis, sont venus en ce lieu, devant ce cercueil froid à jamais fermé sur ton corps, pour demander à Dieu le Sacrificateur Suprême d'user de la patience pour parcourir, attentivement, ta vie. S'il est donc vrai que chacun sera jugé selon ses œuvres, que le Juge Suprême, eu égard à tout ce que tu as fait pour ton pays, te glorifie. Pour nous, témoins de tes actes, tes œuvres te rendent immortel.

ADIEU Maître KPONTON ! ADIEU !

Que la terre te soit légère ! ADIEU !

**Messan H. Koffi
KPONTON QUAM-DESSOU**

n'est pas mort

AFRIQUE HISTOIRE

N° 05

1982

**UN GRAND HISTORIEN TOGOLAIS
Messan Koffi KPONTON**

MINISTRATION

teur de publication :
 iné Mody Cissoko ;
 rnaire de rédaction :
 ph Roger de Benoist ;
 eilleurs à la rédaction :
 ou Kandji
 tme Kaba
 ntrice de la Promotion :
 zette Mbaye d'Erneville
 rariat et Abonnements :
 u Diop
 quette :
 ntes Diagne

COMITE DE PATRONAGE

adou Hampaté Bâ
 nar Bâ
 adou Cissé Dia
 rith Anta Diop
 istiane Alioune Diop
 Iamed El Fassi
 a Franklin
 adou Guéye
 ph Ki Zerbo
 adou Mahtar Mbow
 elbert Mveng
 & Schachter Morgenthau
 pokl Sédar Senghor

FINITE DE REDACTION

zsuwari Akapo (Lomé)
 a'kwa (Yaoundé)
 nen Joseph Amegbeto (Lomé)
 nen Bê (Yaoundé)
 in Sefo Barima (Bordeaux)
 Sakpa Barry (Dakar)
 yoyoy Batiilly (Dakar)
 mo Byi-Camara (Paris)
 kide Chpourent (Tunis)
 a Clarke (New-York)
 in Cornevin (Paris)
 nêtte Diabate (Abidjan)
 Sakpa (Dakar)
 in Dorville (Dakar)
 zozo Entralgo (La Havane)
 zizina et Manassé Escouelo
 dzo (Antananarivo)
 é Ewéné (Yaoundé)
 yé Gwé (Dakar)
 w Harris (New-York)
 lina Kaldé (Paris)
 santel Karl (Cotonou)
 bi Bê Konaré (Bamako)
 bu (Rabat)
 xoise Ligier (Paris)
 lu Li, Tall (Dakar)
 y M'Boko (Paris)
 zoz Metrogue (Paris)
 ghille Owenga (Brussels)
 bier Owana (Yaoundé)
 e Permbam (Maryland)
 i Person (Paris)
 e Râtanga Atso (Libreville)
 e Saffier (Nimèy)
 e Sienier (New-York)
 e Siole Sorel (Paris)
 bi Thiam (Dakar)
 mo Tracté (Paris)
 yoyoye Woudji (Abidjan)

LA PAGE 26

ent ceux du Département
te de l'Université du Bénin
onsidéré comme le Maître
laboration de l'Histoire du
de l'Afrique de l'Ouest.

n'étez pas le griot qui embel-
sire d'une dynastie ou d'un
age à la soie desquels vous
serez. Mais vous étiez l'his-
sur court, associant traditions
à documents écrits de votre
lque que vous avez laissé à
ité du Bénin. Quel bel héri-
nos étudiants ! Et au cour-
sances de travail, se renfor-
simité dont je ne vous avais
révéle l'origine par pudeur.
partait d'une admiration dis-
le petit écolier d'après-
nourrissait pour le secrétaire
à Paris, lorsque, durant nos
à Lomé, je vous croisais
rue Boko Agée de Lomé
vous aviez quelquefois des ta-
ous le bras car, peintre, vous
ssez.

un Koffi Kponton ! Avec vo-
sition, dirions-nous, avec cet
nie du Sahel, Hampaté Bâ,
qu'en Afrique un vieillard
c'est une bibliothèque qui

historiens togolais peuvent se
d'avoir en leur possession
pièces de la bibliothèque
que vous étiez. Et ils ne sont
seuls.

is cette année 1981, que vous
nez hélas ! voir s'achever,
Afrique vous écoute dans la
émission «Mémoire d'un
nt et aussi tous les passagers
10 Lomé-Paris.

fait bien les choses, le Dieu
de cet Univers. Il savait que
de son appel était imminente.
nt pourrait-il enlever de ce
le fils qui a tout fait pour son
st fait pour l'Afrique, sans pé-
sa mémoire ?

ait 1980, le Professeur Ibra-
ba Kaké arrivait de Paris en-
l'histoire du Togo pour
de d'un Continent». Pendant
us nous avions, vous et moi,
lés de ces questions du Pro-
Je le vois encore lever le
n signe de satisfaction lors-
us rendiez témoignage de
contemporaine, de sa lutte
ndépendance à laquelle vous
nsacre une grande partie de

La Nation togolaise vous en a été
reconnaissante. Elle vous a fait
Commandeur de l'Ordre du Mono,
cet aussi, au commencement du Mu-
sée du Togo, était le Musée histori-
que Kponton.

Messan Koffi Kponton ! L'Uni-

versité du Bénin saura perpétuer vo-
tre mémoire. Elle saura tirer partie
des ouvrages et documents que vous
avez mis à sa disposition.

Messan Koffi Kponton ! L'Uni-
versité du Bénin vous dit adieu. Que
la terre vous soit légère.



HOTEL NINA
★★★★★

43, rue Docteur Thèze

Tél. 21-22-30 — 21-41-81

Télex 3105 NINAH'OT

B.P. 1758 — DAKAR (Sénégal)

Centre Ville : 40 Chambres Climatisées

Librairie 4 Vents

91, Rue Blanchot X Pompidou
Dakar - Sénégal

- Les dernières parutions
- Littérature générale,
scientifique, technique,
universitaire et scolaire
- Presse nationale et
internationale

**Librairie
4 Vents**

B.P. 1820 - Dakar. Tél : 21.80.63

LE PEINTRE

KPONTON

HUBERT

PEINTURES

GALERIE SCHEREL
 II RUE GOETLOGON -PARIS-VI
 Tél. Litré OS-61 Métro : Sèvres-Babylone

KPONTON LE PEINTRE



*Des hommes préhistoriques togolais
 Luttant contre le Lion. Fresque ornant un mur de la maison de
 M. K. H. KPONTON*

*VOUS ETES PRIE D'HONORER
DE VOTRE PRESENCE LE
VERNISSAGE DE CETTE
PREMIERE EXPOSITION DU
PREMIER PEINTRE NOIR
DU TOGO QUI AURA LIEU
LE MARDI 25 MARS A 17 HEURES*

L'exposition durera Jusqu'au 5 juin 1948

L'EBAUCHE D'UN MIROIR

A l'heure où tant d' « Occidentaux » ne rêvent qu'aux magies noires, à l'heure où l'ombre de la bombe atomique – telle la fin du monde de l'An Mil – pèse sur plus d'un chevalet et répand partout autour d'elle une terreur sauvage puis désintègre déjà par de petites explosions en chaîne, ce qui nous reste de la réalité, à l'heure où, enfin quelques peintres deviennent véritablement swing, c'est-à-dire abstraits et jettent de la couleur crue comme des notes de trompette, Kponton Hubert, peintre noir du Togo, réhabilite les valeurs réelles de la peinture et par là même de toute notre civilisation.

La Réalisme pour lui, c'est comme un tracteur, comme un bouton électrique, quelque chose qui apporte de la lumière... donc, une forme supérieure de l'art.

Nul autre ne saurait, cependant, mieux que lui perpétuer la forme conventionnelle des fétiches : peindre ou tailler dans du bois d'ébène leurs traits tantôt grimaçants, tantôt hiératiques, lui qui connaît si bien et qui a étudié par surcroît et l'art et les mœurs et l'histoire de son pays.

Non. Ces dieux sont morts et il le sait. C'est tout juste bon pour les Européens qui veulent bien se mettre au niveau mental de son peuple d'il y a quelques centaines d'années. Cela ne veut pas dire néanmoins, qu'il les renie. Certes tous ces fétiches-là avaient aussi leur raison d'être ; mais du temps où la forêt était encore pleine de forces inconnues et hostiles peuplée de démons. Mieux encore : il voudrait même peindre un peu plus tard quelques-unes de ces légendes anciennes mais en tant que légendes, en tant que poésie pure et surtout à l'échelle humaine.

Pour le moment il défriche patiemment sa toile vierge... laborieusement. Qu'importe alors si la route n'est pas encore

tout à fait droite et si bien des liens parasites obstruent encore le passage ! Cela ne se fait pas en un jour. Aussi lorsque les premières femmes et les premiers hommes apparaissent sur les toiles de Kponton, ils ne ressemblent qu'à eux mêmes. Il n'imité personne et pour cause. Les canons et les étalons de l'art classique lui sont aussi inconnus que les tics de l'art soi-disant « Moderne ». Il n'y a rien d'étonnant alors qu'il n'essaye même pas de doter ses sœurs de hanches de Venus de Milo et ses frères de torsos de Jupiter. Tant mieux d'ailleurs... Ces dieux sont morts, eux aussi, comme tous les dieux. N'y a-t-il rien de plus urgent, de plus important en Afrique. Ces femmes, par exemple, qui broient du millet, ces hommes qui remontent le fleuve en pirogue, ces autres femmes qui allaitent leurs petits et ces petits et ces gosses qui jouent parmi les cases aux toits pointus ? Rien que la vie, la vie telle qu'elle est...

Images naïves ? primitives ? primaires ? Mal habillées : la question n'est pas là ; comme ce n'est pas à nous de juger s'il s'agit là de la basse époque qui finit ou bien de la haute époque qui commence. Nous manquons de recul. Nous assistons plutôt à un de ces moments grisants de l'histoire où tout d'un coup l'on réinvente la beauté. Les Cyclades ont connu, sans doute, un moment semblable lorsque quelqu'un a osé ajouter à ces têtes, où il n'y avait jusqu'ici en tout et pour tout qu'un seul nez, en forme d'arête, les yeux et la bouche et cela devint un miroir. Ah cet éternel miroir de l'art, perdu ici, retrouvé ailleurs parfois à l'autre bout de la terre... Miroir en marbre ou en papier, en bois ou en toile. Bref, une aventure exaltante entre toutes. Et quel beau rôle que celui du pionnier de l'image !...

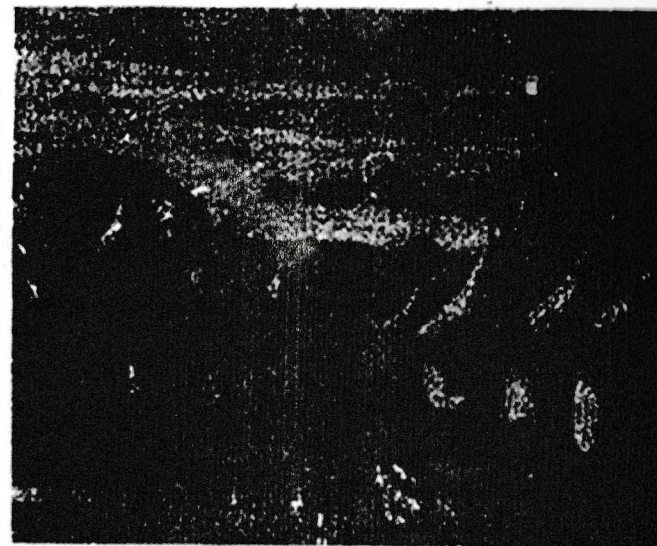
Cette prise de conscience, cette vue si juste, honore évidemment Kponton, et pas lui seul. Elle honore également son village natal d'Anécho ainsi que son pays tout entier qui l'a envoyé à ses frais à Paris. Or Voilà combien de jeunes peintres

de Paris comprendront, méditeront cet exemple ? Vont-ils continuer à lâcher leur réalité séculaire au profit d'une chimère vaguement noire, et dont Kponton ne veut plus ? Car Kponton est de ceux qui avant tout, qu'ils soient rouges ou blancs, jaunes ou noirs, croient au Progrès, même à l'heure qu'il est, surtout à l'heure qu'il est. Ainsi celui qui sait regarder aujourd'hui la vie bien en face la voit déjà plus belle pour demain. Kponton Hubert et sûrement bien d'autres Kponton qui porteront désormais d'autres noms s'en chargeront.

Anatole JAKOVSKY

CATALOGUE

1. JEUNE FEMME LAMBA (Nord du Togo)
2. LA VENDEUSE DU PAIN DE MAIS
3. COUCHER DE SOLEIL AU CAMPEMENT (Nord du Togo)
4. LA RIVIERE ANIE A LA SAISON DES BASSES EAUX (Centre du Togo)
5. FEMMES DE MILICIENS PILANT DU MAIS
6. PECHEURS A L'EPERVIER
7. LE PIROGUIER
8. LE DEPART POUR LES CHAMPS
9. PIROGUES ALLANT VERS LE MARCHE (Sud du Togo)
10. JOUEUR DE TAM-TAM PARLANT DANS LA COUR D'UN CHEF
11. JEUNE COCOTIER DE 7 à 8 ANS
12. PLACE DU MARCHE DE BASSARI (Nord du Togo)
13. RETOUR DE LA FONTAINE
14. PREPARATION DE LA FARINE DE MAIS
15. PREPARATION DE LA SAUCE
16. COIFFURE LOCALE
17. COIFFURE LOCALE
18. BEBE AU SEIN
19. COIFFURE LOCALE
20. COIFFURE LOCALE
21. COIFFURE LOCALE
22. FUMEUR DE PIPE

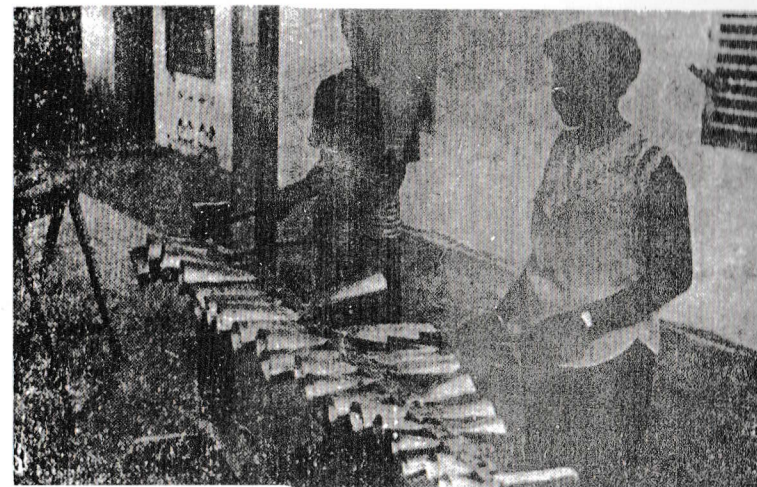


*A Monsieur Hubert Kpionon,
peintre noir, qui montre la vie et
les mœurs du Togo, son pays natal,
dans des tableaux d'un ton chaud
et d'une réalité saisissante,
je dis tous mes vœux de
succès.*

Guirao
Guirao
Conseiller de la République

LE MUSICIEN

LE GONGOPHONE



Avec N. KUNDE (petit – fils de M. K. H. KPONTON)

Et Mlle D. DOWONOU

Tous deux du Groupe Gongophone

Le Xylophone KPONTON



Avec le jeune Mensah KOUTO
du Groupe Gongophone

HYMNE A L'UNIVERSITE DU BENIN

I

Université du Bénin
Sommet de savoir de mon Togo
Laisse ma voix chaque matin
De ton ardeur répandre les échos

II

Héritière des temps passés
Ayant pour Devise (droit au but)
Reste la suprême pensée
De ton peuple sur sa voie de salut

III

Sois après le cortège de Guinée
Qui a tant soif d'âmes viriles
Une interprète appréciée
De l'âme noire aux trésors subtils

IV

De ton génie libérateur
Rayonnant le long de ta vie
Communique l'esprit sauveur
A tes jeunes disciples pleins d'envie

V

Du Président EYADEMA
Fondateur de l'Université
De Lomé aux Pays GOURMA
Chantons tous les gloires avec gaieté.
(Paroles et Musique de Messan Koffi KPONTON)

vieux vivaient à Flamani(1) là où se trouve le palais des ADJIGO.

Un jour Pedro a décidé de construire ses cases un peu à l'Est. Il paraît que le terrain, une grande concession, sur lequel il avait construit ses cases, était le lieu où l'on pendait les grands criminels. Pour bâtir ses cases. Pedro Kodjo a dû déterrer les squelettes des criminels qui y avaient été enterrés.

Ce quartier, il l'a appelé Evènumèdé c'est-à-dire si le cœur vous en dit, si cela tient à cœur, celui qui cherche à me voir viendra malgré la distance (2).

- Que trouve-t-on maintenant dans ce quartier ?

- C'est là qu'habitent aujourd'hui les descendants de Pedro Kodjo LANDZEKPO DA SILVEIRA. C'est une grande maison. On n'est pas loin du pont d'Aného.

4. Après le quartier Evènumèdé, on arrive au quartier des JOHNSON qu'on appelle Assankondji. Il y avait une maison à étages.

5. Après Assankondji, vous arrivez à Plaviho (la case des descendants des Pla), là où QUAM-DESSOU le fondateur d'Aného avait débarqué.

On l'appelle ainsi parce que c'est là-bas au bord de la lagune que les pêcheurs Pla avaient construit leurs cases et c'est là où QUAM-DESSOU et ses camarades débarqués ont vu les Pla.

(1) Du nom du pasteur FREEMAN qui y aida une école anglaise.

(2) Cela rappelle les quartiers LOM-NAVA de Lomé ou d'Atakpamé (littéralement Aime-moi et viens) qui étaient hors des villes.

6. Après Plaviho, vous avez Agbodji où KOMLAGAN avait construit son Palais. L'emplacement du Palais est occupé aujourd'hui par le bureau des P et T.

7. Après Agbodji, vous avez la concession des CREPPY qu'on appelle quartier Magna. D'où vient ce nom-là ?

Autrefois, d'après la coutume, un novice qui veut devenir devin, est obligé de faire trois (3) ans dans un couvent fétichiste. A Magna, il y a depuis cent ans un couvent du fétiche SOSSIME. D'après les règles, le novice non encore initié et qui est en apprentissage des rites est appelé Wodussikpèwu. Ce dernier ne pouvait avoir des rapports sexuels avec une non initiée.

Mais il semble que depuis les temps anciens à Sossime, les féticheurs se permettaient les rapports sexuels. Alors les populations disaient pourquoi les féticheurs faisaient des choses gnama gnama, qui ne convenaient pas.

C'est de là qu'est venu le nom Magna

- Y a-t-il encore le couvent ?

- Oui, il existe encore.

8. Après Magna, c'est le quartier de Fantékomé. C'est là où on a enterré les rois, chefs et notables ADJIGO. Fantékomé veut dire quartier des Fanti.

Aujourd'hui les LAWSON disent que Fantékomé n'appartient pas aux Adjigo ; moi je les ai vaincus. Un jour le juge à compétence étendue de Zébé (la Préfecture) avait demandé à Ata QUAM-DESSOU et à LAWSON de se faire

représenter à Fantékomé pour un jugement concernant le terrain de Fantékomé.

Ata m'avait invité à le représenter. J'étais arrivé à leur prouver que Fantékomé veut dire quartier des Fanti alors que les LAWSON avaient dit que le nom vient de Fantékuamo mu no nao (le Fanti ne peut cohabiter avec quelqu'un). C'est ridicule.

Quand le nouveau roi Adjigo sort de la forêt après les rites initiatiques, c'est un honneur qu'on amène le nouveau jusqu'à Fantékomé. Quand les LAWSON voulaient y aller, on les chassait.

Comme les LAWSON voulaient toujours devenir rois, ils avaient inventé cette phrase pour créer le désordre dans les esprits.

9. Après Fantékomé, il y a Flamani là où se trouve aujourd'hui Nana OHINIKO QUAM-DOSSOU XIV. C'est le quartier de la gare.

Le quartier se termine à la maison des AGUEY.

10. Après le quartier Flamani, vous avez le quartier Bokotikponu parce qu'il y avait un devin très influent et qui recevait beaucoup de consultants. Les gens s'asseyaient sur le tronc d'un arbre mort = tikpo; boko = devin, nu = devant, sur le bord.

11. Après, vous avez le quartier La, le quartier des TEKOE. C'est le quartier de l'ancienne église catholique.

12. Après La, vous avez le quartier Dzamadiji à l'Ouest du magasin SGGG (Société Générale du Golfe de Guinée).

13. Puis, vient le quartier Kpota (sur la colline) où se trouve le temple protestant méthodiste. Kpota est très grand avec la maison du pasteur HUNLEDE, et l'ancien hôpital NACHTIGAL.

14. Le dernier quartier à l'Ouest s'appelle Xlensi ce qui signifie chez les Mina Anglais. Vous savez que les BRUCE sont d'Accra (Ghana). Il paraît que la mère de KOMLAGAN s'était d'abord mariée avec un BRUCE à Accra. Ses enfants ont adopté le nom BRUCE mais en réalité ce sont des ADJIGO authentiques c'est-à-dire des descendants d'AHLONKO FOLI.

Le quartier Xlensi est un grand quartier. Xlensi c'est le dernier quartier à l'Ouest de la langue de terre. Apunukpa c'est le dernier quartier à l'Est de la langue de terre.

Au Nord du quartier Kpota, vous avez d'abord le stade municipal de la ville.

15. Après le stade municipal, vous avez le quartier Dégbenou qui est un grand quartier dont les cases sont bâties au bord de la lagune.

Ce quartier a été fondé par Amégan AKOUE, Voici l'histoire de la fondation de ce quartier.

AKOUE comptait parmi les immigrants venus d'Accra. Il était venu à Aného en 1680. A son arrivée, il avait d'abord été hébergé au quartier Ela par l'ancêtre des TEKOE.

Plus tard des querelles avaient éclaté entre AKOUE et TEKOE au sujet d'une chaîne en or qu'AKOUE se permettait de porter alors que le fétiche de TEKOE l'interdisait. Finalement comme AKOUE tenait toujours à porter la chaîne en or, il était obligé de quitter Ela pour aller habiter ailleurs. Il débroussa une partie de la lagune et y construisit les premières cases.

AKOUE était un chasseur très habile. Chaque jour, il allait à la chasse et revenait avec du gibier qu'il vendait. Les ménagères d'Aného se rendaient chez lui pour acheter du gibier. Elles disaient : Mayi adegbe nu = je vais aller au lieu de la chasse. Ce qui a donné le nom Dégbénou au quartier.

Il faut rappeler que Amégan AKOUE s'était marié avec une fille du roi ASYONGBO DADJE, TCHOTCHO, qui lui a donné ADOLE KOUDEME épouse du roi SEKPON père de KPONTON.

Voilà les liens de parenté qui existent entre les gens de Dégbénou et les Adjigo.

Et ce sont les AKOUE qui ont donné aux BRUCE de Xlensi le terrain où se trouve actuellement la cocoteraie.

C'est aussi un descendant d'AKOUE qui a fondé Goumoukopé, le dernier village avant d'arriver à Aného en venant de Lomé.

16. Après Dégbénu à l'Est, il y a quelques cases, un petit quartier que l'on appelle Koléto.

17. Après Koléto, vous avez Djossi.

18. Après Djossi, vous avez un petit quartier que l'on appelle Awissakomé (quartier des haoussa). C'est là où se trouve la concession laissée par le chef guerrier de Pedro Kodzo LANDJEKPO Da SILVEIRA qui avait fait la guerre contre les gens d'Agoué ; il s'appelait ABOUDOU.

19. Après Awissakomé, vous avez le quartier Dékanmé fondé par des princes de Glidji. Ce quartier est attenant au Palais des LAWSON à Lolanmé.

20. Après Dékanmé, vous avez Lolanmé des LAWSON.

Pourquoi on appelle ce quartier Lolanmé ? Dans l'ancien temps, les crocodiles de la lagune d'Aného se reposaient là sur la berge. Et quand les LAWSON avaient demandé aux gens de Dékanmé de leur donner un terrain pour construire des cases, les gens disaient : Est-ce parmi les crocodiles (lolanmé) que vous, vous allez construire vos cases ?

21. Quand Akuété ZANKLI (1) était revenu d'Angleterre, il lui donna le nom de Little London = Petit Londres.

La lagune d'Aného, que l'on appelle Gbaga a une branche qui sépare le quartier Badji de la presqu'île d'Adjigo.

22. La partie Ouest d'Adjigo s'appelle Landjo. Moi, je suis né à Landjo. C'est là que se trouvent les concessions des KPONTON. Que veut dire Landjo ?

(1) C'est ZANKLI qui fut emmené en Grande-Bretagne par le capitaine LAW et qui adopta le nom de LAWSON pour la famille.

Vous savez que Félix Francisco de SOUZA (le célèbre négrier, ancien gouverneur du Fort portugais de Ouidah (R.P.B.) avait partagé la presqu'île d'Adjido en deux. La partie Ouest était Landjo car les de SOUZA y avaient construit un grand parc pour y élever des animaux (lan) domestiques de toute espèce qu'ils avaient réunis (djo) là. D'où le nom de Landjo. Landjo est limité par la route qui traverse le pont d'Aného.

23. Quand vous allez vers l'Est, vous arrivez à Adjidogan dit Adjido. C'est le négrier de SOUZA qui l'avait nommé ainsi Deus me Ajudum = Dieu m'aide.

Le quartier Adjido est habité depuis 1652 par un grand nombre de descendants d'esclaves. Les derniers esclaves que de SOUZA voulait expédier vers le Brésil n'avaient pas pu être embarqués parce que la traite des noirs était abolie et les Anglais sillonnaient toutes les mers pour arraisonner les bateaux qui se livraient au commerce clandestin d'esclaves.

Les derniers esclaves étaient donc libérés. Certains avaient pu regagner leur village mais la plupart étaient restés à Adjido. Ce qui fait qu'à Adjido la majorité des populations descendent des esclaves.

C'est à Adjido que se trouve également une église catholique du Sacré-Cœur construite en 1892 date de l'arrivée des prêtres de la Société du Verbe divin.

C'est à Adjido aussi que se trouvent le cimetière des Protestants, le cimetière des Catholiques, le cimetière des Allemands morts à Aného. L'Ambassade de la République fédérale allemande au Togo entretient beaucoup de cimetières allemands.

24. Au Nord de ces cimetières, il y a le quartier Zongo, le quartier des haoussa. A l'heure actuelle, le quartier Zongo, est habité non seulement par les haoussa mais aussi par les Mina, les Guin qui y ont acheté des terrains.

25. A l'Est du quartier Zongo, il y a le quartier Yésuvito appelé ainsi parce que les catholiques y ont érigé une croix pour l'adoration.

26. Après Yésuvito, vous avez le quartier Messan-Condji (ferme de Messan).

27. Après Messan-Condji, vous avez le quartier Hilla-Condji. Tous ces quartiers font partie de la presqu'île d'Adjido que le roi SEKPON, 4^e roi d'Aného avait vendue vers 1789 au négrier Félix Francisco de SOUZA.

28. Kemedé-Condji se trouve au Nord-Est de Landjo. Ce quartier est ainsi appelé parce qu'un bijoutier Péda avait construit ses cases là-bas. Ses enfants y avaient aussi construit leurs cases. C'est un petit quartier. Le nom du bijoutier était Kemedé.

Conception Graphique et Réalisation

IMPRIMERIE CADIFS

899, RUE DES Lins Bè / Tél.: (+228) 22 22 04 13

E-mail : cadifs@yahoo.fr

Achevé d'imprimé au troisième trimestre 2014

